

A L'ACADEMIE FRANÇAISE

L'élection de M. Félicien Marceau et la démission de M. Pierre Emmanuel

LIRE PAGE 30 L'ARTICLE DE BERTRAND POIBOT-DELPECH

Le Monde

Fondateur : Hubert Beauv-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,20 dir. ; Tunisie, 100 M. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 10 s. ; Grèce, 10 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 10 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

TÉLÉF. PARIS N° 650572

TÉL. : 770-91-29

BULLETIN DU JOUR

LA CRAINTE DU CONSCRIT EN EUROPE

La crainte à l'égard du conscrit est-elle en train de reprendre la relève de la suspicion traditionnelle à l'égard de l'armée ?

Les réactions provoquées à Paris par les tentatives d'instauration d'un syndicalisme militaire et la multiplication des unités de soldats d'obédience inverse se laisseraient présager.

Les armées occidentales ont souvent traversé des crises qui rappellent la crise étudiante des années 60 aux Etats-Unis et de 1968 en France, on qui en souffrent, parce qu'elles ont, en fait, partiellement, les mêmes racines.

L'évolution des sociétés vers la démocratie, l'essor du développement du bien-être matériel, le refus des jeunes générations d'accepter sans inventaire les contraintes dont elles entendent l'abandonner, ont accentué le décalage entre l'institution militaire et le monde à elle s'insère.

Le développement non seulement des armes nucléaires mais aussi d'armements sophistiqués et sophistiqués a provoqué un déséquilibre dans les budgets militaires déjà amoindris, où le matériel pris le pas sur les hommes et les conditions de vie. Enfin, la baisse de la tension Est-Ouest a provoqué une remise en cause de la nécessité de l'existence des armées issues de la guerre froide.

Les réactions ont été variées. Les Etats-Unis, la guerre du Vietnam terminée, ont abandonné la conscription. L'Italie hésite, tandis que les sous-officiers de son armée de l'air manifestent. Armée toute neuve, la Bundeswehr, a connu une maladie de jeunesse qu'elle paraît avoir aujourd'hui surmontée. Les militaires n'ont pas pu se débarrasser de formes telles que l'incrimination majeure a été lancée contre son armée par toute l'Europe militaire ; l'armée néerlandaise serait inutilisable et, au pis est, scandaleuse. Encore le pouvait-on accuser le gouvernement de la Haye d'être le chef d'orchestre clandestin d'une subversion systématique.

La naissance au Portugal des FIV (Soldats unis vobiscum) et venue à point. La liaison a été de fait vite établie entre les contestataires militaires portugais et les groupes de la gauche radicale dans plusieurs pays. Des soldats français et belges se sont rendus au Portugal, tandis que de jeunes militaires portugais s'efforçaient d'exporter leur révolution.

L'image d'un Portugal devenu, à moins jusqu'à ces derniers jours, une sorte de paradis pétrolier, a eu un effet déstabilisant. En assurant l'unité de participation et tentative de subversion, en feignant de considérer toute réunion de soldats comme un soviet révolutionnaire, cet épouvantail d'usage de l'atténuer aux causes de la crise. Celle-ci tend à se résoudre non seulement à travers la mise en question de la conscription, mais aussi les sociétés occidentales et leur jeunesse. Face à cette situation, on s'efforce de marquer d'imagination, d'analyse ou, tout simplement, d'innocuité des responsables français.

Lire nos informations page 10.

Le conflit en Angola s'aggrave

- Prétoria reconnaît son intervention armée
Moscou accroît son aide au M.P.L.A.

Les engagements extérieurs dans la guerre civile angolaise ne cessent de croître. Pour la première fois, l'Afrique du Sud reconnaît, le 27 novembre, de « source gouvernementale autorisée », qu'elle intervient dans le conflit. Pretoria déclare fournir aux adversaires du M.P.L.A. des « conseillers militaires » et un soutien logistique, et confirme qu'un « contingent » de ses troupes a été récemment engagé dans le sud du pays. Officiellement, cette formation n'est composée que de cent cinquante hommes équipés de blindés et a pour mission de protéger des installations hydroélectriques à la frontière du Sud-Ouest africain. Toutefois cette « mission » implique, aux yeux de Pretoria, un « droit de suite » qui a déjà été exercé à plus de 300 kilomètres à l'intérieur de l'Angola.

Le ministre sud-africain de la défense, M. Piet Botha, a appelé, jeudi, les puissances occidentales à s'intéresser plus directement à la défense de l'Angola et de l'Afrique australe contre la présence soviétique, menace directe pour la sécurité de la route du Cap, vitale pour les pays de l'OTAN et le monde libre.

Quant à l'U.R.S.S., par l'impopularité de son intervention aux côtés du M.P.L.A. elle semble amorcer une révision de sa politique africaine qu'analyse notre correspondant à Moscou.

Un changement de la stratégie soviétique

Moscou. — L'Union soviétique a considérablement accru ses livraisons d'armements au M.P.L.A. Telle est la conviction des meilleurs diplomates africains à Moscou, qu'ils soient ou non favorables au mouvement de M. Agostinho Neto. Ces livraisons, toujours selon les mêmes sources, se sont intensifiées tout de suite après la proclamation de l'indépendance angolaise et, la reconnaissance par l'U.R.S.S. du M.P.L.A. comme unique représentant du peuple angolais. La situation militaire du M.P.L.A. se détériorant, l'Union soviétique a utilisé la voie aérienne pour renforcer le potentiel militaire de ce mouvement. JACQUES AMALRIC. (Lire la suite page 4.)

Juan Carlos Ier face à l'opposition

- Ler roi souhaite la « compréhension » du P.C.
Les communistes ne croient pas à la libéralisation

Les pressions de la droite sur Juan Carlos Ier paraissent s'accroître en Espagne, et les communistes, dont le souverain attend une « compréhension », déclarent qu'ils ne croient pas à la libéralisation du régime. Les incidents, survenus à Madrid le 27 novembre, entre la police et les journalistes, la brutalité avec laquelle ont été dispersés les manifestants réunis devant la prison de Carabanchel, tout cela indique, il est vrai, que l'appareil franquiste demeure largement contrôlé par les ultras. Ceux-ci n'ont pas désarmé. Le décalage d'indulto en faveur des partisans politiques, qui a déjà les libéraux, aurait été, selon notre envoyé spécial, limité après l'intervention de plusieurs ministres « durs ». Plusieurs manifestations de soutien à « l'Espagne antifranquiste » ont eu lieu à Paris.

De notre envoyé spécial

Madrid. — Juan Carlos a fait savoir à Madrid aux dirigeants clandestins du parti communiste espagnol qu'il souhaitait leur « compréhension » et qu'il espérait une « trêve » lui permettant d'engager des réformes libérales. Ce « signe » du roi nous a été confirmé jeudi soir 27 novembre à Madrid par trois personnalités, porte-paroles autorisés du parti communiste. Mais les leaders d'une formation qui se bat pour sortir du ghetto et de l'illégalité où elle se trouve depuis la fin de la guerre civile doutent fortement que Juan Carlos Ier soit en état de démocratiser réellement le pays. Ils estiment que la « confiance » qui leur est demandée par le souverain de Franco est une « requête à sens unique », car, disent-ils, « même dans le cas où Juan Carlos serait de bonne volonté, il ne peut pas modifier le rapport de forces ». Aussi les dirigeants du P.C.E. entendent-ils continuer la « lutte politique » sans se faire aucune illusion sur les perspectives de libéralisation. MARCEL NIEDERGANG. (Lire la suite page 3.)

Le gouvernement diffère les réformes économiques

La vigoureux pleidoyer en faveur de l'entreprise fait, jeudi, par M. Chirac devant les assises nationales des chambres de commerce confirme l'intérêt grandissant que portent les pouvoirs publics au patronat, petit ou grand. C'est sur lui, assurément, qu'il compte en premier lieu pour hâter la reprise économique.

La contrepartie de cette attitude est que le gouvernement estompe de plus en plus les réformes économiques et sociales que M. Giscard d'Estaing comptait entreprendre durant son septennat, de peur de mécontenter les chefs d'entreprise. Simple report ou début d'abandon ? La liste est en tout cas déjà longue des transformations annoncées qui restent, pour l'instant, non suivies d'effet.

Les chambres de commerce et d'industrie sont à l'honneur. M. Jacques Chirac a inauguré jeudi leurs troisième assises nationales, que clôture ce vendredi M. Michel Pinetowski. M. Giscard d'Estaing précède de même jour le dixième anniversaire de l'Assemblée permanente des chambres consulaires. Cet empressement suffira-t-il à désamorcer la colère que l'on sent monter parmi ceux que l'on appelle les « petits patrons » ?

La malaise est en effet réel. Traumatisme par la crise et les tailles qu'elle entraîne, exacerbés par l'instabilité de quelques-uns d'entraîne à la suite d'accidents du travail, bon nombre de chefs d'entreprises peinent et moyennes s'inquiètent de plus en plus de la politique gouvernementale, quand ils ne s'insurgent pas publiquement contre elle.

PHILIPPE LABARDE. (Lire la suite page 3.)

AVANT LE CONSEIL DE ROME

Le Conseil européen — réunion tripartite des chefs de gouvernement de l'Europe des Neuf — tient lundi 1er et mardi 2 décembre, sa troisième session à Rome. Ces réunions n'ont pas d'ordre du jour formel, chacun soulève les questions qui l'intéressent. Il est du moins certain que les Neuf parleront de la chaîne conférence Nord-Sud, et notamment de la demande de la Grande-Bretagne d'être représentée à part, de l'adoption du Parlement européen au stade universel direct et de la politique agricole commune. Il est également très probable que les Neuf auront un échange de vues sur la situation au Portugal, et surtout en Espagne. M. Giscard d'Estaing ayant déclaré à Madrid, le 25 novembre, avant de regagner Paris : « Nous souhaitons que l'Espagne puisse participer avec nous à la grande action de notre époque qui est précisément l'union politique de l'Europe. »

L'Europe à la dérive...

Au « sommet » de Rambouillet, il n'y avait pas de place pour la Communauté européenne. A la prochaine conférence Nord-Sud, la Grande-Bretagne n'accepte toujours pas d'être représentée par la C.E.E. Deux signes les plus récents de la maladie de l'Europe. Dépendant des Etats-Unis pour sa défense, des Arabes pour son énergie, elle aurait dû depuis belle lurette commencer à chercher les voies de son affranchissement. La C.E.E. semble se complaire, hélas ! dans le rôle de cette « organisation régionale » que M. Kissinger lui assignait dans un discours fameux de 1973 et qui avait soulevé, on ne comprend vraiment pas pourquoi à la lumière des faits, l'irritation de ce côté-ci de l'Atlantique. Troisième du nom, un Conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernements se réunit les 1er et 2 décembre à Rome. Un exercice qui se pourrait s'y manifester de courage — une fois n'est pas coutume — avaient envie d'en discuter sérieusement à propos de l'affaire anglaise. Sans quoi les résultats seront plus maigres que pour les deux premiers conseils du nom. A Dublin au printemps dernier, on avait, rappelez-le, boudé le dossier de la renégociation des conditions d'adhésion du Royaume-Uni, et à Bruxelles, en juillet, les conversations avaient permis de faciliter les préparatifs de la conférence préparatoire de Paris sur les matières premières, l'énergie et le développement. Cette fois-ci, les « points noirs » à l'horizon ne sont pas seulement des nuages qu'un meilleur vent pourrait dissiper. Ils révèlent des tensions profondes. Il y a donc d'abord le constatant « cas anglais ». L'exigence de faire « cavalier seul » à la conférence Nord-Sud réaffirmée au sommet de Rambouillet a prouvé après d'autres initiatives plus ou moins « originales » au sein des conseils des « Neuf » que les Anglais avaient une conception tout à fait personnelle de la Communauté. Du même coup, on peut valablement aujourd'hui poser la question : le général de Gaulle n'avait-il pas raison d'empêcher le Royaume-Uni d'entrer dans la Communauté ? (Lire la suite page 35.)

L'article 138 et l'Espagne

La démocratisation de l'Espagne ne dépend pas seulement des Espagnols, mais aussi de la Communauté européenne. Le jour de sa prestation de serment, le roi Juan Carlos a rappelé que chaque nation a le droit de se donner ses propres institutions, mais avant de dire : « Les Espagnols sont des Européens, il faut en tirer les conséquences. » Le rapprochement de deux déclarations pose bien le problème. Si l'Espagne veut rester libre, elle est libre d'établir ou de conserver les institutions qui lui plaisent. Mais si elle veut faire partie de la C.E.E., celle-ci a le droit de exiger que le régime espagnol soit aligné sur les régimes démocratiques appliqués par les autres membres. Elle n'en a pas seulement le droit, mais le devoir, aux termes du traité de Rome. Le préambule déclare que les six membres fondateurs appellent « les autres peuples d'Europe qui partagent leur idéal à s'associer à cet effort ». La formule est vague. Mais l'article 138 précise que l'Assemblée de la Communauté est formée « de députés que les Parlements (nationaux) sont appelés à désigner en leur sein ». Pour un juriste, le terme Parlement est clair : il s'agit d'un organe doté de pouvoirs législatifs et financiers, formé d'un ou deux membres, dont l'un au moins est élu au suffrage universel. Un tel organe ne peut exister que dans un système démocratique, dont il est un élément. Une nation qui n'a pas de Parlement au sens propre du terme ne peut pas faire partie de la Communauté, parce qu'elle ne peut pas appliquer l'article 138. Tel est le cas de l'Espagne actuelle, où les Cortès n'ont pas les caractères distinctifs d'une véritable Assemblée parlementaire, ni par leur élection, ni par leurs prérogatives, ni par le système dont elles font partie. Evidemment, on trouvera toujours des juristes doctes, disciples de Busuiri, pour dire le contraire. Il reste à savoir si des parlementaires authentiques accepteraient de siéger à côté de pseudo-parlementaires espagnols. Quelques-uns le feraient sans doute, mais certainement pas tous ceux qui composent aujourd'hui l'Assemblée de Strasbourg. Elle risquerait fort de se désagréger si l'on prétendait y introduire des députés des Cortès franquistes. (Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

VERT ET BLEU

Le passé d'un homme le suit partout de si près que même un Immortel peut le trouver collant. Pour le commun des petits mortels, un lourd passé s'appelle un casier judiciaire. Pour les grands hommes, il s'appelle une erreur de jeunesse. Dans les deux cas se pose un problème à celui qui cherche un emploi avec son passé sur le dos. Mais les choses sont apparemment plus faciles pour celui qui brigue l'habit vert que pour celui qui sollicite un bleu de travail. BERNARD CHAPUIS.

VITEZ AU FRANÇAIS

Claudiel le diable

Sur un paquebot des Messageries maritimes, une femme et trois hommes ont choudé. Ils vont en Chine. Amalric et de Ciz, hommes d'affaires, se rendent là-bas pour gagner de l'argent. Mesa, commis-soire des douanes, s'arrangera bien aussi. Ysé de Ciz accompagne son mari, et tient déjà, sur la Chine et les Chinois, des propos obscènes. Avant d'épouser de Ciz, Ysé a aimé Amalric. Elle est maintenant attirée par Mesa, homme plus fou, qui a reçu, dit Claudiel, l'appel de Dieu, mais que Dieu, réflexion faite, a congédié. Claudiel dit que « Partage de midi » a un double thème. « Le premier, celui de l'adultère : le mari, la femme et l'omerté. Le second, celui de la lutte contre la vocation religieuse et l'appel de la chair. » Arrivé en Chine, Mesa, le croyant découragé, enverra exprès le mari d'Ysé dans une zone dangereuse. De Ciz s'y fera tuer, Mesa et Ysé pourront s'aimer tranquillement. Ysé s'en trouvera étonnée, mais passera alors dans les bras d'Amalric. Le bonheur des deux amants sera troublé par l'insurrection populaire, ou beau milieu de laquelle Mesa réapparaît pour reprendre la mère et l'enfant. Amalric partira vers de nouvelles aventures, mais il semble qu'il se fasse tuer ; Ysé et Mesa sauteront sur une bombe qu'avait préparée Amalric. Cupides, cyniques, radistes, les personnages de « Partage de midi » sont vilains. Ils sont punis. Lorsque Paul Claudel écrit cette pièce, vers 1903, il était encore pervers : ces quatre êtres objets s'expriment dans une langue superbe, ils ont des aspects attachants, sont bien sûr le mari, comme il se doit ; et le plus religieux des quatre, Mesa, est aussi le plus criminel. MICHEL COURNOT. (Lire la suite page 26.)

En lui offrant un bijou pour Noël, vous ne pouvez pas vous tromper. Parmi tous les bijoux de la création Fred, nous trouverons le sien. Celui qu'elle-même aurait choisi parce qu'il lui ressemble. Et si vous songez à d'autres cadeaux : sacs, bagages, pendules, boîtes à jeux, vous les trouverez tous au "6 Royale" de Fred. FRED JOAILLER 6, rue Royale - Paris 8e TEL. 260.30.65 Boutique FRED 84, Champs-Élysées Hôtel Loews, Monte-Carlo - Hôtel Byblos, Saint-Tropez

Le Monde publiera dans son prochain numéro un supplément de cinq pages L'OISE AVEC AVANT-POSTES DE LA REGION PARISIENNE

EUROPE

Finlande

Le président Kekkonen donne trois jours aux partis pour accepter un gouvernement d'urgence nationale

De notre correspondant

Helsinki. — Le président de la République, M. Urho Kekkonen, a frappé un grand coup le jeudi 27 novembre pour mettre un terme à la crise gouvernementale provoquée par la démission, en juin dernier, du gouvernement centre gauche de M. Sorsa (social-démocrate) et à laquelle les élections législatives d'octobre n'avaient pas apporté une solution très claire. Après l'échec des négociations menées par M. Matti Miettinen (centriste), entre les cinq partis (social-démocrate, démocrate populaire S.K.O.L.L. (dont les communistes), centre, libéral et suédois) en vue de former un « large front démocratique », le président de la République a convoqué les représentants et les dirigeants de ces partis pour les sommer de former un tel gouvernement d'urgence nationale « dans les trois jours. Il les a mis devant leurs responsabilités en leur faisant retransmettre l'entrevue par la télévision.

Après avoir rappelé les difficultés très graves que traverse l'économie finlandaise marquée par un taux d'inflation de 17 %, un déficit de la balance des paiements de 4 milliards de marks (1 mark = 1,18 F) et un chômage qui devrait atteindre quarante-cinq mille personnes dans les prochains mois, soit 3,3 % de la population active, le président a déclaré : « Notre situation économique, présente et future, est si lourdement oppressante et difficile que nous ne nous en sortirons pas par quelque

tour de magie. La formation d'un gouvernement majoritaire ne serait qu'un truc de plus, si on ne convenait pas en même temps des moyens à mettre en œuvre pour éviter l'effondrement économique. » Pour le président, ceux des partis qui ne veulent pas entrer au gouvernement « ne doivent pas se plaindre si on leur met sur le dos la responsabilité de l'aggravation du chômage ». Baleyant de la main les arguments électoralistes dont il accuse les partis de faire usage, le président, sur un ton plus proche de l'humanisme que de la suggestion, a ajouté : « Ma proposition est donc qu'on fonde un gouvernement d'urgence nationale. La limite pour discuter et décider est lundi 1^{er} décembre. Mon intention est de constituer le gouvernement le plus tard ce jour-là. (...) Le programme du gouvernement est : sauvegarder l'emploi. »

C'est au moment où la lassitude de l'opinion publique pour les jeux stériles du parlementarisme dans la nouvelle acception du terme commençait à se manifester, que le président a dû intervenir. En obligeant aujourd'hui les partis et le Parlement à être efficaces face à la crise et à défendre les intérêts de l'ensemble des citoyens, c'est finalement le démocrate représentatif et une certaine classe politique qu'il sauve.

GILLES GERMAIN.

Grande-Bretagne

Un éditeur d'extrême droite est assassiné par deux hommes soupçonnés d'appartenir à l'IRA provisoire

De notre correspondant

Londres. — Editeur et journaliste, ayant mené de vigoureuses campagnes contre le terrorisme, M. Ross McWhirter a été assas-

siné jeudi soir 27 novembre à son domicile du nord de Londres par deux hommes soupçonnés d'appartenir à un commando de l'IRA provisoire.

Bien que l'activité politique de la victime se soit surtout exercée en faveur de l'extrême droite, l'opinion est vivement émue par cet attentat auquel la plupart des journaux consacrent aujourd'hui leur première page.

M. McWhirter était surtout connu comme l'auteur, avec son frère James, du *Guinness Book of Records*, un livre qui, depuis vingt-deux ans, passe en revue tous les records de l'année, depuis les performances sportives jusqu'aux initiatives les plus bizarres. Cet ouvrage tire à plus de vingt-cinq millions d'exemplaires. Ancien candidat conservateur malheureux aux *Commons* en 1958, M. McWhirter avait fondé une organisation qui se propose de mobiliser les citoyens dans le cas d'une grave crise. A maintes reprises il avait engagé des poursuites judiciaires contre les syndicats. Il publiait aussi un périodique qui se voulait l'organe de « la majorité silencieuse ».

M. McWhirter avait déclaré récemment que les terroristes de l'IRA devraient être pendus, et il avait offert une récompense de 50 000 livres pour tout renseignement qui mènerait à l'arrestation et à la condamnation des responsables des derniers attentats à la bombe de Londres. Les autorités politiques se demandent aujourd'hui si l'IRA n'a pas décidé de substituer aux attentats à la bombe l'assassinat de personnalités en vue.

JEAN WETZ.

BOUCHARD PÈRE & FILS
Depuis 1731
80 Hectares de premiers crus et grands crus



Documentation L.M. sur demande à Maison
BOUCHARD PÈRE & FILS
Négociants au Château
21 Beaune
Tél. (80) 22.14.41 +
Télex : 35830

Portugal

APRÈS L'ÉVICTION DES GÉNÉRAUX DE CARVALHO ET FABIAO

Les « modérés » redoutent désormais une offensive de la droite

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Un communiqué — un de ces communiqués laconiques de l'état-major général des forces armées qui constituent chaque jour la seule information officielle depuis le 25 novembre au Portugal — a annoncé le 27 novembre : « Les généraux Fabiao, chef d'état-major de l'armée de terre, et Oteio de Carvalho, commandant du Copcon, ont démissionné de leurs charges. Le colonel d'intendance Ramalho Eanes, promu général à titre temporaire, assurera les fonctions de chef d'état-major de l'armée de terre. Le Copcon (commandement opérationnel du continent) sera directement rattaché à l'état-major général des forces armées. »

Les deux vaincus

Ces quelques lignes ont été lues d'une voix monocorde par un journaliste de la télévision portugaise, toujours repliée à Porto. Courte épitaphie d'une longue histoire. Dans une interview récente, le commandant Melo Antunes, une figure-clé dans le Portugal d'aujourd'hui, avait dit : pour « éviter la révolution, il faudrait sans doute que « quelques têtes tombent ». Après beaucoup d'autres ces jours-ci au Portugal, deux grosses têtes sont tombées : celle d'Oteio, l'imprévisible, et celle de Fabiao, le tacticien. Démissionnaires, démissionnaires ? Si l'on en croit le communiqué, la première hypothèse est la bonne. Quelle importance, en fait ? L'effacement ou l'éviction de

ces deux hommes était dans le logique des événements survenus depuis quelques semaines. Parant des deux généraux, l'ex-capitaine Vasco Lourenço, devenu commandant de la région militaire de Lisbonne, disait jeudi soir à la télévision : « Ils étaient appuyés par des forces impliquées dans l'insurrection et qui ont été battues. » C'est bien là, en effet, le tort des généraux Oteio de Carvalho et Fabiao que de s'être appuyés sur des gens que l'on jette maintenant par dizaines en prison, et dont une centaine seraient recherchés.

Leur erreur fut d'avoir incarné, au sein du Conseil de la révolution, une gauche radicale, mais utopiste, rêvant, Carvalho d'un pouvoir, et Fabiao d'une armée « populaire ». Leur chance sera d'avoir été, et de rester, tout de même, des pièces trop importantes sur l'échiquier politique et militaire pour qu'on les emprisonne comme de vulgaires soldats vaincus. Même battus au terme d'une longue campagne, les deux hommes, le premier surtout, demeurent populaires.

A un moment où la révolution portugaise pour « se sauver » renie certains de ses principes, et surtout au moment où elle se désintéresse de ses fins, d'autres choses ont davantage d'importance : depuis quelques jours, en effet, les événements se sont embourbés. Bien que l'état-major des forces armées repète

qu'il contrôle la situation, la région de Lisbonne a vécu, le 27 novembre, une nouvelle journée sous l'état de siège partiel. Ce vendredi 28 novembre, la censure reste totale, les journaux ne sont pas sortis. Des dizaines de patrouilles pour la première fois, des communiqués officiels. Mais elle n'explique pas l'ampleur des événements, dans les rues de la capitale, le nouveau général Vasco Lourenço a indiqué, dans sa déclaration, qu'à la base des parastatistes de Tanco, présentée mercredi comme « contrôlée », le problème n'était pas complètement résolu et que « tous les efforts possibles seraient faits pour éviter des affrontements qui pourraient être assez violents ». Cette dernière précision est inquiétante quand on se rappelle dans Lisbonne où, à l'exception de rares incidents, le calme règne.

Un « danger permanent »

Pourquoi ces mesures ? Pour prévenir les sacrochages qu'aurait pu provoquer, ou qui pourraient provoquer, l'annonce de la démission du général Oteio de Carvalho ? Ou simplement pour permettre le poursuites de l'opération de police engagée contre les soldats rebelles ? Cette opération, selon des renseignements recueillis, aboutirait à des arrestations très nombreuses, voire à des rafles dans les milieux d'extrême gauche. A côté des cinquante et une personnes officiellement détenues à Porto, des dizaines d'autres, militaires et civiles, seraient retenues dans le camp des commandos d'Amadora.

Tout cela va, semble-t-il, trop vite, trop fort et trop loin. La victoire des modérés a été renforcée par la nomination du général Ramalho Eanes — homme dont on ne sait pas grand-chose, sinon qu'il fut un moment directeur de la télévision et que la parti socialiste le présentait il y a une quinzaine de jours comme un successeur « acceptable » du général Fabiao, déjà condamné. Elle a été également renforcée par la prise de contrôle par l'état-major général du commandement du Copcon, qui, même divisé, même amoindri par la dissolution de la police militaire, l'insurrection des paras et les diffi-

cultés du Rella, reste un outil à eux.

Pourquoi alors cette inquiétude ? Certaines personnes disent : cet élément perché chez les milieux modérés est sensible dans leurs déclarations. Ainsi lorsque le général Vasco Lourenço dit : « Nous sommes conscients que les forces de défense ont profité de la plus grande « insécurité » et insistent sur ce danger permanent ». Ainsi lorsque le général Charais, commandant de la région militaire du Centre, cède contre toutes ses habitudes, l'ur de le gauche, « car le succès de la révolution portugaise passe par une entente concrète entre le P.C. et le P.S. ». Ces déclarations, venant de la gauche du commandant Melo Antunes, renforcent, confirment même, l'hypothèse maintenant avancée selon laquelle les modérés chercheraient à faire une alliance défensive avec le parti communiste. Ces modérés seraient même de bons candidats à une opération lancée le lundi 24 novembre par l'émir Siguelas Soares, chef d'état-major de la marine — auquel souhaitaient substituer l'émir l'émir Cardoso, toujours haut commandant en Angleterre.

Réunion

du conseil des ministres

Il faut donc que le danger considéré comme réel, voire imminent, soit évité. Mais où se situe-t-il ? D'après les avions de chasse ont été tirés, sans raison apparente, sorties au-dessus de Lisbonne. De très nombreux officiers, s'étaient fait oublier depuis 11 mars dernier, ont été vus eboris du camp des commandos d'Amadora, transformé en « table d'attente ». Ce ne sont pas des négociables à un moment où l'extrême gauche, très affaiblie, le ou sur, pourrait, elle, n'avoir d'autre solution que la révolte.

Depuis, après une semaine « grave », le gouvernement paraît se réunir, vendredi après-midi, pour discuter les problèmes de la reconstruction des entreprises, une nationalisation des radios et la presse en général.

PIERRE GEORGES.

Italie

La famille Agnelli est atteinte par la vague d'enlèvements

De notre correspondant

Rome. — La famille Agnelli vient d'être touchée par la vague d'enlèvements qui prend en Italie des proportions croissantes. Mme Carla Ovasza, kidnappée dans la soirée du mercredi 26 novembre, est la femme d'un homme en plein centre de Turin, n'appartient pas directement à la dynastie de Fiat, mais son fils Alain est marié depuis le 11 septembre dernier avec Margherita Agnelli, la fille du P.-D.G. de la firme automobile et président du conseil du patronat italien.

Agée de cinquante-trois ans, fille d'un banquier turinois d'origine israéliite, dont une partie de la famille fut déclinée par les nazis, Mme Ovasza avait épousé au printemps 1974 M. Jean-Paul Elkann, président du Consistoire israélite de Paris et P.-D.G. des parfums Caron. Après son divorce, elle s'est mariée avec un constructeur turinois.

Comme beaucoup d'Italiens fortunés, les Agnelli ne sortent plus de chez eux sans garde du corps. Mais Mme Carla Ovasza ne correspondait guère au « profil » de ces personnes qui risquent d'être enlevées par les sectateurs de l'Organisation du Bureau international de travail, avec un salaire qui n'exécède pas quatre cent mille livres (deux mille sept cents francs) par mois. Mais les auteurs de rapts, découragés par les mesures de sécurité, ont de plus en plus tendance à s'attaquer à des proches parvenus à une certaine fortune, qui sont plus vulnérables.

Les enquêteurs ont noté qu'une série de vols avaient eu lieu à Turin dans la soirée de mercredi.

Guyvre de la même bande, ils venaient d'être touchés par la vague d'enlèvements de la police. Celle-ci a retrouvé, moins de cinq minutes après l'enlèvement, la voiture des ravisseurs incendiée. Elle contenait un feuillet d'adresse qui appartenait à Mme Ovasza ainsi, semble-t-il, qu'un tract dont le contenu n'a pas été révélé.

Les enquêteurs n'excluent pas un enlèvement à caractère politique, mais ils pensent plutôt à une tentative d'extorsion de fonds. La rumeur demandée pourrait être fautive. Selon certaines rumeurs, la famille Agnelli se serait déjà vu demander par téléphone 10 milliards de lire pour la libération de M. Ovasza. Ces bruits ont été aussitôt démentis, mais ils n'ont rien d'extraordinaire si l'on se réfère à certains précédents.

ROBERT SOLÉ.

A Rome

LES PARTIS DÉMOCRATES CHRÉTIENS TIENNENT UNE CONFÉRENCE MONDIALE

Rome (A.F.P.). — La prochaine réunion du conseil européen, la situation au Portugal et en Espagne, et les rapports entre les peuples d'Amérique latine et les pays membres de la Communauté européenne sont à l'ordre du jour de la Conférence mondiale des partis et mouvements démocrates chrétiens qui se tient les 28 et 29 novembre à Rome.

Le bureau estime que le conseil européen — qui se réunira les 1^{er} et 2^{er} décembre à Rome — « a l'obligation de prendre une décision définitive quant à l'organisation des élections au suffrage universel au Parlement européen en 1978 ». Il invite le conseil à prendre « les dispositions nécessaires pour assurer la représentation de la Communauté européenne en tant que telle à la conférence Nord-Sud ».

A propos du Portugal, le projet de résolution dénonce « l'attitude pro-insurrectionnelle des partis communistes et d'extrême gauche » dont « la stratégie révolutionnaire et antidémocratique menace les libertés fondamentales, ignore le résultat des élections et vise à l'établissement d'une nouvelle dictature au Portugal sans que les autorités portugaises prennent les mesures adéquates ».

En ce qui concerne l'Espagne, le bureau estime que la mort du général Franco n'a pas entraîné de changement dans un sens démocratique. Il souligne « l'urgence d'un changement dans le cadre d'un « Etat démocratique, pluraliste et fédéral » et demande « la mise en œuvre d'une médiation constitutionnelle ».

CARLOS FABIAO

Silencieux et changeant

Le silencieux général Fabiao quitte le devant de la scène sans que son heure, si souvent annoncée, ait sonné. Considéré d'abord comme épigone, le chef d'état-major de l'armée de terre a longtemps été la bête noire des communistes et de l'extrême gauche. Puis, cet été, cet officier de quarante-six ans, avait semblé trouver son « chemin de Damas ». Alors que, déjà, le balancier commençait à revenir de la gauche vers la droite, on du moins vers le général Carlos Fabiao paraissait de plus en plus séduire par des thèses chères à l'extrême gauche, celle, en particulier, de l' « année populaire ».

Il laisse se développer le mouvement des S.U.V. (Soldats unis pour la révolution), mêlant à diverses circonstances, la question de la paix, au Portugal, de la théologie « populaire ».

RECTIFICATIF. — Une ligne sautée a rendu incompréhensible un passage de l'article de notre envoyé spécial au Portugal dans le Monde daté du 26 novembre. Au lieu de : « A Porto, samedi, le leader socialiste, principal adversaire de la révolution... », il fallait lire : « A Porto, samedi, le leader socialiste, traitant le P.C.P. de principal adversaire de la révolution, l'a accusé d'avoir placé le Portugal dans une situation dramatique. » D'autre part, quelques mots sautés ont dénaturé le sens d'un passage de l'article intitulé : « Régiments de gauche et régiments modérés. » Il fallait lire : « La région militaire du Nord est essentiellement conservatrice et fidèle au gouvernement. Ses principales unités sont : le centre d'instruction des conducteurs d'auto (CICA), le régiment d'infanterie de Porto (R.I.P.) et le régiment d'infanterie de Vila-Real (R.I.V.R.), de Bragança et Braga. Le régiment d'artillerie lourde de Porto (R.A.S.P.) passe pour avoir des conceptions politiques assez révolutionnaires. »

OTELO DE CARVALE

Brillant militaire et médiocre politique

Le général de division Oteio Carvalho n'est, le 27 novembre, qu'un capitaine. Mais c'est lui qui avait organisé sur le plan militaire, le coup d'état qui a renversé le général Spínola. Il était le principal adversaire, au Portugal, de la thèse « populaire ».

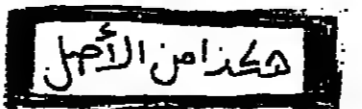
Nommé général de division trente-neuf ans, Oteio de Carvalho avait pris des positions politiques de plus en plus radicales, se disant volontiers social-démocrate d'inspiration marxiste. Mais c'est lui qui avait pris le parti de l'extrême gauche. Il était le principal adversaire, au Portugal, de la thèse « populaire ».

Lors de la création du tripartite, le 27 novembre, avec le général Vasco Gonçalves, Oteio de Carvalho était devenu le bras populaire des communistes, en revanche, méfiant de ce qu'ils croyaient qu'étaient de bons partisans dans les visées du général C. derniers jours, néanmoins, le P. en était venu à considérer qu'il était l'un des derniers remparts de la gauche dans le pays.

En réalité, ce brillant militaire n'avait guère la tête politique. « J'aurais pu être Fidel Castro », disait-il à l'occasion d'une conférence de presse.

Pologne

La Pologne achètera ansuellement aux Etats-Unis pendant au moins cinq ans, 2,5 milliard de tonnes de céréales fourragères soit une dépense d'environ 30 millions de dollars par an, au terme d'un accord conclu le 27 novembre à Varsovie, entre M. Kozminski, ministre polonais de l'Agriculture, et M. Earl Butts, secrétaire américain à l'Agriculture, sous la forme d'un échange de lettres d'intention. — (A.F.P.)



EUROPE

L'ESPAGNE APRÈS L'INTRONISATION DE JUAN CARLOS

Le souverain face à l'opposition

(Suite de la première page.)
Ils jugent naturellement l'indulto proclamé mercredi par le gouvernement et signé par le roi...

actions concrètes, pacifiques, sont prévues. Premier thème : la bataille pour l'amnistie. Elle n'est pas nouvelle, mais va sans doute être relancée avec vigueur...

Le rapport des forces

La puissance intacte de ces secteurs d'ailleurs été mise nettement en évidence jeudi à l'occasion de plusieurs incidents...

La campagne pour l'amnistie a également le soutien de nombreux évêques et de larges secteurs de l'Eglise. L'hommage prononcé jeudi, à San-Jerónimo, par le cardinal Tarazona, est considéré...

Saisi à Madrid
L'HEBDOMADAIRE
« CAMBIO 16 » ANNONÇA SON « SOUTIEN DÉTERMINÉ »

Le dernier numéro de l'hebdomadaire Cambio 16 a été saisi, a annoncé, le jeudi 27 novembre, sa rédaction. La publication contenait notamment une interview exclusive du président algérien Houari Boumédiène...

Nous souhaitons que l'Espagne participe à la grande action de notre époque qui est l'union politique de l'Europe à déclaré M. Giscard d'Estaing à Madrid

Madrid (A.F.P.). — En quittant la capitale espagnole le jeudi 27 novembre, après avoir assisté au Te Deum d'intronisation de Juan Carlos I^{er}, M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré notamment : « Je voudrais d'abord dire que, conformément aux principes absolus de notre politique, la France entend en aucune manière intervenir dans les affaires intérieures de l'Espagne... »

L'article 138

(Suite de la première page.)
Il est certain que plusieurs membres de la Communauté — sinon tous — s'opposent à l'adhésion de l'Espagne tant qu'elle n'aura pas établi des institutions réellement démocratiques...

Mme Nicole QUESTIAUX (P.S.) : la gauche n'a pas intérêt à une union européenne libérale.

Mme Nicole Questiaux, membre du comité directeur du parti socialiste, qui avait été nommée à la suite du congrès de Pau (février 1975) déléguée nationale aux communes à l'été européen, a donné sa démission de cette fonction lors de la session du comité directeur du P.S. les 4 et 5 octobre...

AU CONSEIL DE L'EUROPE
Le comité des ministres se félicite des perspectives de rapprochement avec l'Espagne

Le comité des ministres du Conseil de l'Europe a tenu jeudi 26 novembre à Paris sa 5^{ème} session sous la présidence de M. Sauvagnargues. A cette réunion participaient, outre M. Graber, président de la Confédération helvétique, plusieurs ministres des affaires étrangères des dix-huit membres du Conseil de l'Europe...

En fait, l'espoir d'une authentique libéralisation, première étape de la marche à la démocratie, après quarante ans de pouvoir personnel, est largement partagé au centre et à gauche.

L'analyse des dirigeants du P.C.E. qui vivent, comme ils disent, « à la limite d'un pas hors de l'eau » est bien différente : « Ce qui compte, c'est le rapport de forces. Or il ne joue pas en faveur de Juan Carlos. L'appareil d'Etat est contrôlé par la droite, une droite puissante, organisée, dominante de nombreux secteurs, défendant des intérêts importants... »

Le second règle minimale de la démocratie, le pluralisme, c'est que le Parlement y dispose de pouvoirs réels.

Dans toute l'Europe (sauf en Italie), ces pouvoirs ont diminué depuis vingt ans, et l'existence de majorités disciplinées assure un bon fonctionnement des Assemblées en même temps qu'une assez grande docilité au gouvernement. Le Parlement n'en garde pas moins des prérogatives et une fonction infiniment plus grandes que les Cortès de France. La démocratie espagnole connaît-elle l'indiscipline et l'incohérence des majorités ? Cela peut se produire au début et cela peut justifier quelques précautions consti-

JEAN-MARIE BENOIST LA REVOLUTION STRUCTURALE

JEAN-MARIE BENOIST LA REVOLUTION STRUCTURALE
JEAN-MARIE BENOIST LA REVOLUTION STRUCTURALE
JEAN-MARIE BENOIST LA REVOLUTION STRUCTURALE

Accum progrès sur Chypre

En réalité, il semble que des divergences de vues assez sensibles soient intervenues au sujet de l'application par l'O.R.S.S. de cet acte final. Le ministre hollandais des affaires étrangères, M. van Stoep, aurait même déclaré, ce qui a été appliqué, que si cette application restait aussi décevante, il serait inutile de réunir comme prévu la C.S.C.E. à Belgrade en 1977.

Le parti communiste « de l'intérieur » n'envisage pas pour autant de « se croiser les bras ». Si la situation actuelle, ambiguë, devait se prolonger, des

MAURICE DUVERGER.

MM. Georges Marchais et Santiago Carrillo, respectivement secrétaires généraux du P.C.F. et du P.C. espagnol, se sont rencontrés mercredi 26 novembre. Ils ont échangé des vues tendant à renforcer la coopération entre les deux formations. Le P.C.F. continuera en outre son action en faveur d'une amnistie générale en Espagne, comportant la libération de tous les emprisonnés politiques et le retour des exilés.

DIPLOMATIE

AMÉRIQUES

LA COOPÉRATION POUR L'ARMEMENT

La France répondrait favorablement à l'offre des alliés européens

La France répondra très prochainement aux pays européens de l'alliance atlantique qui lui ont proposé de participer à une "instance indépendante" pour développer le coopération européenne en matière d'armement.

Le voyage de M. Genscher en Amérique latine marque une nouvelle étape de la politique étrangère de Bonn

De notre correspondant

Bonn. — Le voyage officiel que M. Genscher, ministre fédéral des Affaires étrangères, vient de faire au Brésil, au Pérou et au Venezuela a été un succès.

Chili

MALGRÉ SA DISSOLUTION

Le Comité de coopération pour la paix est décidé à poursuivre ses activités

Le cardinal Raúl Silva Henríquez, archevêque de Santiago, qui a été reçu le jeudi 27 novembre par le pape Paul VI, a exprimé le vœu de voir s'améliorer les rapports entre l'Etat et l'Eglise chilienne.

Malgré une vague de répression visant à le décrire, malgré les pressions exercées sur les médias, le Comité de coopération pour la paix n'est pas prêt à abandonner ses activités.

Ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris

SIR EDWARD TOMKINS PREND SA RETRAITE

Sir Edward Tomkins, ambassadeur de Grande-Bretagne en France depuis trois ans, a quitté, jeudi soir 27 novembre, sa résidence du faubourg Saint-Honoré pour prendre sa retraite.

Atteint par la limite d'âge, il a été en Grande-Bretagne pendant six ans, puis à Paris, en même temps que la carrière diplomatique.

NOMINATIONS D'AMBASSADEURS

M. Costilhes à Niamey

Le Journal officiel du jeudi 27 novembre annonce la nomination de M. Henri Costilhes comme ambassadeur à Niamey (Niger), en remplacement de M. Paul Gaudignard, récemment nommé ambassadeur au Pérou.

M. Blouin à Sanaa

Le même J.O. annonce la nomination de M. Pierre Blouin comme ambassadeur à Sanaa (Yémen du Nord), en remplacement de M. Georges Gallié.

OCÉANIE

Nouvelle-Zélande

LE PARTI TRAVAILLISTE AU POUVOIR EST FAVORI AUX ÉLECTIONS GÉNÉRALES DU 29 DÉCEMBRE

(De notre correspondant.)

Canberra. — Les élections générales ont lieu, samedi 29 novembre, en Nouvelle-Zélande. La campagne a été très animée.

Responsable du parti national, M. Robert Muldoon, est un homme énergique, qualifié d'extrême par ses adversaires.

La Nouvelle-Zélande a réussi à échapper à la récession mondiale, en dépit du fait que son économie dépend largement des exportations de produits agricoles.

Lisez Le Monde des Philatélistes

OCÉAN INDIE

Comores

LE NOUVEL ÉTAT S'APPROPRIE LES BIENS DE L'ADMINISTRATION FRANÇAISE

(A.F.P., Reuter.)

Moroni (A.F.P., Reuter). — Tous les biens de l'administration française aux Comores sont propriété de l'Etat comorien depuis la proclamation de l'indépendance.

Le texte stipule également que des peines de prison et d'amendes frapperont les personnes qui s'opposent à l'administration.

Pour tous vos problèmes de Formation Continue il est utile de lire

ENTREPRISE et FORMATION

ENTREPRISE et FORMATION

Madagascar

UN RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL AURA LIEU LE 21 DÉCEMBRE

(A.F.P., Reuter.)

Tananarive (A.F.P., Reuter). — Le projet de constitution de la nouvelle République démocratique malgache sera soumis à référendum le dimanche prochain, le 21 décembre.

Les nouvelles institutions seront : le Conseil suprême de la révolution, l'Assemblée nationale populaire, le gouvernement dirigé par un premier ministre.

Des élections générales auront lieu dans un délai de dix-huit mois.

SÈVRES "33"

PULL-OVERS DE MARQUES EN SECOND CHOIX

ASIE

Cambodge

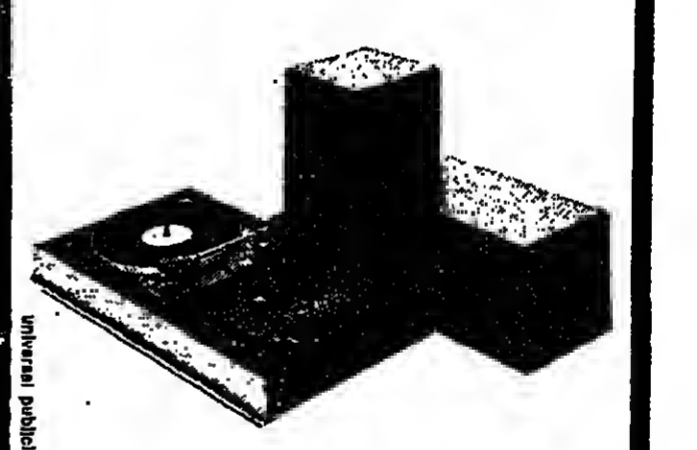
DES PERSONNALITÉS ANTICOMMUNISTES AURAIENT FORMÉ UN « GOUVERNEMENT EN EXIL »

Le colonel K. Souvathana, adversaire de longue date du prince Sihanouk, aurait eu des relations avec les services de renseignements américains.

M. Souvathana, adversaire de longue date du prince Sihanouk, aurait eu des relations avec les services de renseignements américains.

KONTACT

élégance et perfection du son



CHAÎNE C. 10
Chaîne HiFi/stéréo ampli-tuner 2 x 35 W • Platine PE 3044 automatique cellule SHURE M 75 • Bande passante 20 Hz à 20 KHz • Radio PC/BO/OC/PM/AF • Décodeur stéréo • 6 présélections en FM (VU-mètre) • Réception basse/algu/volume par curseurs • 4 sorties H.P. • Prise magnétophone, prise casque • Haut parleur 3 voies 4 Ω.

EXPOSITION : Arts de Chine et d'Extrême-Orient

NOVOTEL Porte de Bagnolet

AMÉRIQUES

Etats-Unis

La C.I.A. est devenue un monstre bureaucratique ingouvernable

Le déballeage du linge sale de la C.I.A. réjouit l'amateur d'anecdotes. Pourtant, on pourrait appliquer à ce qu'il apprend des activités occultes de la Central Intelligence Agency ce jugement pessimiste de Malraux sur la vie: « Un méprisab

petit tas de secrets. » Des mystères déjà à demi défilés, des complots trop vieux pour donner encore des sensations fortes, des soupçons vraisemblables mais difficiles à prouver, quelques « bonnes histoi

res de faits d'importance inégale au ris de faire passer au second plan l'aspect d'une politique étrangère à teneur hégémonique qui conduit à des interventions du type de celle qui a failli la chute d'Allende au Chili.

Certaines aventures « made in C.I.A. » sont pittoresques. L'agence, en 1971, était parvenue à espionner le radio-téléphone de la limousine de M. Brejnev. On ne sait quels renseignements d'ordre stratégique les services américains ont pu ainsi glaner. On a appris, en revanche, grâce à une indiscretion du journaliste Jack Anderson, que M. Brejnev abusait parfois de la vodka et que M. Podgorny parlait avec émotion au téléphone des questions de sa massasse. Ouga. Puis un terme fut mis aux confidences, les Soviétiques ayant, dès la publication de l'article de M. Anderson, pris les dispositions qu'imposait. L'historien dila « des urines du roi Farouk » est plus ancienne, mais la méthode de laquelle elle fait illusion était encore employée récemment, paroli, aux dépens de responsables sud-vietnamiens. Elle consiste à établir des dossiers sur l'état de santé de certains hommes politiques, grâce à l'habileté de bons laborantins.

Après être restée longtemps discrète, une commission d'enquête de la Chambre des représentants avait infligé, à la fin d'octobre, une première blessure à l'amour-propre national. Cette commission, dirigée par M. Otis Filla (démocrate de New York), qui cherche à déterminer si l'argent du contribuable est employé à bon escient, quand il sert aux services secrets, a découvert que les services américains avaient été incapables de prévoir l'offensive vietnamite du 18, en 1968; le renversement de Mgr Makarios, à Chypre; le déclenchement de la guerre de ces nouveaux coups « ne représentent pas le véritable caractère américain ». « Nous considérons », écrivent les sénateurs, ces incidents d'assassinats comme des aberrations. La commission affirme que, « en dehors de la guerre, l'assassinat est incompatible avec les principes américains, l'ordre international et la morale ». Elle demande qu'à l'avenir les individus impliqués dans des tentatives d'assassinat politique soient passibles des mêmes peines que les criminels de droit commun. Le rapport Rockefeller sur la C.I.A. formulait, lui aussi, en juin 1975, des vœux pleins, qui constituent un véritable code des convenances à l'usage des services d'espionnage et des gouvernements chargés de les contrôler.

donnent l'impression que la information est vingt fois collectée, vingt fois analysée, vingt fois mise et commentée dans vingt ports dont, si le hasard en décide ainsi, aucun n'arrivera à temps le table de celui qui pourrait pas une déception. Avant l'invasion la Tchecoslovaquie par les troupes soviétiques, un agent basé à la région avait envoyé à ses supérieurs une analyse assez juste de ce qui allait se passer. Ce qui avait une interprétation d'attente, bloquant le rapport. L'usage d'autres canaux pour connaître ses vues à Washington Les événements lui donneront mal mais son avancement fut compensé par son indiscipline.

Bonnes manières et impérialisme

L'espionnage américain va-t-il être subitement réduit dans ses initiatives et moralisé dans son style? La commission Church estime que tous ces nouveaux coups « ne représentent pas le véritable caractère américain ». « Nous considérons », écrivent les sénateurs, ces incidents d'assassinats comme des aberrations. La commission affirme que, « en dehors de la guerre, l'assassinat est incompatible avec les principes américains, l'ordre international et la morale ». Elle demande qu'à l'avenir les individus impliqués dans des tentatives d'assassinat politique soient passibles des mêmes peines que les criminels de droit commun. Le rapport Rockefeller sur la C.I.A. formulait, lui aussi, en juin 1975, des vœux pleins, qui constituent un véritable code des convenances à l'usage des services d'espionnage et des gouvernements chargés de les contrôler.

En nommant M. Richard Helms le tête de la C.I.A. en 1966, M. James Schlesinger, en l'exécutif songeait déjà à grande opération de nettoyage, en ce qui concerne le perso (environ vingt mille personnes) les finances (le budget global passe 750 millions de dollars), 1973, M. William Colby, qui plus marqué par la tendance « reformiste » que M. Helms, a vu confier la même mission. Les événements ont été très can et précipité une « revue de détail » de laquelle l'agence, de toute sa « neureit pas échappé. Le Congrès et la presse se chargés de hâter le calendrier de la réforme. La presse, parce qu'elle était en quête d'un second scoop après le Watergate. Le Congrès, parce que, depuis des années, entend reprendre en politique d'être un peu de l'autorité qu'elle a perdue au profit du président.

Kissinger et Kennedy

L'affaire de la C.I.A. est égale une dimension électorale. Les vœux des différentes commissions d'enquête ont mis au jour des relations qui peuvent être compréhensibles pour tel ou tel homme politique. Tout n'est certainement pas encore dit, et le meilleur vient au bon moment, celui de la campagne pour l'élection à la présidence de 1976. M. Edward Kennedy pourrait être plus particulièrement visé. Le sénateur démocrate du Massachusetts n'est pas candidat à l'investiture de son parti à l'élection présidentielle, mais sondages d'opinion montrent qu'il est populaire et supérieur à d'autres autres vedettes démocrates. Un paragraphe du rapport de la commission Rockefeller est consacré à lui. Il a trait aux comités d'assassinat organisés par le C.I.A. dont la commission Church a subordonnement prouvé l'existence. « Le temps est manqué, indique le rapport, pour mener une enquête complète sur ce sujet avant la fin de la législature. Le président et les autres dirigeants de la C.I.A. ont été accusés de ne pas avoir permis à la commission sur ce sujet de travailler. Ce qui a été fait. » Les républicains disposent donc toutes les informations concernant notamment, les projets d'assassinat de M. Fidel Castro sous la présidence de Kennedy, et le gouvernement américain a probablement plus de choses que la commission Church. Les résultats des sondages ont été d'ailleurs meilleurs par rapport à ce qui était attendu. M. Rockefeller, qui a déclaré à la fin de sa conférence de presse que les éléments de son rapport sur ce sujet lui ont permis de voir ses dossiers étalés au grand jour.

Par simple souci de gestion, le gouvernement américain a été lui-même pour une part à l'origine de la croisade anti-C.I.A. En se débarrassant pendant la guerre froide, ce service secret a fini par être un monstre bureaucratique, ingouvernable et difficilement utilisable. Après la première époque, celle des analystes brillants, l'emploi croissant d'agents opérationnels, les « dur » qui ont inspiré les personnages de roman, a créé un climat dans la maison. Les seconds méprisaient les premiers, dont il dépendent cependant pour une partie de leurs informations, les premiers n'hésitant pas à l'occasion à mépriser la réalité pour voir lancer une opération à laquelle ils tenaient. Ajoutez, pour mieux comprendre l'inertie de l'ensemble, l'intériorité financière de l'agence par rapport au Pentagone (celui-ci administre 80% des budgets de renseignements, l'agence moins de 20%), le rivalité entre les différents services (un agent a récemment raconté qu'il était trouvé à l'époque de la guerre du Vietnam dans un petit village où douze agents appartenant à différents services secrets travaillaient en même temps), et la mascarade papéariste de toute administration.

Les témoignages d'anciens agents

ALAIN-MARIE CARRON.

l'arbre de
GUERNICA
film de
ARRABAL

VOIR SALLES EN PAGE SPECTACLES

"Porte de Pantin" à 200 m du métro Hoche
LE TRISOILAIRE

Prix : le TRISOILAIRE : un des derniers, immeubles aux portes de Paris à bénéficier d'un prêt PIC au taux de 9,67 %
Prix moyen du m2 au 25 septembre 1975 : 3 000 F cave et parking compris.
Bureau de vente et appartement témoin ouvert les lundi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche: 10h-30 à 13h et 14h-30 à 19h.
54, av. du Général Lederc 93500 PANTIN

Reste 4 et 5 pièces

Plan de financement au 25 septembre 1975
4 pièces 86,80 m2 + balcon 10,88 m2
2 parkings et une cave compris.
263 271 F
apport minimum 20% 53 271 F
PIC sur 20 ans : 210 000 F

pendant les 5 premières années 1 919 F par mois
5 années suivantes 2 058 F par mois
10 dernières années 2 229 F par mois.

160 appartements sur 177 déjà vendus

Liaison : à 200 mètres du métro, 3 lignes d'autobus, commerces, écoles et terrains de sport au pied de l'immeuble.

Equipements : Au TRISOILAIRE, les appartements seront livrés entièrement équipés - cuisines aménagées, machine à laver la vaisselle, four mural, etc., salle de bains et salle de douche, nombreux dégagements, placards, penderies, etc.

P.I.C. 9,67%

Livraison en mars 1976

200 - 254, bd Saint Germain 75007 PARIS

CORI 260.38.22

Affaires et Commerce
Brousse et Savane
Toute l'Afrique est présente au Cameroun.

Afrique maritime, Afrique forestière, Afrique de la savane et des hauts plateaux, Afrique de la faune, de la brousse et des plantes rares. A lui seul, le Cameroun résume toute cette immense diversité africaine.

De l'économie moderne à la danse rituelle, venez découvrir toutes les couleurs de cette Afrique qui dit toutes les autres.

De Paris, Marseille, Rome, Genève... par Boeing 707, quatre fois par semaine, Cameroon Airlines met l'Afrique à quelques heures de l'Europe. Des vols rapides, confortables.

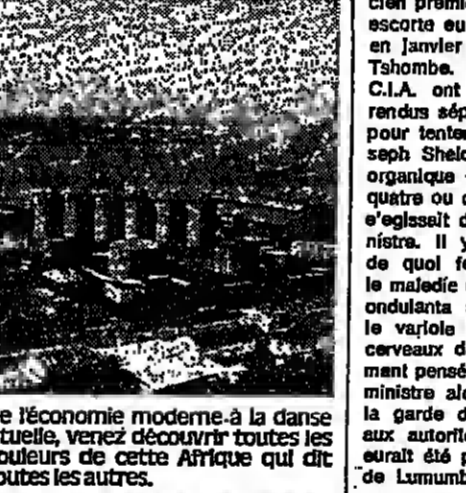
Pour mieux vous servir, Cameroon Airlines relie DOUALA aux grandes capitales africaines, et ses lignes intérieures quadrillent la diversité camerounaise.

Alors, entre deux affaires au Cameroun, vous ne repartirez pas sans voir toutes ces Afriques authentiques.

Renseignements et réservations dans toutes les agences de voyages, les bureaux Air France, et l'agence Cameroon Airlines, à Paris, 12, boulevard des Capucines - 75009 PARIS. Tél. 073.85.40.

POUR MIEUX VOUS SERVIR
CAMEROON AIRLINES

U.A.O. PUBLICITE



De l'économie moderne à la danse rituelle, venez découvrir toutes les couleurs de cette Afrique qui dit toutes les autres.



Renseignements et réservations dans toutes les agences de voyages, les bureaux Air France, et l'agence Cameroon Airlines, à Paris, 12, boulevard des Capucines - 75009 PARIS. Tél. 073.85.40.

مكتبة الأمل

OPIN
L'ÉDITION

RÉTRO
QUE J'AM

L'ÉDITION

POLITIQUE

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

حکامان النمل

Le texte attribuant l'allocation-chômage aux anciens détenus est renvoyé en commission

Les occupants d'immeubles anciens seront mieux protégés

Jeudi 27 novembre, l'Assemblée nationale reprend la discussion du projet de loi...

fort des logements anciens sont alarmants... M. DURAFOUR, ministre du travail...

Les moyens financiers de votre politique? demande M. DUBOIS-DOUT... Pour M. BARROT, une remise en ordre s'impose...

RÉFORME FONCIÈRE : les députés décident que la loi sera appliquée dès sa publication

J'entends 27 novembre, en séance de nuit, l'Assemblée nationale examine en deuxième lecture le projet de loi portant réforme de la politique foncière.

le P.L.D. ainsi que la valeur des terrains, sont appréciées globalement pour l'ensemble de la zone... A l'article 15 (dispositions transitoires relatives aux ZAC et aux zones assimilées)...

ne sont pas soumis aux règles du P.L.D. A l'article 20, qui institue les zones d'intervention foncière, le gouvernement précise que leur création, dans les cas où elle n'est pas décidée par le législateur...

Après une double suspension de séance demandée par le groupe U.D.R., M. FOYER, président de la commission des lois...

Dans la discussion générale, M. GURBLIN (P.S., Hautes-Pyrénées) annonce que son groupe votera ce projet...

Un amendement du gouvernement tendant à l'interdiction de mise en copropriété non seulement des immeubles de la catégorie IV, mais également à ceux de la catégorie III B.

Après une suspension de séance, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement...

Après une suspension de séance, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement...

Après une suspension de séance, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement...

COPIN orfèvre - joaillier - fabricant joaillerie contemporaine PLACE DU THEATRE FRANCAIS

PLUS RÉTRO QUE JAMAIS ! LE PÈRE VERMOT PRÉSENTE L'ÉDITION 1976 EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

RUE LA FAYETTE le centre parisien de la Hi-Fi Venez rue La Fayette... CAMERA 7, SONO CLUB OPERA, PHOTO-PLAT, HI-FI LA FAYETTE, IFF-SCOPE

les meilleurs foies gras du monde se font en périgord à l'occasion des Fêtes de Noël UN MERVEILLEUX COLIS DE FOIE GRAS Colis n° 3 'Soir de Réveillon'

AVANT LE CONGRÈS DU PARTI RADICAL A LYON

M. Servan-Schreiber parviendra-t-il à maintenir son influence ?

Le congrès du parti radical siège à Lyon du 28 au 30 novembre. M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui avait renoncé à ses fonctions de président de la formation en juillet dernier, n'est, statutairement, pas rééligible. M. Gabriel Péroquet, qui, depuis son départ, a assuré l'intérim présidentiel...

« Que prépare M. Jean-Jacques Servan-Schreiber ? » Telle est la question qui occupe l'esprit de la plupart des cadres du parti radical. En effet, s'il n'a guère en temps, en 1974, de s'imposer comme ministre, s'il n'a pas conservé le rôle de conseiller privilégié qu'il semblait jouer auprès de M. Giscard d'Estaing, si ses deux mandats à la présidence du parti valaisien se sont achevés en juillet dernier, dans la quasi-totalité des radicaux, le départ de M. Servan-Schreiber a néanmoins conservé un talent essentiel à son personnage, celui de donner un relief à ses initiatives politiques.

Après avoir naguère défrayé la chronique par ses déclarations nombreuses, parfois impétueuses, voire parfois troubles les siens par ses déclarations. Non rééligible à la présidence de la formation lors du prochain congrès, il a tout de même réussi, en se tenant suffisamment à l'écart, à créer l'inquiétude chez son ou ses successeurs éventuels. La question qui se posera au terme du congrès de Lyon est effectivement de savoir quel degré d'influence — quel pouvoir en somme — aura gardé le « clan » Servan-Schreiber sur le parti politique qu'il avait investi en 1969 (1).

En juillet dernier, le député de Meurthe-et-Moselle avait décidé d'avancer de quelques mois le terme de son mandat présidentiel, la passation des pouvoirs entre le président sortant et le président intérimaire avait en lieu sans heurt. M. Gabriel Péroquet, jusque-là secrétaire général, avait pris en charge le parti jusqu'au congrès. Mme Brigitte Gros, députée des Yvelines et sœur de M. Servan-Schreiber, était devenue secrétaire général.

Près de cinq mois plus tard, on est bien loin, place de Valois, de la sérénité qui présidait à cet épisode. M. Servan-Schreiber ne s'est en rien désintéressé de la vie politique. Sa voix est bien entendue, et il a d'autres les fonctions qui lui étaient échues et les possibilités d'expression publique afférentes. Le successeur présidentiel par intérim, en revanche, a négligé les chances qui lui étaient offertes de prendre en main le parti.

En se posant, dès le départ du député de Meurthe-et-Moselle, comme le président désireux d'amorcer la réunification des radicaux, M. Gabriel Péroquet pouvait s'attendre à quelques succès partiels et immédiats compte tenu que certaines personnalités, proches du parti radical, considéraient comme impossible leur adhésion à la formation valaisienne qu'elle serait dirigée par M. Servan-Schreiber. Effectivement, au mois d'août, l'hypothèse Servan-Schreiber était levée. M. Michel Durafour, ministre du travail, et André Rossi, secrétaire d'Etat — tous deux vice-présidents du Centre républicain — rallièrent la place de Valois.

Escarrouches

Pratiquement, que peut faire la « famille » lors des prochaines assises ? Elle peut agir à deux niveaux : à celui du comité directeur (et donc du secrétariat général) d'abord, à celui du président ensuite.

Le secrétaire général du parti radical est élu par le comité directeur, après le congrès. Mais le comité directeur est lui-même renouvelé lors du congrès, au cours d'une séance à huis clos le premier jour. C'est à ce niveau-là que se livrent les luttes les plus chaudes et que se comptent avec le plus de méfiance les mandats de Lyon réunissent les délégués titulaires de la carte 1974 (donc d'un parti radical à l'époque contrôlée souverainement par M. Servan-Schreiber), qu'à ce niveau-là il soit difficile d'éventuels concurrents d'évincer Mme Brigitte Gros du secrétariat général, pour peu qu'elle entend y demeurer. A moins que dans les derniers jours, les escarrouches sur

le décompte des voix aient tourné à l'avantage des amis de M. Péroquet.

En ce qui concerne la présidence du parti, la situation, au départ, est en revanche plutôt favorable à M. Servan-Schreiber. Bien qu'il ait déclaré, le 4 juillet dernier, qu'il acceptait la présidence par intérim à titre de « mission provisoire » parce qu'il avait, en cours de son mandat, demandé à M. Giscard d'Estaing de lui confier le cumul des fonctions de membre du gouvernement et de chef de parti, le secrétaire d'Etat apparaît comme un candidat tout désigné à sa propre succession. Sauf si...

Sauf si les bruits qui courent à l'intérieur du parti reflètent une réalité. Sans si, par exemple, M. Servan-Schreiber trouve un candidat à opposer à M. Péroquet, sans si M. Jean-Claude Collin, député aux énergies nouvelles, se laisse porter par quelque affectueuse pression de ses amis (et de M. Servan-Schreiber) ; sans si est retenue la proposition de plusieurs fédérations (Essonne, Hauts-de-Seine, Isère, Meuse, Morbihan, Moselle, Orne), favorables à la candidature de Mme Giroud ; sans si M. Jean-Jacques Servan-Schreiber usant de son style et de son sens du drame fait « un malheur » la tribune et demande au congrès de soumettre les ministres radicaux à quelque ultimatum.

Mme Brigitte Gros ne paraît-elle pas récemment, lors d'un voyage en province, d'un « contrat » à passer entre les ministres et les militants du parti en ce qui concerne la mise en application, par le gouvernement, de quelques réformes urgentes ? M. Servan-Schreiber lui-même, dans son éditorial de l'Express (le Monde du 26 novembre) n'écrivait-il pas : « A vous, radicaux, de fixer le cours que vous voulez à la vie politique et au parlement le déni qui vous

الحزبان الراديكالي

POINT DE VUE Réunifier la famille

par GABRIEL PÉRONNET (*)

LONGTEMPS le parti radical a joué un rôle prépondérant dans la vie politique de la nation. A cela, plusieurs raisons convergentes : forte représentation parlementaire au rôle décisif dans un régime d'assemblée, position stratégique déterminante sur l'échiquier des forces politiques, ancrage profond et implantation locale constamment sensible, défense d'un programme de réformes donnant un contenu et un sens à l'idéal républicain. Le congrès du parti radical, c'était alors tout à la fois un tribunal de la conscience républicaine, un organe officiel de contrôle constitutionnel et le grand fête annuelle de la vie politique.

Cette prépondérance a progressivement disparu, surtout avec la mise en place des mécanismes majoritaires éloignant longtemps les radicaux des responsabilités gouvernementales et ministérielles au moment même où les résultats électoraux établissent leurs positions. Des querelles de personnes et des tiraillements internes aggravent encore cette situation.

Et pourtant, les élections présidentielles de 1974 ont montré qu'en dépit d'une représentativité réduite les choix faits par le parti radical avaient pesé de manière décisive sur les destinées du pays ; c'est aux électeurs et aux élites qu'il se réclamait des traditions radicales qu'on doit, en fin de compte, la convergence avec le suffrage universel de l'existence d'une nouvelle majorité présidentielle. Il reste à élargir cette majorité en recherchant des terrains d'entente avec les réformistes qui s'attardent encore dans l'opposition.

La ligne de partage entre celle-ci et la majorité ne saurait être intangible. Il se trouve qu'elle passe au milieu même de la famille radicale. La « décomposition » de la vie politique et l'émergence de la majorité présidentielle impliquent donc la réduction d'une dispersion que des convergences idéologiques rendent chaque jour plus anachronique. Je ne suis tout particulièrement attaché à ce travail de rassemblement qui devrait trouver dans le congrès de Lyon une étape et l'occasion d'un premier bilan. Non point certes un aboutissement ; tant il est vrai que la division des radicaux demeure liée à des données structurelles que des écoulements opportuns seraient insuffisants à modifier ; la réunion de tous les radicaux ne se fera qu'avec l'établissement d'un système électoral dotant leurs élus d'une véritable autonomie par rapport à des alliés ou des appointés trop prompts à dicter leurs conditions.

On a parfois fait grand cas du « not d'ordre » du changement à la réforme ; sachons reconnaître qu'une authentique rénovation de la vie politique passe par une réforme électorale permettant de faire prévaloir l'affirmation des doctrines et des tendances profondes sur les conjonctions tactiques.

L'introduction d'un système de représentation proportionnelle apparaît comme l'élément-clé d'une véritable rénovation dans la vie politique française et de l'équilibre des partis. C'est aussi une voie privilégiée vers la solution de difficultés graves que les données constitutionnelles actuelles du régime permettent d'éventer. Il n'est plus original d'attirer l'attention sur les risques de crise ou à tout le moins de paralysie que ferait peser sur la direction du pays l'hypothèse d'élections législatives amenées au Parlement une majorité

opposée dans son inspiration et dans ses choix fondamentaux au président de la République, lui-même élu du suffrage universel.

L'évolution vers un authentique régime présidentiel est plus que jamais à l'ordre du jour ; une séparation plus marquée de l'exécutif et du législatif pourrait alors rendre la République à ses fonctions législatives et à son rôle de « contre-pouvoir ». Dans ce schéma le Parlement n'aurait plus l'impérieux de décharger de son sein une majorité aux données permanentes. Il devrait traduire aussi exactement que possible la diversité et la richesse des familles politiques et des courants de pensée du pays. Ce que permettrait la représentation proportionnelle. Elle faciliterait également la constitution de « majorités d'idées » analogues à celle qui s'est dégagée lors du vote de la loi sur l'interruption de grossesse. Elle faciliterait ainsi la formation d'une conjonction des réformateurs indépendants des clivages nés par ailleurs de l'élection présidentielle.

Au sein d'un tel Parlement, rendu à ses missions essentielles, la famille radicale, plus sagement réunifiée, jouerait un rôle déterminant. Moins par un arbitrage marginal

que par un apport idéologique véritable tant il est facile de donner une actualité aux thèmes permanents dont se réclament les radicaux ; au moment où l'évolution des techniques et des sociétés multiplie les servitudes collectives, le détachement prioritaire de l'individu ne saurait être tenu pour anachronique. Un idéal d'égalité entendu non comme un nivellement, mais comme une égalisation des chances et comme la possibilité offerte à tous de s'élever librement dans les hiérarchies nécessaires ; une économie utilisant les vertus fécondes du marché et de la liberté d'initiative, mais n'y trouvant que des moyens à subordonner aux fins d'intérêt général ; une politique de la sécurité assurée par la solidarité à tous les niveaux, voilà autant de thèmes historiques et présents du radicalisme de toujours.

Ce seront là les lignes de force d'une « déclaration » débattue au congrès de Lyon. Je souhaite que cet apport doctrinal lisse du congrès une étape marquante non seulement vers la réunion de la famille radicale, mais aussi dans une évolution souhaitée par tous de notre vie politique vers encore plus de démocratie.

(*) Président du parti radical, secrétaire d'Etat à la fonction publique.

le journal mensuel de documentation politique après-demain (non vendu dans les kiosques) Offre un dossier complet sur LE POUVOIR DANS L'ENTREPRISE Articles de J. DELORS, G. MARTINET, etc... Envoyez 8 francs (timbres ou chèques) à APRES-DEMAIN 27, rue Jean-Dolant, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 30 F pour l'abonnement annuel (40 % d'économie) qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

Éclair JOAILLER Perles de Culture 2, rue de la Paix - Tél. : 261-03-29

Léo Hamon BORDAS UNE REPUBLIQUE PRESIDENTIELLE? Bordas Etudes (Tome I) Institutions et vie politique de la France actuelle ● Une expérience vécue ● Un enseignement donné Avec le concours de Xavier Delcros, Maître-assistant à l'Université de Paris I 1 volume, 278 pages, format 13x22, broché 35 F

BIENTOT Un recueil édité par Le Monde L'actualité politique vue par BONNAFFÉ, CHENEZ KONK, PLANTU « Une bande dessinée imprimée sur les grands événements politiques. » DESSINS - DOCUMENTS 74-75 10 F

SUISSE UN CHALET A L'ALPE DES CHAUX ● UN ENSEMBLE MONTAGNARD (1500 M) Conçu dans le respect des traditions valaisannes, un environnement unique et protégé, et plus de 100 km de pistes... ● UNE POSSIBILITÉ RARE d'investir en Suisse à des conditions exceptionnelles : crédit à 7% Pour en savoir plus, retournez rapidement ce bon à EQUITY-Corp, 50, av. de la Gare - 1003 Lausanne à Paris : Norbert Blanc 3, avenue des Dorées 75019 Paris Tél. 607.89.76

HAMMOND Un orgue électronique avec 1800 F au comptant LAFAYETTE ELECTRONIC 220, rue Lafayette Paris 8e Tél. : 208.61.87

fascination de la fourrure

AUX FOURRURES DU NORD

SPECIAL COLLECTIONS FETES

COLLECTION DE PRESTIGE 75/76

Vison Black Diamond, Saga, Blackglama, Emba, Chinchilla, Zibeline, Breitschwantz, Astrakan Swakara, Castor, Renard blanc, bleu, roux.

MANTEAUX LONGS et CAPES du SOIR en :

Vison blanc, Vison Blackglama, Vison Rowalla, Renard, Breitschwantz, Chinchilla.

MANTEAUX

Chinchilla	60.000 f	Astrakan pleines peaux	3.650 f
Chinchilla	38.750 f	Pattes d'Astrakan	1.950 f
Zibeline	75.000 f	Ragondin	6.250 f
Pékan	36.000 f	Marmotte	6.350 f
Breitschwantz vison blanc	34.750 f	Petit gris	4.250 f
Vison Black Diamond	32.500 f	Renard bleu	5.850 f
Vison Blackglama	16.250 f	Weasel	4.950 f
Vison Dark, pastel	14.250 f	Pattes de Guanaco	4.650 f
Vison Pastel	11.250 f	Queues de vison	4.650 f
Vison Tourmaline	11.750 f	Fouine	4.250 f
Vison Saphir	9.750 f	Agneau des Indes	4.250 f
Vison couleur	9.250 f	Rat d'Amérique	4.250 f
Vison col renard	9.750 f	Gorges de Vison	3.850 f
Vison Dark	8.350 f	Poulain	3.850 f
Vison ranch pleines peaux	7.850 f	Pahmi	3.250 f
Castor du Canada	9.250 f	Murmel	3.450 f
Loup	7.850 f	Mouton doré	1.450 f
Astrakan Swakara	7.450 f	Lapin fantaisie	1.750 f
Astrakan Swakara	6.850 f	Lapin diffusion	1.350 f
Astrakan pleines peaux	4.850 f		

- Service après vente
- Reprise en compte de vos fourrures actuelles au plus haut cours
- Les plus larges facilités de paiement

Pour participer à l'opération de sauvegarde des félins tachetés en voie de disparition, aucune fourrure: panthère, ocelot, tigre, guépard, léopard, jaguar, ne sera vendue.



2 ADRESSES

LAFAYETTE

115 à 119 Rue LAFAYETTE
PARIS. 10^e

Près GARE du NORD

PASSY

100 Avenue PAUL DOUMER
Angle Rue de la POMPE
PARIS. 16^e. Métro MUETTE

Magasins ouverts tous les jours de 9h. à 19h sans interruption, sauf Dimanche

ODOUL
Garde-meubles
208 10-30

Samedi 29 - Dimanche 30, Exposition
arts de chine
une collection d'ivoires et pierres dures sculptés d'Extrême-Orient
JADE - CORAIL - QUARTZ
LAPIS-LAZULI - MALACHITE, etc.
LE MÉRIDIEN
81, bd Gouvion-Saint-Cyr (17^e), de 10 à 19 heures

NOËL EN FINLANDE



réalisez vos rêves d'enfant
Venu de son pays, le Lapone, le Père Noël vous rejoindra lors de votre veillée devant un feu de bois. Vous eurez choisi et coupé vous-même votre sapin dans la forêt proche. Vous étrennerez la neige avec des rennes pour seuls témoins. Enfin le vrai Noël, pensez-y dès aujourd'hui

Renseignements : **OFFICE NATIONAL DU TOURISME DE FINLANDE**
13 rue Aubert 75008 Paris Tél. 266.40.13

Nom _____
Adresse _____
désire le dépliant **LA FINLANDE SOUS LA NEIGE**

MÉDECINE

Le projet de réforme du code de déontologie

Le conseil national de l'ordre soumet le texte à la réflexion des élus médicaux

Le ministre de la santé prépare actuellement une réforme du code de déontologie médicale, qui définit les règles fondamentales de l'exercice de la profession de médecin : devoirs et droits du médecin envers ses malades, ses confrères, règles de rémunération, etc. A ce titre, le conseil national de l'ordre a adopté, le 17 janvier dernier, un projet de nouveau code qu'il a ensuite soumis

au ministre de la santé. Après avis de celui-ci, ce texte, modifié ou non, fera l'objet d'un décret en Conseil d'Etat et remplacera l'ancien code, qui date de 1855 et n'a subi, depuis, que de petites modifications. Le conseil national de l'ordre vient d'adresser ce projet aux présidents et secrétaires généraux des conseils départementaux. La distribution de ce docu-

ment, dont nous donnons des extraits ci-dessous, et qui semble rattacher à certain retard des textes par rapport au progrès de la médecine et à l'évolution de la société, n'est certainement pas sans hasard, à une dizaine de jours des élections nationales de l'ordre qui auront lieu les 6 et 7 décembre prochain à Paris, en présence de près de deux mille élus de médecins.

Nouveautés et nuances

Voici les extraits particulièrement significatifs du projet de code de déontologie élaboré, en janvier dernier, par le conseil national de l'ordre des médecins :

LE RESPECT DE LA VIE HUMAINE

« (...) ART. 2. — La profession médicale est au service de l'homme, pour la protection de la santé, pour le traitement des maladies et des blessures, pour le soulagement des souffrances, dans le respect de la vie humaine et de la personne humaine. »

L'article actuellement en vigueur stipule : « Le respect de la vie et de la personne humaine constitue en toutes circonstances le devoir primordial du médecin. »

« (...) ART. 3. — Les médecins doivent prêter leur concours à l'action entreprise par les autorités compétentes en vue de la prévention des maladies et de la protection de la santé. »

Selon l'article 47 actuel, « il est du devoir du médecin, compte tenu de son âge, de son état de santé et de son éventuelle spécialisation, de prêter son concours à l'action entreprise par les autorités compétentes en vue de la protection de la santé et de

l'organisation des soins, là où elle est nécessaire et possible. »

LA VOLONTÉ DU MALADE
« ART. 6. — Le libre choix de son médecin est pour le malade un droit ; l'exercice de ce droit doit être facilité. La volonté du malade doit toujours être respectée dans toute la mesure du possible. Lorsque le malade est hors d'état d'exprimer son consentement aux soins qu'on se propose de lui donner, ses proches doivent, sans urgence ou impossibilité, être prévenus et informés. »

Dans le code actuel, au chapitre des devoirs généraux des médecins, aucun article ne correspond à ce texte. Toutefois, au travers des articles 38 à 39, certains devoirs des médecins envers les malades traités sous une forme discrète de l'information du malade et de sa famille. Enfin, l'article 8 fait du libre choix du médecin par le malade un principe traditionnel qui s'impose à tout médecin, sauf dérogations précises.

L'ÉCONOMIE

« ART. 7. — Le médecin est libre de ses prescriptions, qui seront celles qu'il estime les plus appropriées en la circonstance. Dans toute la mesure compatible avec l'efficacité des soins, et sans

négliger son devoir d'assistance morale, il doit avoir le souci de limiter ses prescriptions et ses actes à ce qui est nécessaire. » Selon l'article 39 actuel, dans toute la mesure compatible avec la qualité et l'efficacité des soins et sans négliger son devoir d'assistance morale envers son malade, le médecin doit limiter au nécessaire ses prescriptions et ses actes.

LES ESSAIS THÉRAPEUTIQUES

« ART. 19. — L'essai sur un malade d'une thérapeutique nouvelle ne peut être envisagé qu'après les études biologiques adéquates, sous une surveillance très stricte, et seulement si l'essai dont il s'agit présente pour le sujet un intérêt direct. »

Aucun article actuel ne mentionne précisément les essais thérapeutiques.

L'EUTHANASIE

« ART. 20. — Le médecin doit s'efforcer d'apaiser les souffrances. Il n'a pas le droit, même dans les cas qui lui semblent désespérés, de hâter délibérément la mort. »

Aucun article correspondant n'existe dans le code actuel.

L'AVORTEMENT

« ART. 21. — Un médecin ne peut prescrire ou pratiquer un avortement que dans les cas où la loi l'autorise et aux conditions qu'elle impose. Il est toujours libre de s'y refuser. »

L'article 38 actuel a été rendu caduc par la promulgation de la loi sur l'avortement, le 17 janvier 1975. Il limitait l'avortement thérapeutique à la sauvegarde de la vie de la mère.

LA STÉRILISATION

« ART. 22. — La stérilisation ne peut être pratiquée que pour des motifs médicaux très sérieux et, sans urgence ou impossibilité, avec le consentement de l'intéressé. »

Aucun article du code actuel ne mentionne la possibilité d'une stérilisation.

LES HONORAIRES ET LA MÉDECINE SALARIÉE

« ART. 26. — Les honoraires du médecin lui sont, en règle générale, remis par le malade. Ils doivent être calculés à l'acte ; le forfait pour la durée d'une maladie ou d'un traitement n'est autorisé que dans quelques cas particuliers tels que : interven-

tion chirurgicale et soins post-opératoires, accouchement, surveillance du post-partum, cures thermales, traitements physiothérapeutiques. Le forfait de l'efficacité d'un traitement n'est autorisé. »

« Lorsqu'une disposition législative ou réglementaire le prescrit, un organisme peut être chargé, sous le contrôle des honoraires de médecin, de la surveillance de soins aux victimes de guerre. »

« La rémunération d'un médecin peut être calculée au mois à la vacation, et versée par l'organisme ou une administration dans les cas suivants : »

1) Dans les établissements de soins à but non lucratif (...)

2) Pour les activités de médecine préventive ;

3) Dans certaines formes particulières de l'activité médicale telles que la surveillance médicale des malades d'un établissement ou la pratique en équipe thérapeutiques spécialisées. »

L'article 42 actuel ne mentionne sous une forme un peu plus générale que le premier paragraphe du nouveau texte.

LE DROIT À LA GRÈVE

« ART. 52. — Quelles que soient les circonstances, les soins médicaux ne peuvent être suspendus pour motif de grève. »

Aucun article du code actuel ne mentionne l'éventualité d'une grève.

LA MÉDECINE DE GROUPE

« ART. 67. — Dans les cas de « nets de groupe » tenus par plusieurs praticiens associés, qu'en soit le statut juridique, l'exercice de la médecine doit rester personnel. Chaque praticien garde son indépendance professionnelle. Le libre choix du médecin par le malade doit être respecté. Tout document (ordonnance, certificat, etc.) doit porter le nom du praticien dont émane, et être signé par lui. »

« ART. 68. — La mise en commun des honoraires dans les associations de médecins et les « nets de groupe » n'est autorisée que si les médecins associés indiquent tous la médecine générale ou sont tous spécialistes d'une même discipline. »

Ce texte n'a pas son précédent dans le code actuel. Cependant, les articles 11, 21 à 44 et 72 du code mentionnent de manière éparse les devoirs et les droits des médecins exerçant en groupe.

KING MUSIQUE®

Le premier réseau de vente européen exclusivement haute fidélité participe avec ses 5 centres de la région parisienne au jubilé Bang & Olufsen.

3 chaînes B&O à 4450 F.

Trois ensembles stéréo haute fidélité de 2 x 22 watts équipés des nouvelles enceintes Uni-phase B & O.



Chaîne B & O 1100
Ampli 2 x 22 W. - tuner FM
Platine tourne-disques
Enceintes Uni-phase S 30



Beocenter 1800
Combiné platine-tuner FM
Ampli 2 x 22 W.
Enceintes Uni-phase S 30



Chaîne B & O 901
Ampli 2 x 22 W. - tuner AM-FM
Platine tourne-disques
Enceintes Uni-phase S 30

Exposition des chaînes et salons d'écoute à :

Paris 9^e 1, place Clichy
78 Versailles 26, avenue de Saint-Clément
91 Evry 2 Centre Commercial
94 Belle-Epine - Talais Centre Commercial
94 Créteil Centre Commercial - Créteil Soleil

Prudence et opportunisme

La distribution du projet de code de déontologie à la veille des élections de l'ordre arrive à point nommé : face aux attaques dont celui-ci fait l'objet depuis quelques années, notamment à propos de la contraception et de l'avortement, et qui ont culminé avec le refus de six cents médecins, au début de l'année, de payer leurs cotisations, l'ordre se défend et l'ordre montre qu'il est capable d'évolution : avec des années de retard, un nouveau code de déontologie apparaît enfin à l'horizon.

Le nouveau texte intègre, en effet des données que le présent code ignore. Si le tiers payant apparaît plusieurs années. Si le « m d s o i n s » salariée est reconnue avec précision dans ses formes de rémunération au moment où deux tiers des diplômés ont tout ou partie de leur exercice rémunéré par un tiers, il y a presque trente ans qu'existent des médecins du travail, des médecins de dispensaires et dix-sept ans qu'a été instauré le « plein temps » hospitalo-universitaire.

Ce texte reflète un mélange de prudence, de conservatisme et d'opportunisme. Prudent, car il entérine avec toutes sortes de nuances ou de réserves des situations de fait, et semble se contenter très souvent de suivre le mouvement.

Opportunisme et conservateur, car il fait apparaître des notions nouvelles, à l'ordre du jour, mais en évitant bien de faire le moindre pas en avant. « Le médecin n'a pas le droit (...) de hâter délibérément la mort. » « L'euthanasie ne peut être pratiquée que pour des motifs médicaux très sérieux », affirme ce texte.

Pour ne prendre que cet exemple, faudra-t-il, de nouveau, attendre vingt ans pour voir « autoriser » une opération dont tous les médecins — sauf peut-être les conseillers nationaux de l'ordre — savent qu'elle est quotidiennement pratiquée ?

Ce texte reflète certainement le souci du conseil de l'ordre de ménager les médecins situés sur sa droite et sur sa gauche, eu égard de ne pas perdre toute crédibilité, de ne pas être trop dépassé par l'évolution des habitudes, les changements d'exercice ou les progrès des techniques. On ne peut qu'accueillir avec satisfaction le plus grande place laissée aux notions « de médecine sociale », d'exercice en groupe, et le léger recul sur les « principes fondamentaux » (paiement à l'acte, honoraires libres, etc.) sur lesquels on s'est appuyés des combats qui étaient loin d'être tous justifiés. Mais à lire le nouveau texte, l'exercice libéral de la médecine semble pour des années encore rester la pièce maîtresse de l'édifice.

Changements certes, dont on peut se réjouir, mais juste assez pour faire cadrer les textes juridiques avec la réalité des faits, juste assez pour survivre.

Souhaitons que les pouvoirs publics, intervenant après le conseil national de l'ordre, soient plus loin. Souhaitons aussi que ce code ne soit pas figé pour vingt nouvelles années, beaucoup mieux à modifier dans les mentalités et dans les faits.

XAVIER WEBER.

مكتبة النجف

خدمات النجلى

SPORTS

VOILE

La Mini Ton Cup est déjà assurée d'une excellente participation

Déjà en plein essor, la course en temps réel marque un point décisif avec la création de la Mini Ton Cup. En 1968, Jean Feytel et le Cercle de la voile de Paris (C.V.P.) lançaient la One Ton Cup, disputée chaque année sans handicap entre des bateaux différents mais jouant tous 27,5 pieds IOR (International Offshore Rule) et mesurant environ 11 mètres de long. La formule a été peu à peu étendue à d'autres catégories de voiliers généralement moins importants — trois quarts tonners, half tonners, quarter tonners — mais allant aussi jusqu'au two tonners.

posant un minimum de volume utile dans la cabine, deux couchettes et limitant la course à l'armement; ainsi la voiture ne peut comprendre que deux spinners. L'accueil réservé à cette initiative a dépassé l'attente de son auteur. La rencontre ne pourra avoir lieu à Port-Grimaud comme prévu initialement; elle se déroulera en quatre étapes, du 20 au 30 août prochain, à La Rochelle. En effet, la Société des régates nautiques (S.R.N.), qui depuis toujours a l'habitude de courses en temps réel, possède une expérience et une infrastructure à terre très précieuses l'une et l'autre.

Jeux olympiques

M. MAZEAUD DÉPLORE CERTAINES EXIGENCES DES ORGANISMES INTERNATIONAUX

« Des menaces nouvelles et plus précises semblent apparaître sur les Jeux olympiques de Montréal », a déclaré, jeudi 27 novembre à Rambouillet, M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports. Le secrétaire d'Etat a déploré les difficultés et les contraintes dues aux exigences des grands organismes internationaux. « Le Comité international olympique impose aux pays organisateurs des dépenses de plus en plus colossales. Ce n'est pas possible », a-t-il dit, en rappelant le coût astronomique des installations de Montréal. Le secrétaire d'Etat a également insisté sur les décisions prises unilatéralement par les grandes fédérations internationales qui modifient les normes de certaines installations sportives, rendant ces dernières subitement inutilisables pour la compétition.

HIPISSIME. — Le prix de l'Orme, disputé le 27 novembre à Vincennes, et servant de support au pari tiercé, a été remporté par Elis, dressé par Tudor et Effendiz. La combinaison gagnante est 6, 7, 13.

Les architectes navals français face à leurs concurrents étrangers

Créé l'an dernier, l'Institut français des architectes navals (IFAN) vient d'organiser à Paris, sa première réunion d'information.

an secrétariat à la marine marchande. L'équipement, l'aménagement intérieur relèvent aussi de la compétence de l'architecte naval qui, de plus, assure souvent la surveillance de la construction.

En France, cette profession est réellement libérale. Contrairement à ce qui se passe dans certains pays comme la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, elle ne fait l'objet d'aucune réglementation et ne nécessite aucun diplôme particulier. En fait, si utile qu'il soit, l'enseignement donné par l'Ecole civile du génie maritime ou par la section d'architecture navale de l'Ecole nationale supérieure de technique de Nantes, ne prépare pas spécialement à la profession.

Il est juste d'ajouter que les architectes navals français sont un nombre de quelques dizaines seulement dont la plupart sont attachés aux bureaux d'études des chantiers. Quant à l'IFAN, présidé par M. François Sergant, il comprend vingt-deux membres, parmi lesquels figurent les créateurs les plus en vue.

D'origine et de formation très diverses, ces architectes doivent posséder des connaissances très variées allant de l'hélice au gréement, de la résistance des matériaux à l'esthétique en passant par l'hydrodynamisme et l'aérodynamisme. Les règles de jauge et de sécurité: le dossier des plans d'exécution doit être soumis pour approbation à la commission de sécurité de la navigation de plaisance qui siège

La concurrence étrangère

L'IFAN publie un bulletin et des mémoires relatifs à des recherches scientifiques, techniques ou portant sur la sécurité. Précisons que les honoraires de l'architecte naval s'élevaient à 10 % du prix hors taxes de l'unité prévue à naviger pour la tranche inférieure à 120 000 F, à 7 % entre 120 000 et 300 000 F, et décroissent progressivement.

A la vérité, l'un des problèmes les plus aigus qui se posent aux architectes français est sans doute celui de la concurrence de leurs confrères étrangers, en particulier des Américains. Nous possédons certainement les meilleurs spécialistes mondiaux dans les domaines comme celui du petit voilier habitable. Toutefois, le prestige acquis par des bureaux de dessin d'outre-Atlantique ne laisse pas insensibles beaucoup d'amateurs français.

A en juger par les résultats obtenus par plusieurs de nos représentants aux grandes compétitions internationales de haute mer, notamment l'échec dernier, le recours à un architecte étranger fort estimé, ou à la mode (car la mode règne aussi dans ce domaine) ne suffit pas à beaucoup près, pour enrichir un palmiers. — Y. A.

LE PARIS - PAS COMME IL FAUT -

Le Lido, Régine, qui, bien sûr... Mais il y a à Paris, des endroits bien moins connus, follement gais et parfois, « pas du tout comme il faut ». C'est à un nouveau Paris de la nuit, surprenant et irrésistible, que Gault et Millau vous invitent dans le numéro de décembre du Nouveau Guide Gault-Millau.

une idée cadeau



Chaudière 390 F Crapaud 560 F en velours dralon (6 coloris) Grand choix de Panoramiques, Salons tous styles, fauteuils... à des prix de fabrication (tissus, velours, cuir... tous coloris) sièges MAJ 57 rue de la Roquette PARIS 11e - 805.23.92 Livraison dans toute la France-T+30 F

(Publicité) attention! 355-42-22 devient 355-39-08 à dater du 1er décembre ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE PARIS 79, av. de la République (75011).

LANVIN - NESTLE - SUCHARD

C.C.A. Chocolats - Chocolatiers - Vins. Pour les particuliers pour le personnel et les CADEAUX D'ENTREPRISES. EXTRAIT DE NOTRE TARIF: Champagne (seul au 6 L) 12,50 F, Cognac (seul) 12,50 F, Liqueur (seul) 12,50 F, etc.

Pour suivre à la radio les cours d'Anglais de la BBC A L'ECOUTE DE LONDRES. Textes et applications en Français. Abonnement 12 N° par an, F 35,40. Spécimen gratuit sur demande à: EDITIONS DESOULIERES, 8, rue de Berni - 75008 PARIS.

Sachez offrir. COMPTOIR D'ORLÉANS 114, av. du Gal.-Leclerc Paris 14e. LEROY 4, fg Saint-Honoré Paris 8e. COMPTOIR DES 4 RUES 82 bis, rue Gabriel Péri 93 Saint-Denis. BIJOUTERIE BABYLONE 2, rue de Babylone Paris 7e. COMPTOIR DE ST-CLOUD 2, pl. de la Porte de St-Cloud Paris 16e. ces bijoutiers vous aident à choisir ce que vous aimerez à deux.

ÉDUCATION

DES ÉTUDIANTS ET DES ENSEIGNANTS SIÈGERONT AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE

Un arrêté, publié au Journal Officiel du 23 novembre, précise les modalités d'élection des délégués enseignants et étudiants des unités pédagogiques d'architecture au Conseil supérieur de l'enseignement de l'architecture et aux conseils de gestion des unités pédagogiques d'architecture. Chaque unité élit pour deux ans, à une date fixe par le secrétariat d'Etat à la culture, un délégué étudiant et son suppléant, qui doivent être français, et un délégué enseignant et son suppléant. De leur côté, les conseils de gestion comprennent le directeur de l'unité pédagogique d'architecture, membre de droit, de trois à neuf représentants élus des étudiants, un nombre égal de représentants élus des enseignants, et de un à trois représentants élus du personnel administratif et technique. Dans la même série de mesures, le secrétariat d'Etat à la culture annonce la création d'une commission des programmes des unités pédagogiques d'architecture. Cet organisme consultatif a pour mission de donner un avis au sujet des programmes d'enseignement qui lui sont transmis pour approbation par les unités pédagogiques d'architecture.

RECTIFICATIF. — Contrairement à ce qui a été indiqué dans l'article « Deux associations agréées réclament des subventions de l'Etat » (le Monde du 19 novembre), les Clubs de loisirs et d'action de jeunesse (C.L.A.J.) prennent part aux élections des membres du haut comité de la jeunesse, des sports et des loisirs, et sont même représentés en la personne de M. Thebaud dans le collège jeunesse et éducation populaire.

Orly, Roissy? Une mise au point d'Air France

Table with 2 columns: Orly and Roissy-Charles de Gaulle. It lists destinations, means of access, and circulation information for Air France flights from both airports.

II AIR FRANCE

D. ANZIEU Le groupe et l'inconscient Coll. "Psychismes" DUNOD 59 F

SOCIÉTÉ

Des prostituées britanniques créent un « syndicat »

De notre correspondant

Londres. — Les prostituées britanniques doivent-elles s'organiser sur le plan syndical pour mieux défendre leurs intérêts ? Selon Helen Buckingham — un pseudonyme — une femme de « bonne famille » qui s'était préparée à la carrière d'institutrice, mais qui préféra faire commerce de ses charmes, la réponse n'est pas douteuse.

Helen Buckingham s'emploie à lancer en Grande-Bretagne une organisation pour laquelle elle propose le sigle FOSSI (Prostitutes United for Social and Sexual Integration). Ce sigle équivaut phonétiquement à un terme du langage populaire désignant les organes féminins. L'établissement de FOSSI est apparemment encouragé par d'autres organisations du même genre, telle que PONY (Prostitutes of New-York) et COYOTE (Call off your old tired bitches) de Californie.

Helen Buckingham a pris la parole lors d'une conférence de presse organisée pour le lancement d'une étude sur la prostitution par M. Jeremy Sandford, écrivain britannique très respecté et spécialiste des problèmes sociaux. Des représentants de diverses organisations de juristes

et du conseil municipal de Westminster étaient présents à cette réunion, mais n'ont pas pris la parole.

La championne des FOSSI s'élève contre le fait que la prostitution ne soit pas reconnue socialement comme une activité utile. La loi britannique n'interdit à personne de faire le commerce de son corps, mais elle sanctionne toujours le racolage et le proxénétisme. Helen Buckingham souhaite donc que la prostitution soit pleinement légalisée, non seulement dans certains quartiers, mais aussi par l'intermédiaire d'agences qui fournissent des « hôtesse » et dans des centres analogues à ceux qui existent en Allemagne fédérale.

La représentante des prostituées a laissé entendre que l'opposition la plus vive à laquelle elle se heurte est celle des mouvements féminins de libération, qui jugent que les prostituées sont des esclaves soumises à tous les désirs de leurs clients. Elle estime, au contraire, que la prostitution est un moyen par lequel la femme peut avoir une vie « significative » et défendre sa place au sein d'une société dominée par les hommes.

JEAN WETZ.

Les prostituées parisiennes vont demander audience au préfet de police

Jackie ou le militantisme ordinaire

Après les vedettes (Ulla), après les intellectuelles favorables à la réinsertion et au recyclage (Sonia), le mouvement des prostituées va-t-il être maintenant mené par des militantes ordinaires, soucieuses de lutter au jour le jour pour la défense de leurs droits sociaux ? C'est l'impression qu'on peut retirer de la conférence de presse donnée jeudi 27 novembre à Paris par « Jackie », solide mère de famille d'une quarantaine d'années, qui a succédé à Sonia à la tête des « parisiennes » (le Monde daté 23 et 24 novembre 1975).

Croyant aux vertus du travail en commun, refusant les pièges qui guettent les leaders charismatiques, Jackie a été entourée d'un « collectif » qu'elle consulte avant toute décision ou décision publique. « Nous avons des responsables par quartier, Chaussée-d'Antin, rue Saint-Denis, Barbès, le bois de Boulogne et par hôtel. Nous nous téléphonons tous les jours »,

affirme-t-elle. Bien qu'elle s'en défende, son attitude ressemble beaucoup à celle d'une militante syndicale. « Pas de manifestations intempestives : nous voulons être sérieuses, calmes, résolues jusqu'au moment où le Parlement sera saisi du projet de loi établi à partir des propositions de M. Pinat le magistrat chargé par le président de la République d'un rapport sur la prostitution ».

En attendant, les « parisiennes » vont demander audience au préfet de police et au procureur de la République. Elles se font aider par des avocats. Elles ont commencé à rédiger des statuts de la femme prostituée, qui consignent de véritables cahiers de revendications : « Les femmes exigent la liberté de pouvoir se prostituer dans des chambres d'hôtel sans que l'hôtelier soit automatiquement accusé de proxénétisme... Il n'est pas question d'avoir à supporter une patente municipale ou quoi que

ce soit de ce genre, comme certains maîtres l'ont parfois imaginé ».

Le collectif demande la bénédiction de la sécurité sociale pour les femmes prostituées et pour leurs enfants. Il réclame, en définitive, le « droit à la sécurité, à la santé et à une vieillesse décente ».

Partant sur un ton très mesuré, arborant un sourire d'assistante sociale quand son propos l'amène à évoquer quelques détails scabreux de son métier, Jackie ne s'élève vraiment que pour « parler finances », c'est-à-dire impôts. « Les femmes prostituées ne sont pas des compteuses qui l'an peut relever en fin d'année... »

Mais son maître mot, sa « note personnelle », ce sont les enfants. La prostitution n'a pas que des aspects fastueux : « Il y a des filles qui n'ont pas de quoi nourrir leurs enfants... »

DOMINIQUE DHOMBRES.

CORRESPONDANCE

Après le congrès de Laissez-les vivre

L'article « Laissez-les vivre soupçonne » — une franc-maçonnerie internationale d'être à l'origine de la loi sur l'avortement — (« le Monde du 25 novembre ») a provoqué des réactions parmi nos lecteurs, dont nous publions ici quelques extraits.

Mme Geneviève Pouillot, secrétaire générale de Laissez-les vivre, responsable nationale à S.O.S. futures mères, nous écrit : « Dans les six dernières lignes de l'article (1), non seulement il pense être déformé, mais on irrite des paroles que je n'ai jamais utilisées concernant le sujet que je n'ai d'ailleurs pu traiter, ainsi que vous pouvez constater vous-même en lisant le texte intégral de mon intervention, que vous trouverez ci-joint ».

Mme Pouillot nous demande de préciser en effet, dans le texte transmis par Mme Pouillot, mais ce n'est pas une transcription intégrale ou discours effectivement prononcé. Nous maintenons que Mme Pouillot a eu son intervention à la tribune en commentaire à nos lettres de l'assistance, a fait part de la réticence rapportée dans les six dernières lignes de l'article.]

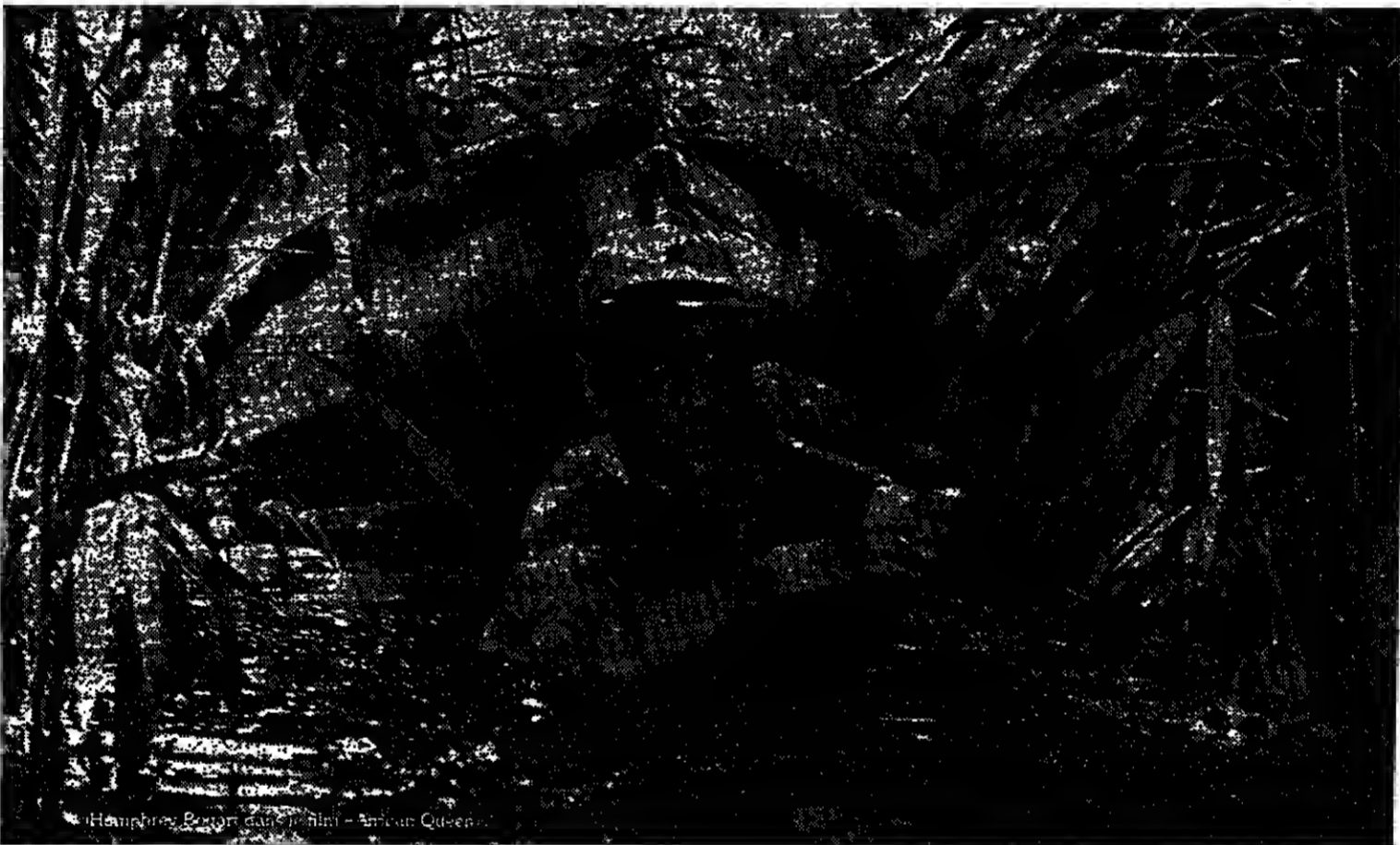
M. Jean-Paul Valuet (Vidéennes) nous précise : « Le mystère « organisme » auquel vous faites allusion dans votre article sur le congrès de Laissez-les vivre n'est autre que le mouvement Planned Parenthood, dont la Fédération américaine a été créée en 1921 (Planned Parenthood America), et qui se consacre à l'origine à la planification des naissances. Il existe aujourd'hui effectivement une Fédération internationale du Planned Parenthood qui, bien sûr, étend son action à toute la planète ».

Le docteur Pierre Lambe (Généraliste) « accoucheur spécialiste (Châteauroux), estime : « En ce qui concerne les ponctions de liquide amniotique, spécialisées et surtout conduites les ponctions sans thérapeutique, les ponctions tardives à but thérapeutique n'ont nullement été condamnées... Enfin, je tiens à vous signaler que le numéro S.O.S. futures mères à Châteauroux, Paris, Il est B.P. III-10, 75010 Paris Cedex 10. »

[Il allait sans dire que, dans le contexte de l'avortement, il n'y a à l'évidence nullement question de ponctions tardives effectuées, particulier lorsque le terme de grossesse est dépassé, mais d'annulations, qui permettent, entre 1 et quatre semaines, le diagnostic de certaines anomalies chromosomiques.]

(1) « Nous devons aider toutes les femmes qui attendent un enfant, si nous savons qu'une femme doit abandonner son enfant, nous devons pas le lui dire, pour ne pas la choquer, pour ne pas qu'elle avorte. »

“Vous n'auriez pas vu ma banque?”



Quand chercher votre banque devient un sport, c'est que son réseau international est insuffisant.

Le Groupe des banques Barclays avec un actif de 33 milliards de dollars possède plus de 5000 agences à travers le monde, dont plus de 3000 sont implantées en Grande-Bretagne. Naturellement, il y a une agence Barclays dans chaque centre financier du monde. Si vous travaillez avec l'étranger — ou si vous en avez l'intention — nous pouvons vous aider, ici ou là-bas. En France, Barclays Bank SA est la filiale française du Groupe Barclays. Venez nous voir à l'une des adresses ci-dessous.

Agences de Paris et Région Parisienne :
Agence Centrale - 33, rue du 4-Septembre
Agence Champs-Élysées - 6, rond-point des Champs-Élysées
Agence Kléber - 24, avenue Kléber
Agence Neuilly-sur-Seine - 135, avenue du Roule
Agence St-Germain-des-Près - 157, bd St-Germain
Agences de Province :
ANKLES-BAINS - 10, place Carnot
ANTIBES - 11, boulevard Albert 1^{er}
BARRITZ - 7, avenue Édouard-VII
BORDEAUX - 4, rue Esprit-des-Lois
CALAIS - 129, boulevard La Fayette
CANNES - 7, rue du Maréchal-Foch
LE HAVRE - 7, quai George-V
LYON - 1, rue de la République
MARSEILLE - 34, La Canebière
Le Méditerranée - Square Cantini
MENTON - 39, avenue Félix-Faure
NICE - 2, rue Alphonse-Karr
7, rue Massena

30, boulevard Gambetta
ROUEN - 15, rue Jeanne-d'Arc
Principauté de Monaco :
MONTE-CARLO - 31, avenue de la Costa
Et 68 autres pays aussi :
Afrique du Sud - Afrique du Sud-Ouest - Allemagne - Îles Anguilla - Antigua - Antilles - Argentine - Australie - Bahamas - Barbades - Belgique - Belize - Bequia - Bermudes - Botswana - Brésil - Cameroun - Canada - Caraïbes - Les Cayman - Chypre - Danemark - La Dominique - Espagne - Îles Fidji - Ghana - Gibraltar - Grande-Bretagne - Grenade - Guyane - Hollande - Hong Kong - Indonésie - Iran - Israël - Italie - Jamaïque - Japon - Kenya - Lesotho - Malawi - Malaisie - Malte - Île Maurice - Monaco - Montserrat - Nouvelles-Hébrides - Nouvelle-Zélande - Nigéria - Ouganda - Philippines - Rodrigues - Saint Kitts et Nevis - Sainte-Lucie - Saint-Thomas - Saint-Vincent - Îles Seychelles - Sierra Leone - Singapour - Soudan - Suisse - Tchad - Trinité et Tobago - Îles Turques et Caïcos - URSS - U.S.A. - Zaïre - Zambie.



BARCLAYS International

AÉRONAUTIQUE

LA SNIAS A CONÇU UNE VERSION MILITAIRE DE L'AIRBUS

La Société nationale industrielle aérospatiale a étudié une version militaire de l'Airbus A300 B4 dont la masse au décollage serait portée à 135 tonnes et qui permettrait d'assurer les missions de ravitaillement en vol, dont l'armée de l'air a besoin pour ses Jaguar ainsi que les missions de transport de fret et de personnel à grande distance. Les 40 tonnes de carburant supplémentaire, contenues dans huit réservoirs de soute, sont aussi utilisables pour la consommation propre de l'avion, l'Airbus peut transporter plus de 30 tonnes de charge sur une distance de 6000 kilomètres. Il est prévu à l'avant une porte cargo latérale dont plusieurs dimensions sont fixées.

RELIGION

Le journal « Catinombes mensuel consacré aux problèmes des chrétiens vivant dans le pays à régime communiste entre deux régimes Roumains rétrogradés » France, M. et Mme Sergi Crossu, cette publication est distribuée dans les kiosques (12 pages, 3 F, B.P., 75, 92405, Courbevoie). L'Association Angra, rue de Val-Miltrae, 98110-Lumigny, signale deux autres périodiques donnant des informations sur ce même thème : « Communauté de secours aux Eglises martyrisées », C.F. 87, CIE 1211 Genève II et « Fortes ouvertes », C.F. 112 1012, Lausanne 12.

كردمان الأصل

JUSTICE

FAITS DIVERS

Libres opinions

La cassation de l'arrêt condamnant Pierre Goldman

Un revirement, pas une faveur

par FRANÇOISE FOURAGE (*)

C'EST par surprise, dirait-on, tant on s'en étonna, que la Cour de cassation a réduit à néant l'arrêt déclarant Pierre Goldman coupable du quadruple crime du boulevard Richard-Lenoir. La chambre criminelle se serait emparée du fond du débat, en l'espèce par un arrêt où seuls les mots « et » cassés auraient valeur de droit. Ce petit jeu polémique obscur dont le nom est Goldman aurait eu droit à une justice de faveur. Comme lors de son arrestation, de ses interrogatoires et confrontations par la police, comme au cours de son instruction, comme dans le déroulement de son procès d'assises. Cela devient évident en relisant le libellé de son procès d'assises. La chambre criminelle a détaillé le terrain du droit : la meilleure preuve en est qu'il lui a fallu revivifier une jurisprudence, et les revirements de jurisprudence ont, chacun le sait, des arrêts d'espèce.

Qu'il soit ou moins permise d'analyser cette décision sous un angle différent : la chambre criminelle n'aurait-elle pas donné en présence de l'opinion publique, c'est-à-dire de l'usage de la justice, une leçon de droit et de sérénité ?

Une leçon de droit. L'article 378 du code de procédure pénale entré en vigueur en 1958, qui se substitue au code d'instruction criminelle, dispose que le procès-verbal des débats (d'assises) doit être dressé et signé dans les trois jours au plus tard du prononcé de l'arrêt. En l'espèce, le procès-verbal, ce compte rendu présumé fidèle et sincère, acte authentique qui fait loi jusqu'à inscription de faux, n'était signé que par le greffier, et n'était pas daté et ne comportait aucune mention permettant de ramener à cette lacune. Or la chambre criminelle, par une jurisprudence remontant à 1965, considérait expressément que cette règle des trois jours n'était pas prescrite à peine de nullité et, implicitement, que l'absence de date ne privait pas un procès-verbal de sa valeur d'acte authentique. C'était donc bien un revirement de jurisprudence qui lui était demandé, c'est-à-dire une décision de principe ayant une portée d'ordre général.

Mais, l'espèce était particulièrement propice à un tel revirement. En raison, peut-être, du cas que Goldman représente pour la justice. Mais en raison, et tout d'abord, de la suspension qui pesait sur le procès-verbal et probante du procès-verbal alors qu'il était entaché, pour le moins, de multiples inexactitudes dues vraisemblablement à une rédaction par trop tardive. La défense s'en était initialement prévalu. Inutilement, puisque l'autorisation d'engager la procédure d'inscription de faux avait été refusée à Goldman par le premier président — Intérimaire à l'époque — de la Cour de cassation, qui dispose, à cet égard, d'un pouvoir discrétionnaire.

Il n'y a rien de surprenant à ce que le ministère public, dont l'on oublie trop souvent que le rôle est de veiller au respect de la règle de droit, ait conclu à l'application stricte de l'article 378, c'est-à-dire à la cassation, et qu'il ait été suivi.

La Cour de cassation a aussi donné une leçon de sérénité. Il faut à une Cour suprême de la modestie et de l'andocce, c'est-à-dire de la sagesse, pour modifier une jurisprudence. Pourtant, pas une fois au cours des débats, il n'a été fait mention de l'usage au livre de Pierre Goldman. Pas une fois, il est permis de le penser, le cas Goldman n'a été évoqué au cours du délibéré. Cela ne veut pas dire que ces hauts magistrats aient ignoré le livre ou aient été indifférents au problème Goldman. Mais quelle que soit leur opinion à cet égard, il ne devait pas en tenir compte et se sont essayés en conscience à trancher le seul problème de droit qui leur était soumis.

Certes, la chambre criminelle a peut-être été sensible à l'opinion publique ; mais pour elle, ce qui était de nature à la choquer, c'était la fait qu'un texte de loi avait été antérieurement vidé de sa substance, qu'elle ne se trouvait en possession pour exercer le contrôle qui lui incombe de la régularité des débats que d'un procès-verbal non daté, dressé bien a posteriori et à une époque — l'incident est d'importance — où il était impossible de déterminer à l'aide des autres énonciations du procès-verbal et du dossier.

La Cour de cassation se devait à elle-même, sans pour autant mériter huées, applaudissements ou scepticisme, de se montrer aussi rigoureuse à l'égard de l'arrêt qui lui était soumis que cet arrêt l'avait été pour l'accusé qu'il avait condamné.

Pierre Goldman a droit à la justice de tout le monde. Si l'on veut bien y réfléchir, c'est peut-être tout simplement cela qui signifie en droit l'arrêt du 20 novembre dernier.

(*) Assistante à l'université de Paris-2.

Un avocat parisien est inculpé de recel

Un avocat parisien, M. Paul Deodato — qui est notamment le défenseur des époux Segard et de Jean-Charles Willaumez — vient d'être inculpé de recel par M. Alain Bernard, premier juge d'instruction à Paris. M. Deodato avait en effet accepté un chèque de 8.000 francs tiré sur le Crédit lyonnais par le Comptoir de numismatique au bénéfice d'un repris de justice, M. Guy Le Lan, celui-ci étant dépourvu de compte bancaire. L'avocat lui avait remis en échange un chèque au porteur d'un montant de 100.000 francs. M. Le Lan avait obtenu ce chèque du Comptoir de numismatique pour le paiement d'une collection de monnaies provenant d'un cambriolage.

L'avocat a d'autre part reconnu qu'il avait touché des honoraires de M. Le Lan : « Celui-ci a insisté, a-t-il déclaré, pour que je conserve une provision de 1.500 F pour les services professionnels que je pourrais être amené à lui rendre. J'ai d'ailleurs comptabilisé cette somme dans mon carnet de recettes. »

INFORMER OU FORMER ?

Le Centre d'information civique a présenté, mardi 25 novembre, lors d'un débat sur la sécurité des Français, les résultats d'une enquête nationale « selon laquelle — entre autres — 62 % des personnes interrogées estiment que la société française n'est pas armée pour lutter contre la montée de la violence. 37 % pensent que « la société permissionnaire » est un facteur de développement de la criminalité et de la délinquance, et 31 % que la faiblesse de la répression encourage la criminalité (...).

On se demandera simplement quelle peut-être la portée d'une enquête chiffrée, mais dont le président du Centre, M. Jean-Christian Barbé, a reconnu lui-même qu'elle ne prétendait pas à l'exactitude scientifique ?

Certes, après d'autres épouvantails — les soupçons noires, la drogue, les gouchistes, l'insécurité des déviances — le thème d'émotion à la mode. Mais, comme devant le remarquer un participant au débat, on peut aussi se demander si, en sensibilisant l'opinion sur certains problèmes, le pouvoir ne cherche pas à détourner son attention d'autres, souvent plus graves. L'enquête du C.I.C. n'est-elle, pour sa part, à informer l'opinion ou la former ?

J. Sa.

Une erreur typographique a altéré le nom du défendeur du maréchal Jean Edouard Bokassa, cité dans le Monde daté 23-24 novembre et 28 novembre, à propos d'un procès en diffamation contre M. de la Croix. Il s'agit, sait de M. Pucci et non Bucci.

Après l'incendie de la rue La Boétie

UNE INFORMATION JUDICIAIRE POUR HOMICIDES INVOLONTAIRES

Le parquet de Paris a ouvert, ce jeudi 27 novembre, une information judiciaire pour homicides involontaires, après l'incendie survenu, mercredi, dans un immeuble situé 64 bis, rue La Boétie, à Paris (8^e). M. Jean Sablayrolles, premier juge d'instruction à Paris, chargé du dossier, a commis deux experts MM. Henri Forestier, sous-directeur du laboratoire municipal, et Jacques Pinel, ingénieur électricien, pour rechercher les causes du sinistre qui a provoqué la mort de trois personnes et gravement endommagé les locaux de la société Jaz. La défaillance d'un transformateur de 20.000 volts installé au sous-sol de l'immeuble, pourrait avoir été à l'origine de l'incendie.

RAPATRIÉS

M. Jacques Roseau, membre du Comité national de défense et d'action des rapatriés, nous demande d'insérer l'ensemble de sa déclaration au meeting organisé le 23 novembre à Marseille (Le Monde du mardi 25 novembre), déclaration qui s'échappait sur la phrase : « Nous sommes tous des plastiques », l'interprétation de celle-ci pouvant paraître diffamatoire.

Voici donc la déclaration intégrale de M. Roseau : « Pour reprendre par analogie un slogan qui avait été lancé en 1968 par M. Cohn-Bendit : « Nous sommes tous des juifs allemands », les rapatriés affirment eux aussi leur solidarité avec certains des leurs, actuellement incarcérés pour avoir, parait-il, commis des actes condamnables ; même s'ils font fait, seul le désespoir a pu les guider ; aussi crions-nous : « Nous sommes tous des plastiques. »

LA PEUR DU GENDARME

Une Estafette-radio a été volée au cours de la nuit du 26 au 27 novembre dans le couloir de la gendarmerie de Cormelles-en-Parisis (Val-d'Oise). Pour commettre leur larcin, les cambrioleurs ont simplement escaladé le mur d'enceinte de la caserne — haut de 2,20 mètres et surmonté d'un grillage — puis ouvert de l'intérieur, à l'aide d'un passe, la grande porte de la cour, avant de sortir en le poussant le véhicule dans la rue. Vingt-quatre heures de recherches n'ont pas encore permis de retrouver cette voiture, d'un type pourtant voyant.

C'est la seconde fois au moins de six mois qu'une gendarmerie du département reçoit la visite de cambrioleurs. En juin dernier, à la brigade de Francraville, cinq photo-caméras miniatures de 9 millimètres et quatre pistolets automatiques du même calibre avaient, dans des conditions étonnantes, disparu des étagères.

Devant l'émotion suscitée chez les « victimes » par ce nouvel épisode du combat de Gagnon contre Pandore, il a été décidé de doter les brigades de systèmes d'alarme, et, en attendant, de les faire garder... par des gendarmes mobiles.

(Publicité)

Pour les enseignants, étudiants, élèves ; pour les secrétaires, doctes ; pour les professionnels du livre, de la presse et de l'édition : « LA PONCTUATION

ART ET FINESSE

par Jean-Pierre COLIGNON Correcteur au Journal « Le Monde » 96 pages - 15 F Dépôt à Paris : Librairie du Carrefour, 16 bd Montmartre, Paris-9^e, et dans les librairies de Boulogne-Billancourt (dépôt principal : Gardes, 38, rue Dardennes). Par correspondance : J.-P. COLIGNON (15 F + 2,20 F de frais d'envoi) 25, av. F.-Buisson - 75016 Paris.

(Publicité)

Femmes Connaissez-vous ces nouveaux droits ?

- Vous pourrez en déclarant vos impôts, déduire 1.800 F de vos revenus pour frais de garde, si vous êtes une femme chef de famille dont l'enfant avait moins de trois ans en 1975. (Loi de Finances 1976.)
- Vous pouvez désormais présenter un concours d'entrée dans la Fonction publique jusqu'à 45 ans (catégories B, C et D). Au lieu de 35 ans. (Décret du 14 août 1975.)
- Vous pourrez à partir du 1^{er} janvier 1976, retirer de l'argent placé à la Caisse d'épargne au nom de vos enfants, sans l'autorisation de votre mari. (Loi du 11 juillet 1975.)
- Vous pouvez désormais vous affilier gratuitement à la Sécurité sociale pour un an, si vous êtes veuve ou divorcée et non salariée. Délai prolongé jusqu'à ce que le dernier enfant à charge ait 3 ans. (Loi du 4 juillet 1975.)
- Vous pourrez à partir du 1^{er} janvier 1976, si une pension alimentaire reste impayée après recours à un huissier, demander par simple lettre au Procureur de la République de votre domicile d'engager la procédure, gratuite, de recouvrement par le Trésor Public. (Loi du 11 juillet 1975.)
- Vous pouvez désormais cotiser pour assurer votre propre retraite, si vous êtes une mère de famille qui demeure au foyer. (Loi du 3 janvier 1975.)
- Vous pouvez désormais déposer plainte en justice si, sans motif légitime, on vous refuse un emploi au prétexte que vous êtes une femme. Peine encourue par le responsable : 2 mois à 1 an de prison, 2.000 à 10.000 F d'amende. (Loi du 11 juillet 1975.)

Si vous avez besoin d'un renseignement administratif, vous pouvez téléphoner au 566.49.00, à Paris, ou écrire 72, rue de Varenne, 75007 Paris.

Communiqué par le Secrétariat d'État à la Condition féminine

CORRESPONDANT

Après le cas de Laissez-les-aller... (Texte partiellement visible et très flou)

INTERNATIONAL

Mme Georgie Viennet, présidente de l'Association française contre la peine de mort... (Texte partiellement visible)

LA CATASTROPHE FERROVIAIRE DE DOL-DE-BRETAGNE

Le 21 h. 27, le train Caen-Remnes transportant près de quatre cents personnes, parmi lesquelles beaucoup de soldats du contingent... (Texte partiellement visible)

MISE EN LIBERTÉ DE M. JACQUES GERMAIN

M. Jacques Germain, un huissier parisien écroué depuis la fin du mois d'août pour une affaire d'abus de confiance par officier ministériel et de faux en écriture... (Texte partiellement visible)

M. JACQUES FIESCHI, VINGT-HUIT ANS, TRANSPORTEUR VALEUR

M. Jacques Fieschi, vingt-huit ans, transporteur valeur Pro-nano, qui était recherché après les incidents du 22 août, à Aléria, s'est présenté spontanément, jeudi 28 novembre, à la Cour de sûreté de l'État... (Texte partiellement visible)

VIVRE AU FEMININ

Que va changer l'année internationale de la femme à la condition féminine ? La liste des revendications est longue. Le vrai problème reste d'amener les hommes et les femmes à prendre conscience qu'un point de non retour est atteint dans l'accession des femmes comme sœurs de la transformation sociale.

Cahiers Français n° 171 - 12 F
Abonnement (5 numéros) : 48 F

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

Mémoires de presse, grandes librairies et
28-31 quai Voltaire
75340 Paris-Cédex 07
TÉL : 281-58-78

mélobanés.

le guide de la haute fidélité 75 76 est paru

promédit
9, rue d'Aligrefeuille
34000-Montpellier



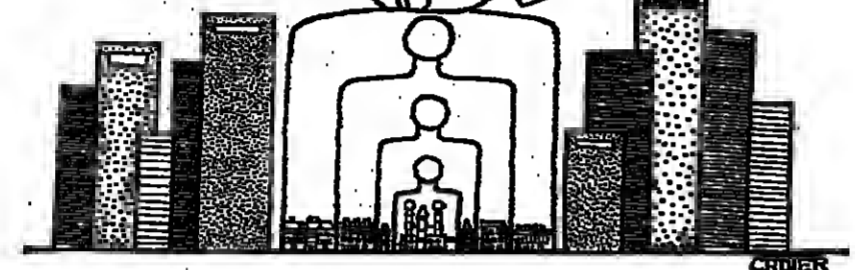
Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

IL FAUT SAUVER LE CAPITAL DES PROMENEURS

On évoquait récemment dans ces colonnes le conflit qui oppose la municipalité de Nancy aux associations de défense de la ville et à l'architecte, M. Gaston Leclair, chargé d'étudier la future sauvegarde, à propos de la définition du périmètre de ce secteur (1).

En deux mots, Nancy, la Nancy historique, est faite de trois villes : la Ville-Vieille, de tracé médiéval, la Ville-Neuve, qui est un bon exemple de l'urbanisme de l'époque classique et abonde en édifices de premier intérêt, et, entre les deux, la ville de Stanislas. Plus, en de nombreux endroits, des exemples excellents de l'architecture de la fin du dix-neuvième siècle et du style propre à l'école de Nancy. Les associations de défense et l'architecte désignent par le nom de Valois, couvrant à quelques variantes près, ce secteur sauvegardé des trois villes à l'intérieur des quatre portes antiques qui les délimitent. La municipalité sauvegarde la Ville-Vieille, mais n'inclut dans le périmètre envisagé que la moitié de la ville de Stanislas et le tiers de la Ville-Neuve, laissant en particulier libres de toute sauvegarde les alentours de la gare et le quartier Saint-Nicolas.

NANCY



EN SURSIS

Le bon sens, la prudence, l'intérêt bien compris du futur commandant que l'on adopta la solution préconisée par les associations et l'architecte chargé du futur secteur sauvegardé.

La bon sens : Nancy est un tout, un ensemble exceptionnel et comme il n'en existe peut-être qu'une dizaine en Europe, aussi bien par son homogénéité que par sa variété, son histoire architecturale allant de la fin du Moyen Âge à Boffrand, à Emmanuel Héré et au meilleur 1900. Tout le monde est aujourd'hui d'accord pour dire que classer par détails et par monuments n'a aucun sens, que ce sont les ensembles qu'il faut sauvegarder. Voilà l'occasion ou jamais de mettre la théorie en pratique : la Ville-Neuve, en dehors des chefs-d'œuvre ponctuels qu'elle contient, est l'exemple même de cette cohérence d'échelle et de cette unité de profil, qui doivent à tout prix être préservées, et le constatant l'immeuble du conseil général, récemment construit à deux pas de la place Stanislas, montre que même dans un quartier « superhistorique » et « superprotégé » par sa gloire on peut s'attendre au pire, s'il n'y a pas de sauvegarde.

La prudence : on voit par les résultats de la politique de rénovation entreprise à Nancy depuis quelques années ou quelques lustres. C'est un spectacle affreux. Nous l'avons dit (2), et nous pensons de notre devoir de le redire au moment où se décide le sort, la mort ou la vie, de cet incomparable capital culturel qui représente les trois villes de Nancy. On a entièrement détruit l'ancien quartier Saint-Sébastien. Le maire dit que c'était un « ghetto » (c'est ce que l'on disait naguère des Halles), mais M. Pierre Marot, ancien directeur de l'École des chartes et auteur d'un ouvrage sur le vieux Nancy, déclare : « Il ne faut pas détruire ce quartier, mais l'assainir... »

On comprend dès lors l'inquiétude des associations de défense devant le refus opposé jusqu'à présent par la municipalité au périmètre de M. Gaston Leclair. Pourquoi refuse-t-on en particulier d'inclure dans le secteur sauvegardé l'ensemble de la Ville-Neuve et le quartier Saint-Nicolas ? On veut y garder les mains libres. Pour y faire quoi ? Si on le savait, on serait moins inquiet. Et, si on ne le sait pas, on a toutes les raisons de l'être. On parle beaucoup d'urbanisme démocratique, avec participation de tous les citoyens aux décisions : le seul manière de démocratiser l'urbanisme, c'est de le rendre public. Utilisez vos projets — qu'ils soient immobiliers ou autoroutiers — et alors la discussion commencera, c'est-à-dire la démocratie.

Un dernier point : l'intérêt bien compris de l'avenir. Créer un secteur sauvegardé ne signifie pas qu'on mouille une ville et qu'on y bloque toute intervention, mais seulement que l'intervention ponctuelle doit y être liée à une politique générale d'aménagement. « Nancy ne veut pas devenir une ville-musée », dit-on. L'argument est faible. Il y a des villes-musées qui se portent fort bien : Bologne, Florence ; et ce n'est pas en construisant des tours à Venise que l'on résoudra le problème de sa reconversion économique.

Il faut renforcer le centre, dit-on encore, et il est bien vrai que Nancy a perdu depuis quelques années une partie importante de sa population au profit des communes de la périphérie. Mais le problème n'est pas particulier à Nancy. Tous les centres de ville, celui de Paris y compris, et même lorsqu'ils n'ont aucun caractère historique et ne sont l'objet d'aucune sauvegarde, ont tendance aujourd'hui à connaître une diminution de leur population, sans que celle-ci d'ailleurs entraîne toujours un fâcheux déclin des activités. Ce n'est pas la sauvegarde qui en est la cause, mais l'automobile et les nuisances diverses qu'elle entraîne, la spéculation sur les terrains, qui fait monter les loyers à des prix inaccessibles, et, tout simplement, l'agrandissement qu'il y a à vivre à la campagne dans des conditions de tranquillité et de « qualité » que la ville n'offre plus.

Et puis, le centre-ville, c'est quoi ? Les tabliers ou les commerces ? On a trop souvent l'impression que le développement du centre des villes est conçu en fonction des intérêts des entreprises qui veulent y avoir leur siège ou des commerçants qui veulent y agrandir leur surface. Comme l'ont dit les représentants des associations (3), « l'important est de maintenir la diversité et la richesse des fonctions, particulièrement de l'habitat à l'usage de toutes les couches sociales ». Et encore : « Il ne doit pas y avoir confiscation par l'argent du centre ancien, bien collectif qu'il convient de préserver et de mettre en valeur... »

qu'on y bloque toute intervention, mais seulement que l'intervention ponctuelle doit y être liée à une politique générale d'aménagement. « Nancy ne veut pas devenir une ville-musée », dit-on. L'argument est faible. Il y a des villes-musées qui se portent fort bien : Bologne, Florence ; et ce n'est pas en construisant des tours à Venise que l'on résoudra le problème de sa reconversion économique.

Il faut renforcer le centre, dit-on encore, et il est bien vrai que Nancy a perdu depuis quelques années une partie importante de sa population au profit des communes de la périphérie. Mais le problème n'est pas particulier à Nancy. Tous les centres de ville, celui de Paris y compris, et même lorsqu'ils n'ont aucun caractère historique et ne sont l'objet d'aucune sauvegarde, ont tendance aujourd'hui à connaître une diminution de leur population, sans que celle-ci d'ailleurs entraîne toujours un fâcheux déclin des activités. Ce n'est pas la sauvegarde qui en est la cause, mais l'automobile et les nuisances diverses qu'elle entraîne, la spéculation sur les terrains, qui fait monter les loyers à des prix inaccessibles, et, tout simplement, l'agrandissement qu'il y a à vivre à la campagne dans des conditions de tranquillité et de « qualité » que la ville n'offre plus.

Et puis, le centre-ville, c'est quoi ? Les tabliers ou les commerces ? On a trop souvent l'impression que le développement du centre des villes est conçu en fonction des intérêts des entreprises qui veulent y avoir leur siège ou des commerçants qui veulent y agrandir leur surface. Comme l'ont dit les représentants des associations (3), « l'important est de maintenir la diversité et la richesse des fonctions, particulièrement de l'habitat à l'usage de toutes les couches sociales ». Et encore : « Il ne doit pas y avoir confiscation par l'argent du centre ancien, bien collectif qu'il convient de préserver et de mettre en valeur... »

ANDRÉ FERMIGIER.

(1) Claude Lévy, Quelles frontières pour le vieux Nancy ? (Le Monde du 12 novembre 1975).
 (2) Stanislas, hélas ! (Le Monde du 13 mars 1976).
 (3) L'Est républicain du 19 octobre 1975.

PEUREUSES RÉGIONS

A peine parvenues à l'âge de raison les parcs naturels régionaux vont-ils se retrouver orphelins ? Jusqu'ici, c'était le ministère chargé de l'environnement qui les tenait sur les fonts baptismaux administratifs puis qui, pendant trois ans, payait leur entretien. Ensuite, les dépenses du quotidien passaient à la charge des collectivités locales. Or, il y a deux semaines à peine, un décret du premier ministre transférait la responsabilité de la création des parcs aux régions et offrait à celles-ci la possibilité de prendre à leur compte une part des charges de fonctionnement. Il ne s'agit que d'une proposition : les régions ont six mois pour l'accepter. Sinon, l'entretien des parcs reviendra intégralement aux communes et aux départements, comme cela a toujours été convenu. Le décret du gouvernement semble donc dans le droit fil de la régionalisation économique tant réclamée et tout récemment encore prônée par le chef de l'Etat.

Or, voici qu'une curieuse opération se dessine. La Fédération des parcs naturels de France publie un communiqué dans lequel elle « approuve le transfert des responsabilités » mais « s'étonne que le gouvernement ne l'accompagne pas d'un transfert correspondant de ressources ». Elle affirme que l'entretien des parcs ne peut être « supporté par les seules collectivités locales » et prévoit même que les régions n'accepteront pas d'apporter leur écot « sans une aide substantielle et permanente de l'Etat ». Cette aide serait justifiée par le caractère « expérimental » des parcs.

On comprend l'inquiétude des responsables des parcs mais on s'étonne de la méthode qui consiste à préjuger de la décision des régions. Celles-ci n'ont point encore délibéré. A elles de prendre clairement leurs responsabilités. Au reste, la participation aux frais d'entretien des parcs qui leur est proposée n'est pas exorbitante : environ 200 000 francs par an. Or, sur les neuf régions actuellement concernées, cinq d'entre elles ne réclament pas encore à leurs contribuables les 25 francs par tête d'habitant et par an que la loi de 1973 les autorise à prélever.

Pour solliciter l'aide permanente de la nation, les régions ne pourront guère arguer non plus du caractère « expérimental » des parcs puisque certains d'entre eux ont déjà sept ans d'âge.

En fait, il s'agit de savoir si oui ou non les provinces sont déterminées, autrement qu'en paroles, à assumer les responsabilités qu'elles réclament à cor et à cri. On ne peut à la fois revendiquer la gestion de ses propres affaires et tendre le main. Les parcs régionaux ne sont pas et ne seront jamais des parcs nationaux. La décision de participer ou non à leur entretien sera donc, pour les régions, un test de maturité.

Militants

LES TOURISTES OUBLIÉS

DEPUIS trente ans, les initiatives en faveur du tourisme social ont été rares, et ses pionniers ont été sans trop d'imprévu un domaine qu'ils étaient seuls à bien connaître et à exploiter. Le Centre (Centre de coopération pour la recherche d'équipements de loisirs), créé il y a trois ans par la C.F.T.T., a provoqué quelques réactions dans le calme des habitudes acquises.

Divisés en trois collèges — usagers, gestionnaires, techniciens — le Centre s'est donné pour but « d'élaborer une politique des loisirs qui permette à des salariés modestes et à des personnes âgées de bénéficier d'installations de bon marché ». Parmi les membres du centre figurent de nombreux représentants des usagers et des gestionnaires du tourisme social. A l'exception de Tourisme et Travail et de la C.G.T. Une absence qui n'est pas sans signification, mais qui n'empêche pas M. Yves Raymond, directeur adjoint du centre, d'affirmer : « Nous avons, grâce au Centre, élargi le front de classe. Les gestionnaires et les représentants des usagers du tourisme social étaient devenus des notables. Ils rencontraient les pouvoirs publics en ordre dispersé et ils avaient des relations « personnelles » avec les représentants des divers ministères. Mais le tourisme social était délaissé. Le Centre a contribué à changer l'attitude du gouvernement au point qu'il a décidé de former un comité interministériel pour le financement du tourisme social qui puisse apporter des réponses globales à des demandes aujourd'hui regroupées ».

soient pas d'accord. Ils préfèrent placer les parts d'intéressements des travailleurs sur un compte courant bloqué dans les entreprises. « Vous faites ainsi le jeu du capitalisme en gérant des portefeuilles par des placements sur le marché financier », disent les responsables de la C.G.T. Le débat, on le voit, est idéologique.

3 000 lits en chantier

Le Centre, qui ne craint pas l'accusation de passer pour un apprenti sorcier, insiste sur l'intérêt qu'il porte à l'expérimentation et à la recherche. En ce moment, plus de trois mille lits sont en construction sous le contrôle des Centres régionaux et une étude, « l'information-réservation », commandée par le secrétariat général au tourisme, a fait ressortir des conclusions intéressantes, qui seraient permises une augmentation de 50 % du coefficient de remplissage. Coût de l'opération : 1 million 500 000 F. Les subventions n'ont pas suivi.

Le Centre a choisi la voie de l'imagination, expérimentant et recherchant des formules nouvelles au risque de se le faire reprocher. Mais que faire d'autre ? Le budget du tourisme social sera, cette année encore, en régression.

L'action du Centre ne se borne pas à des réalisations d'installations. Il entend aussi faire « œuvre pédagogique » et promouvoir par l'exemple une nouvelle politique sociale du tourisme. En ce qui concerne le financement des opérations, le Centre a choisi le système de la « banalisation » des prêts. Il s'adresse à un organisme gérant les surplus sociaux des entreprises : l'INVAC. « Nous souhaitons ainsi le financement, disent les dirigeants du centre, et cela favorise la « multi-affectation » des équipements, c'est-à-dire que des gens d'origine et d'âge différents peuvent fréquenter les mêmes installations. » Mais la C.G.T. et Tourisme et Travail ne

Charters

CHOMEURS AU SOLEIL

UNE semaine à Paris — voyage et séjour compris — pour environ 230 francs au départ de Copenhague. A peine le dixième de ce que perçoit par mois un chômeur danois. Autres escapades bon marché au programme des fabricants danois de voyages : une semaine à Rhodos, hôtel et repas inclus, pour environ 228 francs français hors saison ; une semaine à Rome, tout compris, pour environ 230 francs français hors saison.

« Dans ces conditions, ce qu'il y a de mieux à faire, ce serait de travailler pendant une semaine, de louer des planchers ou quelque chose d'équivalent, pour pouvoir partir pendant trois semaines. Je sais qu'il y a des jeunes gens qui n'ont pas de travail permanent jusqu'il est si facile de partir, d'aller manger et s'amuser un lot », raconte une Danoise.

« Bien qu'il soit illégal pour les chômeurs danois d'utiliser leurs allocations pour prendre des vacances, le fait est que ces allocations servent à payer bien des voyages. Tel ouvrier du bâtiment, en chômage depuis dix-huit mois, s'est rendu en Espagne à cinq reprises pendant cette période. « C'était plus difficile au début, quand il fallait pointer chaque semaine, dit-il. Maintenant qu'il

y a tant de gens au chômage, on paie une semaine sur deux. Cela laisse le temps d'aller au soleil. »

Pour les responsables de la puissante organisation de voyages danoise Spies, cette situation paradoxale s'explique très facilement : « Cela coûte moins cher d'aller en vacances. On a du soleil et quelqu'un pour faire son lit. On vous emmène pour moins d'argent qu'il n'en faudrait pour vivre à Copenhague, qui est considérée comme l'une des villes les plus chères du monde. »

Comment les compagnies charter arrivent-elles à pratiquer des prix aussi bas ? En réduisant au minimum leur marge bénéficiaire. En ayant leurs propres hôtels et en remplissant leurs avions à plus de 90 %. Et en possédant, en outre, leur propre système de réservation, leur propre système d'assurances. Cela posé, elles n'ont presque pas de publicités à faire : les prix parlent d'eux-mêmes.

Lic. 789 A

LE SKI EN BANDES DESSINÉES

Le ski est un sport qui s'adresse à tous, jeunes et moins jeunes, hommes, femmes, enfants.

Après avoir passé en revue les activités du ski aussi diverses que le ski acrobatique ou le kilomètre lancé, l'auteur examine les matériels et conseille le lecteur selon ses aspirations. Puis viennent les conseils concernant la préparation physique au ski avant d'aborder l'essentiel :

- le ski alpin ;
- le ski évolutif ;
- le ski de fond.

Quelques bandes excellentes illustrent à merveille cet ouvrage en abordant la compétition.

La bande dessinée dans ce livre aide le lecteur à visualiser les mouvements sans bien ceux qu'il ne fait pas faire que les mouvements théoriques.

Le ski en bandes dessinées par Yves Gaudes — Editions Chancelier Desiderat de Alain Rouzet — Prix de vente : 22 F.

Cabana ESTAD Hotel Résidence Piscine... et tout cela en Suisse

Tel. 1941.30.44833. Appartements 2-12 lits, suites familiales, kitchenettes, piscine intérieure et extérieure, sauna, snack-bar, emplacement excellent, parking, terrasse, meublement haut de gamme, prix très avantageux janvier, mars-juin, dès 20.-/jour.

Fuyez la grippe, la grisaille, les embouteillages. Partez en Tunisie.

Documentation gratuite : OFFICE NATIONAL DU TOURISME TUNISIEN 32 avenue de Foch, 75002 Paris. Tel. 073.72.67/21.10/21.11

CHAINES à NEIGE en LOCATION

et SKIS - Chaussures

Particules de ski - Remarques Erka

Reprises - Echanges

Tel. 27-01

DETHY 20-57

CAMPING - SKI - MONTAGNES

20, place des Voges - PARIS

nouvelles frontières

Touraventure

propose de nombreuses formules de voyages

DECOUVERTE INDIVIDUELLE

Vous avez des tas d'idées pour vos voyages et vous n'attendez de nous qu'un transport à bon marché.

Bronxelles/

New-York ... 1190F AR

Paris/Madrid ... 1700F AR

Paris/Delhi ... 2400F AR

Paris/Rio ... 2400F AR

Ces vols sont ouverts à tous sans aucune discrimination.

CIRCUITS ORGANISÉS

Groupes de 15 à 20 personnes avec un responsable N.F. en land-rovers, en progrès, à pied, à chameau ou à cheval — Forcément hors des sentiers battus

du 20/12/75 au 02/01/76

du 20/03/76 au 02/04/76

Junction HOGGAR/TASSILI ou TASSILI/HOGGAR

2800 F tout compris

CIRCUIT TENERE

3050 F tout compris

avec transport Paris/Djane/Tamanrasset/Paris en jet

Nouvelles Frontières

66 bd Saint-Michel

75006 PARIS

033.92.40 - 325.57.31

Nom

Prénom

Rue

Ville

Je désire recevoir la documentation sur le voyage

Lic. 789 A

ARBOUZES

le l'omb

CHINE

SUISSE

Holiday Inn and MOVENPICK

Zürich-Flughafen
CH-8112 Regensdorf
Tel. 071 840 26 20

Zürich-Altport
CH-8152 Glandegg
Tel. 071 810 11 11

HOTEL EXCELSIOR
Tél. 19-41/21 16 61
N° 125
Hôtel de 1^{re} classe avec 140 lits. Situation centrale, tranquille et ensoleillée. Piscine couverte. Bar-dancing, prix réduits en janvier. Parking - Garages.

Hôtel «Hohe Promenade»
1ère classe. Belle situation, centrale et tranquille. Toutes chambres avec tout confort. Cuisine soignée. Demandez prospectus! Tel. 19-41 81 25 51. Tél. 74 562.

CLINIQUE LA MÉTAIRIE
1260 Nyon près de Genève, Lac Léman. Tél. : 1941/25/61 15 61.
Dr G.W. Samadani, médecin directeur
Établissement médical privé pour les affections du système nerveux
Chimiothérapie - Psychothérapie - Traitements biologiques - Soins de sommeil - Désintoxication - Physiothérapie - Massages - Culture physique - Sports

HOTEL HIRSCHEN Wildhaus
CH-9358 Wildhaus
Tél. 071 810 11 11

baléares tunisie canaries sud marocain Afrique du sud usa mexique egypte bangkok

le tourisme français
croît à la qualité de la vie en vacances

- Des circuits, séjours ou circuits-séjours, tous frais compris dans le monde entier.
- Des avions réguliers, des hôtels sélectionnés, des petits groupes francophones.
- Des détails dans les prestations et les services qui font la qualité de la vie en vacances.
- La qualité de la vie. Nous y croyons. Jugez-en grâce à nos 2 brochures hiver 75/76. Elles sont gratuites sur simple demande.

le tourisme français uc. 77
96, rue de la Victoire 75429 Paris Tél. 285.38.38
32, avenue Félix-Faure 75015 Paris Tél. 285.38.38 poste 244
122, avenue Gabriel-Péri 93400 Saint-Ouen Tél. 285.38.38 poste 280
Succursales : CAEN, EVREUX, LE HAVRE, LILLE, ROUBAIX, ROUEN, BRUXELLES

cap sur ABIDJAN

croisière de 21 jours vers les soleils d'Afrique du 21 février au 12 mars 1976.

MARSEILLE - CASABLANCA - MAURITANIE - SÉNÉGAL - SIERRA LEONE - CÔTE D'IVOIRE - LIBÉRIA - SÉNÉGAL - LES CANARIES - AGADIR - CASABLANCA - MARSEILLE

PRIX AU DÉPART DE MARSEILLE : de 3.000 F à 8.000 F

PROUET MASSALIA

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à votre agence de voyage habituelle ou contactez en ligne et recevez le seul Certificat Payant.

MARSEILLE : 5, Bd Malesherbes, 75008 - Tél. : 285.67.59
PARIS : 78, Rue de la République, 75002 - Tél. : 92.82.80
Vous recevrez sans documentation obligatoire.

NOM : _____
ADRESSE : _____
VILLE : _____
CODE POSTAL : _____
TEL. : _____

Tourisme

TROIS ÉTAGES SOUS LA MER

Les touristes d'après-demain, sinon ceux de demain, choisiront-ils pour lieu de villégiature non plus le bord de la mer mais le « dedans » de celle-ci ? L'idée n'est pas nouvelle, qui consisterait à immerger — à des profondeurs très variables — après l'avoir bâti et assemblé sur la terre ferme, un ensemble d'habitation soit totalement sous-marin, soit composé pour moitié d'une île flottante et, pour l'autre, d'éléments conçus pour rester à demeure sous la surface des eaux.

« L'expérience qui se présente à l'homme d'habiter sous la mer, dans un environnement temporel, peut être faite mais appartient au domaine du possible », écrit en préface à un numéro spécial de la revue *l'Architecture d'aujourd'hui*, l'architecte Jacques Rougerie qui, avec la collaboration de son épouse, architecte elle-même, s'attache depuis plusieurs années à l'étude du monde sous-marin et de ses rapports futurs avec l'habitat, et notamment l'habitat de loisir.

Parce que la mer « occupe une place privilégiée auprès de ceux qui n'ont pas abdiqué toute velléité de découverte et d'exploration », M. André Gass, un publicitaire français, a passionnément et avec un sérieux, s'est mis en tête de faire passer sous l'eau leurs vacances à tous ceux de ses contemporains que tenterait le monde du silence. Deux architectes, MM. Eckie et Costa, deux ingénieurs, MM. Parriot et Deroc...

che, un juriste, M. Vonfelt, et un financier, M. Hollensender, se sont joints à André Gass et l'équipe ainsi formée a pu présenter à la presse un projet de « résidences sous la mer pour une nouvelle philosophie des loisirs », baptisé Subhabili.

Avant eux, bien des grands de l'architecture avaient rêvé de bâtir sur le « sixième continent » les maisons que, faute de place, la terre ferme a de plus en plus de mal à accueillir. Ainsi, la « Triton city » de Buckminster Fuller, le centre culturel flottant de Walter Jonas — au nom prédestiné, — les projets d'extension de Tokyo dessinés par Kenzo Tange, les îles artificielles de Fred Otto, ou l'île de loisirs destinée à Monaco par Edouard Albert, concurrençaient déjà, comme la ville flottante de Paul Maymont, une volonté de gagner sur — et sous — les océans de nouveaux espaces.

La maquette de Subhabili se présente sous la forme d'une île flottante d'un diamètre de deux cents mètres, vaste et couronné « dont le centre, vide, fera office de lac interne, accessible de l'extérieur et servant de port. Solidement ancré sur les fonds par un jeu de câbles, l'ensemble d'habitation à l'air libre enlève à 20 mètres et abrite cinq niveaux d'appartements, studios, boutiques, restaurants, etc. Ce premier projet prévoit d'autre part 80 habitations totalement sous-marines et constituées par des « bulles » (simples ou doubles) étagées à trois profondeurs entre - 7 et - 21 mètres.

Les structures portantes seront réalisées en béton armé précontraint, dont l'échafaud sera assuré par application de chaînes de polymères, les cellules immergées étant prévues en plastique soit transparent soit transparent et munies de vitrage double paroi. Pour résoudre le très délicat problème des pollutions, on a imaginé un assainissement assuré gravitairement : des fosses échantées équipées de pompes relèvent placées à bord de « bateaux-poubelles » discrètement ancrés dans les fonds. Ainsi, aucun débris, aucune ordure ménagère, aucun déchet ne devrait être rejeté à la mer. Enfin, le ravitaillement en énergie (eau, électricité, téléphone, etc.) n'est assuré par un « cordon ombilic » reliant à la côte.

Si « l'ouverture sur la mer est l'un de nos besoins par lequel respire le monde moderne », comme l'écrivait Philippe Saint-Marc, la question peut se poser : de savoir, ainsi que le demande Jacques Rougerie, « si l'homme assure, à long terme, le génie de nouveaux espaces ? » Pour l'instant les préoccupations des « inventeurs » Subhabili sont d'ordre plus terre à terre : leur faut-il pas d'abord persuader le tenant, et des promoteurs, et des hôtes du bien-fondé de leur « nouvelle philosophie », ceux-ci devant immédiatement saisir qu'ils sont eux-mêmes convaincus, tentés de convaincre à leur tour une clientèle restée à terre...

J.-M. DURAND-SOUFLIANI

DÉBATS

LE RESTAURATEUR N'EST PAS UN BANQUIER

Après l'article de R.-J. Coertins intitulé « La carte de crédit n'est que de la fraude » (Le Monde du 1^{er} novembre), M. Julien François, président du Syndicat national des restaurateurs, nous a adressé la lettre suivante :

Il y a plus de vingt ans que je suis intervenu, contre le taux trop élevé demandé par les émetteurs de cartes de crédit : American Express, Diner's... Nous aurions certainement encouragé la diffusion des cartes si les taux avaient été plus réduits ; ceux-ci dépassent souvent le bénéfice des restaurateurs et ce sont les clients qui payent comptant qui supportent cette charge supplémentaire. Si nous a été répondu que la réduction des taux n'était pas possible, en raison du coût de la centralisation et des obligations de certaines cartes d'avoir à payer une redevance à leur agence centrale.

Notre position est la même que celle de M. Jacques Manière : la carte de crédit rend service au client si elle permet de supporter les frais, étant donné les avantages qu'elle lui procure. Le client n'a pas besoin de transporter d'argent, voit ses relevés dressés par les émetteurs de cartes acceptées sans discussion par les services de contrôle, pour encourager cette forme de règlement, ne paie ses repas qu'avec un différé d'un mois ou deux, ce qui est particulièrement intéressant au taux où sont rémunérés les comptes courants bancaires.

Les cartes de crédit mettent le restaurateur à l'abri des chèques sans provision, à condition qu'il consulte les listes noires. Vous conviendrez qu'il n'est pas facile de consulter ces listes avant de prendre la commande du client, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle de nombreux restaurateurs, comme René Lasserre que vous avez évoqué, préfèrent faire crédit à leurs clients qui les régissent directement, et sans commission. Nous sommes loin de l'époque où le restaurateur n'était pas transformé en banquier et avait la satisfaction de compter sa recette chaque soir.

À la suite de l'accroissement des chèques sans provision, je suis intervenu auprès des rapporteurs des commissions compétentes de l'Assemblée nationale et du Sénat pour demander le renforcement de la garantie. Nous avons eu satisfaction, la loi entrera en vigueur le 1^{er} janvier prochain.

Vous connaissez bien les tables de Paris et de sa périphérie, mais vous avez du mal à discerner les ailes de l'ostréiculture, qui porte, dans votre article, la responsabilité de tous les maux. Lorsque je vous aurai dit que, cette année, un colis de 13 kilos d'huîtres part des lieux de production à moins de 100 F pour les moins chères, à 150 F pour les plus chères, et lorsque je vous aurai dit qu'en 1968 le même colis qui part aujourd'hui à 125 F était vendu 85 F, vous admettrez sans doute que ce n'est pas à la production que se situe le problème que vous dénoncez. Est-il normal qu'un produit vendr de 5 F à 10 F la douzaine à la production ne soit vendu que 20 F au consommateur ?

Il nous faut deux ans et demi, trois ans et même pas quatre ans, pour gérer une douzaine de 5 F et donc une moyenne de 25 à 30 centimes un restaurateur, combien faut-il pour gérer la douzaine ? Quels sont les risques ? A-t-il des tentes chez lui ? Ses tables sont-elles démontées ? Ne pourrait-il se contenter en toute honneur d'un peu moins ? Mais, c'est l'affaire et celle de ses clients, ont quand même la possibilité de manger des huîtres chez eux, en les achetant dans les grandes surfaces par exemple, dont certaines production-commission se situent, fort heureusement pour nous, dans des zones de 20 % à 30 %. Chez les consommateurs, qui malheureusement pour eux, sont victimes d'une imposition fiscale inférieure basée sur un taux de minimum de 50 % (L. 11) de la taxe sur les produits agricoles, le processus d'intention sur les cas d'une augmentation dont le secret serait de vous faire passer ces chiffres et ces pourcentages sur le littoral que semblent ne pas aimer. Avec quelques fois dégoût une fois de Maresme, n'a-t-elle pas le droit de dire que c'est qu'une belle bretonne ? Vous ignorez, doute aussi qu'en Normandie, depuis toujours, existe une douzaine de qualité exceptionnelle.

La vente au poids, enfin scandale ? Vous n'avez pas réfléchi ! Vous jonglez avec des anciens numéros du 000 au 6, savez-vous ce qu'est un n° 4, exemple ? Combien pèse-t-il, pèse ce que nous voulions peser, il était l'objet de surenchère. Pour mieux résister à la concurrence, il y avait deux méthodes diminuez les prix et donc le poids ou augmentez le poids à constant. Aucun texte officiel n'avait jusqu'à présent réglé le problème, chacun parlait de sa langue, et l'intermédiaire n'avait qu'à jouer son jeu de chef de chaire d'un ballet ou de troyaillat, misérables, les producteurs.

Grâce à la vente au poids, fini ; un kilo est un kilo et kilo pour tous, pour vous, pour nous, et il est facile de dire ce que contient ce kilo, des fourchettes de poids précises ont été définies par les producteurs de la norme pour chaque catégorie d'huîtres.

Ne brocardiez pas notre tentative pour une meilleure organisation de notre profession ; porte en elle la recherche de progrès, celle d'une gestion saine et nécessaire des rapports entre un métier difficile, des amoureux, et toute la chaîne qui survit, difficilement peut-être elle et le consommateur. C'est la condition fondamentale de la survie de cette activité indispensable aux chères tables qu'avec talent vous nous faites connaître.

LES BASQUES S'ENDORMENT

Après la parution de notre article « Maresme chez les Basques » (Le Monde du 15 novembre), Mme Renée Desbrières, de Bayonne, nous a adressé les lignes suivantes :

Contrairement à ce que certains semblent croire, notre région n'est pas polissée. Très peu de gens, proportionnellement, ont des opinions bien définies, ou sont capables de faire une analyse économique. Et l'ignorance des uns fait la force des autres. Moi, je ne suis pas une spécialiste, mais j'ai été obligée d'aller vivre sous d'autres cieux, et à mon retour j'ai été frappée par l'absence de la pornographie, que dire ici, où les grands d'Espagne venaient se défouler avec des films du genre Zizi en folie ? Il était pratiquement impossible de voir un spectacle sérieux, et surtout pas des œuvres de Burrell ! Si bien que les directeurs de salles ont fini par dégoûter beaucoup de « Basques » d'aller au cinéma. Alors, qu'ils ne se plaignent pas maintenant !

Il me semble donc que, au lieu de « tout mettre en œuvre pour que la clientèle espagnole renaisse », au prix de l'agorésie à l'égard de amis de France et en étouffant les manifestations, les élus de la région feraient mieux de faire en sorte qu'il y ait une vraie vie régionale, où chacun trouverait à s'employer. Qu'ils écoutent un peu plus leurs administrés ; qu'ils ne disent pas à leurs opposants, comme l'un d'eux l'a fait lors d'une émission télévisée — mais peut-être ai-je mal entendu ? — que « ceux qui ne sont pas d'accord n'ont qu'à fermer leur grande ». Existe-t-il des stages de dynamique de groupe pour les élus ? Enfin, que les jeunes ne soient pas obligés, pour avoir une situation convenable, d'aller à Paris ou ailleurs. Ce problème ne date pas d'aujourd'hui...

ASIE

bali 3 150 f
tokyo 3 400 f
bangkok 2 200 f
djakarta 2 475 f

ET 300 VOYAGES SUR L'EXTRÊME-ORIENT CHARTERS GROUPES INDIVIDUELS VOYAGES PROFESSIONNELS CENTRE D'INFORMATIONS TOURISTIQUES DE L'ASIE DU SUD-EST

163, avenue de Maine 75014 Paris 539-37-36

SKI

avec les Unions Chrétiennes
— Camps rustiques à Volleire (18 - 25 ans)
— Camps familiaux à la Clusaz

RENCONTRES ET VOYAGE UCGJ
5-7, place de Venise
75043 PARIS Cedex 13 - 439-43-30

AVANT ET APRES LE SPECTACLE RESTAURANT «LE CIEL DE PARIS»

Au 5^o étage de la Tour Malesherbes, le restaurant le plus haut d'Europe.

Le Ciel de Paris.
Tour Malesherbes, 5^o étage de la Tour Malesherbes, Paris 15^e Tél. 238.52.25.
Parking de la Tour, ouvert pour les week-ends et les vacances. (Ouvert 7 heures de nuit).

Echangez des sapins contre des palmiers. Cet hiver, partez en Tunisie.

Documentation gratuite : OFFICE NATIONAL DU TOURISME TUNISIEN 32 avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. : 073.72.67/21.40/21.11.

مكازم السفر

DES LOISIRS

Plaisirs de la table



Lundi, ou la potée de la Potière. Avec sa barbe d'Alchimiste, son fin regard, M. Collignon joue quelquefois les désabusés. C'est peut-être aussi qu'il en a vu, des bouleversements, depuis que sa Potière courbevoisienne s'est trouvée dans le maelström de la Défense. Avant d'être tout simple, on venait boulevard Carnot à en voisins, en familiers (hors des salons du CNIT on se boucaillait un peu, à midi, mais le soir on se retrouvait chez soi). La Défense, pour moi, c'est un peu la démesure, Collignon a su raison garder. Il a, en Christian Soulié, un bon cuisinier d'origine savoyarde, mais lui-même fut trop longtemps aux fourneaux pour ne pas s'y mettre encore, à la commande d'un homard à l'américaine, son plat de prédilection. J'ai dîné d'un hadrook du pêcheur basque (assaisonnement simple d'olive et poivre très remarquable et léger) et d'une potée savoyarde. Les grillades au charbon de bois consolent ceux qui se voient interdire le civet de lièvre ou le poulet au curry. Comptez 80/70 francs pour un repas en calme, dans l'heureuse ambiance d'une tradition honnête. Ce sera aussi comme « gommer » la Défense et ses tours !

Mardi, ou la déception lyonnaise. Je l'avais écrit depuis la mort de Daniel Violet, le restaur-

feuille que se tient La Loèche, une échoppe fort connue des initiés et des naïfs. Oh ! ne vous attendez point à des miracles. Il y a un menu à 28 et un à 38 francs, et le plat du jour est à 16 francs. Ce soir-là, c'était une saucisse aux herbes accompagnée de pommes de terre et de champignons. Parfait. L'algot est pour le vendredi, je crois bien. Avant, des omelettes aux oignons, aux cépes, au jambon (9 francs), l'assiette « de cochonnailles du pays (15 francs), ou de fromages également intéressants : (7 francs), une tarte pour dessert. Un vin de pays bon enfant. Il est prudent de rentrer.

Judi, ou le gala chez Calvet ressuscité. — Après bien des avatars, le célèbre Calvet vient d'échouer dans les mains habiles et sages du jeune Jean Dumont. Qu'il représente ainsi je ne sais quelle société, il n'importe. Avec lui Calvet a un « patron », une carte intelligente et, j'en suis sûr, un avenir. Les fonds d'artichauts Calvet, frais, bien parés, garnis de haricots verts et d'œufs (15 F), ou les rôtis de bœuf avec bilis à la crème (16 F) sont excellents, la bouillabaisse en gelée (22 F) constitue une belle entrée (mieux que le pâté de turbot, qui aussi bien est une terrine et, comme 90 % des terrines de poisson, sans intérêt). Mâde, les salis-jacqués à la ronge, le pot de chou-fleur (32 F), les médaillons de veau à l'orange (32 F), les rôtis et grillades et le gibier sont parfaits, qui attendent peut-être le petit rici qui en fera l'exceptionnel. Et il me plaît que la cave à cigares conditionnée soit indiquée. Nous avons vu un chasseur haut-berry 1970, graves rouges de la commune de Léognan

qui est l'une des plus renommées. Il est parfait pour son prix (38 F). Vendredi, on salue les nouveaux copains. — Succéder à Paul Fergat n'était pas facile. Le jeune Mars s'y emploie « comme un dieu » (chez les Copains). La souriante patronne, au regard timide et malicieux à sa, avec rien, transformer la maison quelque peu. Plus de confort. Plus de féminité (et un très joli service). La carte reste saine et saine. J'ai goûté les sardines fraîches grillées et un onguet succulent avec des beignets d'aubergines. Mon voisin se régala d'un original lapin sauté aux anguilles. Il faut compter 75 à 90 F par convive pour peu que l'on succombe aux charmes apertifs ou à ceux, digestifs, d'armagnac assez rares. En ce quartier littéraire la réurrection des Copains draine le petit monde de l'édition et Mme Mars y jouera, espigole et donc, le rôle de muse et de Médéon tout à la fois.

LA REYNIÈRE. * « La Potière » : 65 bis, avenue Gambetta, 92 Courbevoie, tél. : 333-01-29. « La Loèche » : 4, rue de Valenciennes, Paris (9^e), tél. : 033-28-64. « Calvet » : 163, boulevard Saint-Germain (7^e), tél. : 542-93-51. (Ferme le dimanche.) « Les Copains » : 44, rue de Valenciennes (7^e), tél. : 542-49-31. (Ferme le dimanche.)

Cinq cartes dont quatre atouts

tant Aux Lyonnais, ce n'était plus ce « J'en étais déseulé et l'autre jour, regardant le menu et constatant que c'était pourtant un des rares restaurants à avoir l'honnêteté d'indiquer que les callies servies sont d'élevage, je me décidai à re-tenter l'expérience. Les 1 à la défiance de l'accueil (on ne savait même pas si la table avait été retournée, ensuite, on assura au troisième invité qu'elle avait été décommandée), il faut ajouter à présent celle de la cuisine. Je ne retournerai pas rue Saint-Marc.

Mercredi, ou la découverte de La Loèche. — C'est rue Haute-

Philatélie

N° 1409 FRANCE : Voilier - Frégate à Melpomène. Gravée par Michel Monvoisin, d'après une maquette réalisée par Pierrette Lambert. Impression taille-douce : Atelier du Timbre de France.



Comme depuis les dernières années, nous avons une émission postale — représentant un voilier — par an. Cette fois-ci, elle représentera la voilier « Frégate à Melpomène ». En vente générale le 8 décembre.

6,30 F, bleu hirondelette, orange et rouge. Tirage : 8 000 000 d'exemplaires. La maquette est de Roger Chapellet et la gravure fut réalisée par Claude Dupont. Impression taille-douce : Atelier du Timbre de France. — Les 6 et 7 décembre, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert au Musée de la marine, place du Trocadéro, Paris-16^e. — Ouverture et premier jour. — Le 8 décembre, de 8 h. à 12 h. à la S.P. 53, rue du Louvre, Paris-1^{er}, et au bureau de Poste-41, 4, av. de Saint-Pierre, Paris-7^e; et de 10 h. à 17 h., au Musée postal, 34, bd de Valenciennes, Paris-10^e. — Boîtes aux lettres spéciales pour l'oblitération « premier jour ».

FRANCE : Région - Poitou-Charentes. La « Poitou-Charentes », en vente générale le 8 décembre, sera la cinquième figurine appartenant à la série des « régions » émise au cours de l'année. 1,30 F, bleu, gris et vert. ADALBERT VITALYOS.

CHATEAU DUCRU BEAUCAILLOU GRAND CRU CLASSÉ DE BORDEAUX

Rive gauche au quai d'orsay

LE PETIT ZINC

LE FÜRSTENBERG

le Miniche

KIATOU CHAMPAGNES & LONG DRINKS

AU CARREFOUR ODEON

PIZZA PINO

BATTENDIER au cœur percé des Halles, c'est la RESERVE DE FOIE GRAS qui fait courir tout Paris.

TANTE MADÉE CUISINE PERSONNALISÉE

On vous pouvez acheter votre BORDEAUX directement à la propriété

le grand café

le réputé Restaurant de l'Opéra

OUVERT JOUR ET NUIT

Rive droite MARIUS et JANETTE

HONG-YUAN Restaurant Chinois

Le Mareyeur

38, rue Vital (10^e)

le grand café

OUVERT JOUR ET NUIT

OUVERT JOUR ET NUIT

CHEZ HONORE DEJEUNERS, DINERS cuisine française

L'ŒUF POULE 20 recettes d'œufs

LA TOUR CELESTE

Restaurant PIERRE

FAGUAIS

Épicerie fine Confiserie-cadeaux

ses cafés ses confitures

Dessirier MAÎTRE-ÉGAILLER RESTAURATEUR

OUVERTURE LES CUISINES MÉDITERRANÉENNES ET LE TALENT DE DENIS

MARE NOSTRUM FRANÇOISE HARMEL

Julien

TERMINUS NORD 824.48.72

la haute cuisine française

jean-pierre delarge

Le goût des bonnes choses. Le goût des belles choses. Chocolats célèbres Cadeaux prestigieux Marquise de Sévigné

Un MEDOC mis en bouteille au Château et expédié directement de la propriété CHATEAU POTENSAC

Hippisme

ROTHSCHILD ET LA CRISE

SI les jumelles se sont complu à la victoire de l'honneur de Serl dans le prix Montgomery (la vertu récompensée), les oreilles, cette semaine, étaient tendues vers Deauville.

Guy de Rothschild (« Monsieur » de Rothschild, indiquant les cartons d'invitation, sacrifiant la harmonie à la simplicité suggérée par le protocole élyséen) y présidait, pour la première fois depuis qu'il a été porté à la tête du Syndicat des éleveurs, l'été passé, une réunion d'information de cette association.

Réunion attendue. Les courses de galop traversent en France, une crise grave, et on espérait beaucoup des solutions que pouvait proposer un homme se situant au carrefour de quatre incommensurables expériences d'économiste, de financier, d'éleveur et de propriétaire. Hélas ! le projet ne comporte probablement pas de remède-miracle, et si l'analyse a été brillante, les solutions sont restées estompées.

On peut résumer l'exposé de l'orateur et le débat qui l'a suivi à travers quelques phrases-clés.

1) La crise des courses de galop en France a trois origines essentielles : « Une crise mondiale économique... l'effacement des primes particulières » (qui diminue le nombre des propriétaires de chevaux de course) et « le déclin de l'élevage français ».

2) Les éleveurs demandent à être protégés pour un temps. Mais chacun doit savoir qu'il n'aura pas un contingent de victoires réservées, comme des places assises pour les invalides dans le métro.

C'est le soutien à une politique du juste milieu. Il convient de protéger les chevaux français de leurs concurrents étrangers, pour l'instant meilleurs, mais sans aller jusqu'à fermer nos frontières à l'importation car ce serait « la négation de la compétitivité, la négation de la sélection et, en un mot, la chute libre en vase clos ».

En 1973, les chevaux étrangers à l'entraînement en France avaient rallié 35,4 % des prix distribués par les sociétés de courses. En 1975, la proportion va se situer à 23,4 %. Le juste milieu serait qu'elle s'établisse à 20 %.

Pour atteindre cet objectif, qui avait déjà été défini voilà deux ans mais qui s'est toujours défilé, Guy de Rothschild propose que les éventuelles augmentations des allocations bénéficient uniquement aux « surprimes ». Il s'agit de prix supplémentaires payés lorsqu'un gagnant est « né et élevé en France ».

Il s'agit de 30 % de l'allocation de base de la course depuis cette année et, dans les propositions du

Syndicat des éleveurs, devraient être portés à 50 %.

Mais il n'est pas du tout certain que la situation financière des courses de galop permette de réaliser cette majoration en 1976. Les sommes jouées au P.M.U., en augmentation de 25 % au début de l'année sur la période correspondante de 1974, ne le sont plus que de 4 %. Pour l'ensemble de 1975, l'augmentation du « chiffre d'affaires » des courses va être de l'ordre de 14 %, couvrant à peine celle des charges. Le relatif fléchissement (début de lassitude du public?) conduit d'ailleurs les sociétés de courses à être maintenant opposées au relèvement à 5 F de l'unité de mise au 1^{er} prix, relèvement qu'elles demandent avec obstination l'an passé. Le ministre des finances, partisan volé, peu, des 5 F qu'il avait refusés l'an passé, paraît à son tour reculer et s'orienterait vers une unité de mise de 4 F.

Au demeurant, le système des « surprimes » comporte un risque. La crise a déjà éloigné des haras 10 % des poulains. A partir de 1976, le nombre des chevaux français sans doute en diminution de 10 %. Si, dans le même temps, on décourage trop les concurrents étrangers, « les sociétés de courses craignent pour le nombre de leurs partants », nombre qui est le gage des recettes.

La « surprime » doit, au moins, comporter un contre-poids : « une meilleure et plus grande utilisation » de chaque cheval français, qui peut être atteinte par une ouverture des conditions de course et, surtout, une révision des critères de sélection pour le haras. On débouche sur une perspective que nous avions évoquée ici voilà cinq mois et qui, alors, avait fait naître quelques sourires : il va falloir « inventer » un nouveau cheval de course, plus robuste, à l'équilibre nerveux plus assuré, qui sera capable d'être en piste quinze fois par an (au lieu de « à peine plus de cinq en moyenne » actuellement, a dit Guy de Rothschild) et qui, par conséquent, pourra combler le vide des chevaux étrangers évinçés par une discrimination mesurée, servant du même coup les recettes du P.M.U.

3) Dans l'immédiat, et pour susciter des émulations régionales, propres peut-être à faire naître de nouvelles vagues de propriétaires, Guy de Rothschild propose la création, surtout pour les trois ans, de championnats régionaux axés sur quatre grandes villes disposant d'excellents hippodromes — Bordeaux, Nantes, Lyon et Marseille. — Les lauréats étant ensuite appelés à « venir se mesurer aux champions parisiens et internationaux ».

Gasser la persécution fiscale

Alors, on tourne en rond. C'est, il est vrai, le destin des chevaux de course. Mais sur la piste, au moins, on voit un poteau d'arrivée.

LOUIS DENIEL.

LEYSIN
(Suisse)
Alpes vaudoises - alt. 1.200-1.500
HOTEL CENTRAL-RÉSIDENCE
A vendre STUDIO

Situé dans un nouveau complexe hôtelier, meublé et équipé, avec kitchenette, balcon plein sud, face Alpes valaisannes. A votre disposition : piscine, sauna, restaurant, bar-clubbing ainsi que le service hôtelier. Tenu, remises mécaniques et champs de ski à proximité immédiate. Vente aux étrangers autorisée. Retournez la coupon-réponse pour obtenir une documentation complète.

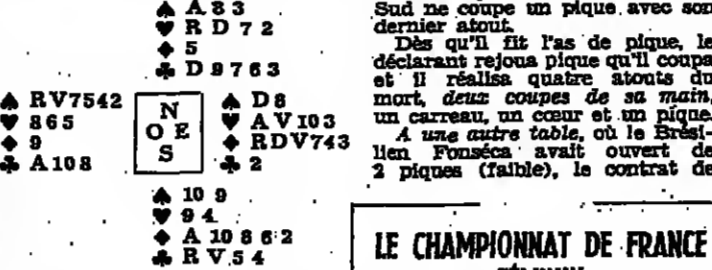
Nom : Prénoms :
Bis : N° :
Localité : N° postal :

Coupon à adresser à : CENTRAL-RÉSIDENCE, Service des Ventes, Grand'Rue 43, CH-1083 Lutry.

Bridge

LA COUPURE DE JOURDAIN

Grâce à un astucieux moyen technique, le jeune Gallio Jourdain arriva à détruire une des lignes de communication adverses pour empêcher le défenseur le plus dangereux de prendre la main. La donne a été jouée au cours des dernières Olympiades par paires.



Le déclarant fit la levée à trèfle, puis il tira le roi de cœur, coupa un cœur de sa main et un carreau avec un atout du mort. Enfin, il rejoignit le dernier cœur du mort pris par le valet d'Est sur lequel il fit un de ses deux piques. Grâce à ce jeu de « perdante sur perdante », appelé « Coup sans nom », il laissa la main à l'adversaire qui d'aurait pu le troisième trèfle et il empêcha ainsi Ouest de prendre la main à pique pour donner le troisième coup d'atout et éviter que Sud ne coupe un pique avec son dernier atout.

Dès qu'il fit l'as de pique, le déclarant rejoignit pique qu'il coupa et il réalisa quatre atouts du mort, deux coupes de sa main, un carreau, un cœur et un pique. A une autre table, où le Est-lien Fugère avait ouvert de 2 piques (faible), le contrat de

Jeux

LA COUPURE DE JOURDAIN

QUATRE PIQUES chute d'une levée sur l'entame à carreau. Mais, si Nord avait attaqué le roi de cœur, la défense aurait fait cinq levées (la dame de cœur franchie, une coupe à cœur par Sud, l'as d'atout, l'as de carreau et une coupe ou une surcoupe à carreau).



Entame 7 de carreau pour l'as. Ensuite 7 de cœur pour le 10 et le roi. Comment le déclarant peut-il gagner QUATRE COEURS contre toute défense?

Réponse :
Après quatre tours à trèfle (Sud défendant un pique), Nord joue le 8 de carreau couvert par le valet :

1. — Ouest coupe et contre-attaque la dame de cœur (ou pi-

Échecs

LA CASE PIVOT.

M. LIBOURKIN (1949)

BLANCS (4) : Rd2, Tt8, P8d4.
NOIRS (4) : Rh8, Th4, Cb7, Fd7.

Les Blancs jouent et gagnent.

(Match U.R.S.S. - Yougoslavie, novembre 1975).
Blancs : D. Velimirovic.
Noirs : R. Chalmers.
Défaite française.

1. e4 e5 2. f4 exf3 3. g4 f3 4. g5 f4 5. g6 f3 6. f4 e5 7. f5 e6 8. f6 e7 9. f7 e8 10. f8 e9 11. f9 e0 12. f0 e1 13. f1 e2 14. f2 e3 15. f3 e4 16. f4 e5 17. f5 e6 18. f6 e7 19. f7 e8 20. f8 e9 21. f9 e0 22. f0 e1 23. f1 e2 24. f2 e3 25. f3 e4 26. f4 e5 27. f5 e6 28. f6 e7 29. f7 e8 30. f8 e9 31. f9 e0 32. f0 e1 33. f1 e2 34. f2 e3 35. f3 e4 36. f4 e5 37. f5 e6 38. f6 e7 39. f7 e8 40. f8 e9 41. f9 e0 42. f0 e1 43. f1 e2 44. f2 e3 45. f3 e4 46. f4 e5 47. f5 e6 48. f6 e7 49. f7 e8 50. f8 e9 51. f9 e0 52. f0 e1 53. f1 e2 54. f2 e3 55. f3 e4 56. f4 e5 57. f5 e6 58. f6 e7 59. f7 e8 60. f8 e9 61. f9 e0 62. f0 e1 63. f1 e2 64. f2 e3 65. f3 e4 66. f4 e5 67. f5 e6 68. f6 e7 69. f7 e8 70. f8 e9 71. f9 e0 72. f0 e1 73. f1 e2 74. f2 e3 75. f3 e4 76. f4 e5 77. f5 e6 78. f6 e7 79. f7 e8 80. f8 e9 81. f9 e0 82. f0 e1 83. f1 e2 84. f2 e3 85. f3 e4 86. f4 e5 87. f5 e6 88. f6 e7 89. f7 e8 90. f8 e9 91. f9 e0 92. f0 e1 93. f1 e2 94. f2 e3 95. f3 e4 96. f4 e5 97. f5 e6 98. f6 e7 99. f7 e8 100. f8 e9 101. f9 e0 102. f0 e1 103. f1 e2 104. f2 e3 105. f3 e4 106. f4 e5 107. f5 e6 108. f6 e7 109. f7 e8 110. f8 e9 111. f9 e0 112. f0 e1 113. f1 e2 114. f2 e3 115. f3 e4 116. f4 e5 117. f5 e6 118. f6 e7 119. f7 e8 120. f8 e9 121. f9 e0 122. f0 e1 123. f1 e2 124. f2 e3 125. f3 e4 126. f4 e5 127. f5 e6 128. f6 e7 129. f7 e8 130. f8 e9 131. f9 e0 132. f0 e1 133. f1 e2 134. f2 e3 135. f3 e4 136. f4 e5 137. f5 e6 138. f6 e7 139. f7 e8 140. f8 e9 141. f9 e0 142. f0 e1 143. f1 e2 144. f2 e3 145. f3 e4 146. f4 e5 147. f5 e6 148. f6 e7 149. f7 e8 150. f8 e9 151. f9 e0 152. f0 e1 153. f1 e2 154. f2 e3 155. f3 e4 156. f4 e5 157. f5 e6 158. f6 e7 159. f7 e8 160. f8 e9 161. f9 e0 162. f0 e1 163. f1 e2 164. f2 e3 165. f3 e4 166. f4 e5 167. f5 e6 168. f6 e7 169. f7 e8 170. f8 e9 171. f9 e0 172. f0 e1 173. f1 e2 174. f2 e3 175. f3 e4 176. f4 e5 177. f5 e6 178. f6 e7 179. f7 e8 180. f8 e9 181. f9 e0 182. f0 e1 183. f1 e2 184. f2 e3 185. f3 e4 186. f4 e5 187. f5 e6 188. f6 e7 189. f7 e8 190. f8 e9 191. f9 e0 192. f0 e1 193. f1 e2 194. f2 e3 195. f3 e4 196. f4 e5 197. f5 e6 198. f6 e7 199. f7 e8 200. f8 e9 201. f9 e0 202. f0 e1 203. f1 e2 204. f2 e3 205. f3 e4 206. f4 e5 207. f5 e6 208. f6 e7 209. f7 e8 210. f8 e9 211. f9 e0 212. f0 e1 213. f1 e2 214. f2 e3 215. f3 e4 216. f4 e5 217. f5 e6 218. f6 e7 219. f7 e8 220. f8 e9 221. f9 e0 222. f0 e1 223. f1 e2 224. f2 e3 225. f3 e4 226. f4 e5 227. f5 e6 228. f6 e7 229. f7 e8 230. f8 e9 231. f9 e0 232. f0 e1 233. f1 e2 234. f2 e3 235. f3 e4 236. f4 e5 237. f5 e6 238. f6 e7 239. f7 e8 240. f8 e9 241. f9 e0 242. f0 e1 243. f1 e2 244. f2 e3 245. f3 e4 246. f4 e5 247. f5 e6 248. f6 e7 249. f7 e8 250. f8 e9 251. f9 e0 252. f0 e1 253. f1 e2 254. f2 e3 255. f3 e4 256. f4 e5 257. f5 e6 258. f6 e7 259. f7 e8 260. f8 e9 261. f9 e0 262. f0 e1 263. f1 e2 264. f2 e3 265. f3 e4 266. f4 e5 267. f5 e6 268. f6 e7 269. f7 e8 270. f8 e9 271. f9 e0 272. f0 e1 273. f1 e2 274. f2 e3 275. f3 e4 276. f4 e5 277. f5 e6 278. f6 e7 279. f7 e8 280. f8 e9 281. f9 e0 282. f0 e1 283. f1 e2 284. f2 e3 285. f3 e4 286. f4 e5 287. f5 e6 288. f6 e7 289. f7 e8 290. f8 e9 291. f9 e0 292. f0 e1 293. f1 e2 294. f2 e3 295. f3 e4 296. f4 e5 297. f5 e6 298. f6 e7 299. f7 e8 300. f8 e9 301. f9 e0 302. f0 e1 303. f1 e2 304. f2 e3 305. f3 e4 306. f4 e5 307. f5 e6 308. f6 e7 309. f7 e8 310. f8 e9 311. f9 e0 312. f0 e1 313. f1 e2 314. f2 e3 315. f3 e4 316. f4 e5 317. f5 e6 318. f6 e7 319. f7 e8 320. f8 e9 321. f9 e0 322. f0 e1 323. f1 e2 324. f2 e3 325. f3 e4 326. f4 e5 327. f5 e6 328. f6 e7 329. f7 e8 330. f8 e9 331. f9 e0 332. f0 e1 333. f1 e2 334. f2 e3 335. f3 e4 336. f4 e5 337. f5 e6 338. f6 e7 339. f7 e8 340. f8 e9 341. f9 e0 342. f0 e1 343. f1 e2 344. f2 e3 345. f3 e4 346. f4 e5 347. f5 e6 348. f6 e7 349. f7 e8 350. f8 e9 351. f9 e0 352. f0 e1 353. f1 e2 354. f2 e3 355. f3 e4 356. f4 e5 357. f5 e6 358. f6 e7 359. f7 e8 360. f8 e9 361. f9 e0 362. f0 e1 363. f1 e2 364. f2 e3 365. f3 e4 366. f4 e5 367. f5 e6 368. f6 e7 369. f7 e8 370. f8 e9 371. f9 e0 372. f0 e1 373. f1 e2 374. f2 e3 375. f3 e4 376. f4 e5 377. f5 e6 378. f6 e7 379. f7 e8 380. f8 e9 381. f9 e0 382. f0 e1 383. f1 e2 384. f2 e3 385. f3 e4 386. f4 e5 387. f5 e6 388. f6 e7 389. f7 e8 390. f8 e9 391. f9 e0 392. f0 e1 393. f1 e2 394. f2 e3 395. f3 e4 396. f4 e5 397. f5 e6 398. f6 e7 399. f7 e8 400. f8 e9 401. f9 e0 402. f0 e1 403. f1 e2 404. f2 e3 405. f3 e4 406. f4 e5 407. f5 e6 408. f6 e7 409. f7 e8 410. f8 e9 411. f9 e0 412. f0 e1 413. f1 e2 414. f2 e3 415. f3 e4 416. f4 e5 417. f5 e6 418. f6 e7 419. f7 e8 420. f8 e9 421. f9 e0 422. f0 e1 423. f1 e2 424. f2 e3 425. f3 e4 426. f4 e5 427. f5 e6 428. f6 e7 429. f7 e8 430. f8 e9 431. f9 e0 432. f0 e1 433. f1 e2 434. f2 e3 435. f3 e4 436. f4 e5 437. f5 e6 438. f6 e7 439. f7 e8 440. f8 e9 441. f9 e0 442. f0 e1 443. f1 e2 444. f2 e3 445. f3 e4 446. f4 e5 447. f5 e6 448. f6 e7 449. f7 e8 450. f8 e9 451. f9 e0 452. f0 e1 453. f1 e2 454. f2 e3 455. f3 e4 456. f4 e5 457. f5 e6 458. f6 e7 459. f7 e8 460. f8 e9 461. f9 e0 462. f0 e1 463. f1 e2 464. f2 e3 465. f3 e4 466. f4 e5 467. f5 e6 468. f6 e7 469. f7 e8 470. f8 e9 471. f9 e0 472. f0 e1 473. f1 e2 474. f2 e3 475. f3 e4 476. f4 e5 477. f5 e6 478. f6 e7 479. f7 e8 480. f8 e9 481. f9 e0 482. f0 e1 483. f1 e2 484. f2 e3 485. f3 e4 486. f4 e5 487. f5 e6 488. f6 e7 489. f7 e8 490. f8 e9 491. f9 e0 492. f0 e1 493. f1 e2 494. f2 e3 495. f3 e4 496. f4 e5 497. f5 e6 498. f6 e7 499. f7 e8 500. f8 e9 501. f9 e0 502. f0 e1 503. f1 e2 504. f2 e3 505. f3 e4 506. f4 e5 507. f5 e6 508. f6 e7 509. f7 e8 510. f8 e9 511. f9 e0 512. f0 e1 513. f1 e2 514. f2 e3 515. f3 e4 516. f4 e5 517. f5 e6 518. f6 e7 519. f7 e8 520. f8 e9 521. f9 e0 522. f0 e1 523. f1 e2 524. f2 e3 525. f3 e4 526. f4 e5 527. f5 e6 528. f6 e7 529. f7 e8 530. f8 e9 531. f9 e0 532. f0 e1 533. f1 e2 534. f2 e3 535. f3 e4 536. f4 e5 537. f5 e6 538. f6 e7 539. f7 e8 540. f8 e9 541. f9 e0 542. f0 e1 543. f1 e2 544. f2 e3 545. f3 e4 546. f4 e5 547. f5 e6 548. f6 e7 549. f7 e8 550. f8 e9 551. f9 e0 552. f0 e1 553. f1 e2 554. f2 e3 555. f3 e4 556. f4 e5 557. f5 e6 558. f6 e7 559. f7 e8 560. f8 e9 561. f9 e0 562. f0 e1 563. f1 e2 564. f2 e3 565. f3 e4 566. f4 e5 567. f5 e6 568. f6 e7 569. f7 e8 570. f8 e9 571. f9 e0 572. f0 e1 573. f1 e2 574. f2 e3 575. f3 e4 576. f4 e5 577. f5 e6 578. f6 e7 579. f7 e8 580. f8 e9 581. f9 e0 582. f0 e1 583. f1 e2 584. f2 e3 585. f3 e4 586. f4 e5 587. f5 e6 588. f6 e7 589. f7 e8 590. f8 e9 591. f9 e0 592. f0 e1 593. f1 e2 594. f2 e3 595. f3 e4 596. f4 e5 597. f5 e6 598. f6 e7 599. f7 e8 600. f8 e9 601. f9 e0 602. f0 e1 603. f1 e2 604. f2 e3 605. f3 e4 606. f4 e5 607. f5 e6 608. f6 e7 609. f7 e8 610. f8 e9 611. f9 e0 612. f0 e1 613. f1 e2 614. f2 e3 615. f3 e4 616. f4 e5 617. f5 e6 618. f6 e7 619. f7 e8 620. f8 e9 621. f9 e0 622. f0 e1 623. f1 e2 624. f2 e3 625. f3 e4 626. f4 e5 627. f5 e6 628. f6 e7 629. f7 e8 630. f8 e9 631. f9 e0 632. f0 e1 633. f1 e2 634. f2 e3 635. f3 e4 636. f4 e5 637. f5 e6 638. f6 e7 639. f7 e8 640. f8 e9 641. f9 e0 642. f0 e1 643. f1 e2 644. f2 e3 645. f3 e4 646. f4 e5 647. f5 e6 648. f6 e7 649. f7 e8 650. f8 e9 651. f9 e0 652. f0 e1 653. f1 e2 654. f2 e3 655. f3 e4 656. f4 e5 657. f5 e6 658. f6 e7 659. f7 e8 660. f8 e9 661. f9 e0 662. f0 e1 663. f1 e2 664. f2 e3 665. f3 e4 666. f4 e5 667. f5 e6 668. f6 e7 669. f7 e8 670. f8 e9 671. f9 e0 672. f0 e1 673. f1 e2 674. f2 e3 675. f3 e4 676. f4 e5 677. f5 e6 678. f6 e7 679. f7 e8 680. f8 e9 681. f9 e0 682. f0 e1 683. f1 e2 684. f2 e3 685. f3 e4 686. f4 e5 687. f5 e6 688. f6 e7 689. f7 e8 690. f8 e9 691. f9 e0 692. f0 e1 693. f1 e2 694. f2 e3 695. f3 e4 696. f4 e5 697. f5 e6 698. f6 e7 699. f7 e8 700. f8 e9 701. f9 e0 702. f0 e1 703. f1 e2 704. f2 e3 705. f3 e4 706. f4 e5 707. f5 e6 708. f6 e7 709. f7 e8 710. f8 e9 711. f9 e0 712. f0 e1 713. f1 e2 714. f2 e3 715. f3 e4 716. f4 e5 717. f5 e6 718. f6 e7 719. f7 e8 720. f8 e9 721. f9 e0 722. f0 e1 723. f1 e2 724. f2 e3 725. f3 e4 726. f4 e5 727. f5 e6 728. f6 e7 729. f7 e8 730. f8 e9 731. f9 e0 732. f0 e1 733. f1 e2 734. f2 e3 735. f3 e4 736. f4 e5 737. f5 e6 738. f6 e7 739. f7 e8 740. f8 e9 741. f9 e0 742. f0 e1 743. f1 e2 744. f2 e3 745. f3 e4 746. f4 e5 747. f5 e6 748. f6 e7 749. f7 e8 750. f8 e9 751. f9 e0 752. f0 e1 753. f1 e2 754. f2 e3 755. f3 e4 756. f4 e5 757. f5 e6 758. f6 e7 759. f7 e8 760. f8 e9 761. f9 e0 762. f0 e1 763. f1 e2 764. f2 e3 765. f3 e4 766. f4 e5 767. f5 e6 768. f6 e7 769. f7 e8 770. f8 e9 771. f9 e0 772. f0 e1 773. f1 e2 774. f2 e3 775. f3 e4 776. f4 e5 777. f5 e6 778. f6 e7 779. f7 e8 780. f8 e9 781. f9 e0 782. f0 e1 783. f1 e2 784. f2 e3 785. f3 e4 786. f4 e5 787. f5 e6 788. f6 e7 789. f7 e8 790. f8 e9 791. f9 e0 792. f0 e1 793. f1 e2 794. f2 e3 795. f3 e4 796. f4 e5 797. f5 e6 798. f6 e7 799. f7 e8 800. f8 e9 801. f9 e0 802. f0 e1 803. f1 e2 804. f2 e3 805. f3 e4 806. f4 e5 807. f5 e6 808. f6 e7 809. f7 e8 810. f8 e9 811. f9 e0 812. f0 e1 813. f1 e2 814. f2 e3 815. f3 e4 816. f4 e5 817. f5 e6 818. f6 e7 819. f7 e8 820. f8 e9 821. f9 e0 822. f0 e1 823. f1 e2 824. f2 e3 825. f3 e4 826. f4 e5 827. f5 e6 828. f6 e7 829. f7 e8 830. f8 e9 831. f9 e0 832. f0 e1 833. f1 e2 834. f2 e3 835. f3 e4 836. f4 e5 837. f5 e6 838. f6 e7 839. f7 e8 840. f8 e9 841. f9 e0 842. f0 e1 843. f1 e2 844. f2 e3 845. f3 e4 846. f4 e5 847. f5 e6 848. f6 e7 849. f7 e8 850. f8 e9 851. f9 e0 852. f0 e1 853. f1 e2 854. f2 e3 855. f3 e4 856. f4 e5 857. f5 e6 858. f6 e7 859. f7 e8 860. f8 e9 861. f9 e0 862. f0 e1 863. f1 e2 864. f2 e3 865. f3 e4 866. f4 e5 867. f5 e6 868. f6 e7 869. f7 e8 870. f8 e9 871. f9 e0 872. f0 e1 873. f1 e2 874. f2 e3 875. f3 e4 876. f4 e5 877. f5 e6 878. f6 e7 879. f7 e8 880. f8 e9 881. f9 e0 882. f0 e1 883. f1 e2 884. f2 e3 885. f3 e4 886. f4 e5 887. f5 e6 888. f6 e7 889. f7 e8 890. f8 e9 891. f9 e0 892. f0 e1 893. f1 e2 894. f2 e3 895. f3 e4 896. f4 e5 897. f5 e6 898. f6 e7 899. f7 e8 900. f8 e9 901. f9 e0 902. f0 e1 903. f1 e2 904. f2 e3 905. f3 e4 906. f4 e5 907. f5 e6 908. f6 e7 909. f7 e8 910. f8 e9 911. f9 e0 912. f0 e1 913. f1 e2 914. f2 e3 915. f3 e4 916. f4 e5 917. f5 e6 918. f6 e7 919. f7 e8 920. f8 e9 921. f9 e0 922. f0 e1 923. f1 e2 924. f2 e3 925. f3 e4 926. f4 e5 927. f5 e6 928. f6 e7 929. f7 e8 930. f8 e9 931. f9 e0 932. f0 e1 933. f1 e2 934. f2 e3 935. f3 e4 936. f4 e5 937. f5 e6 938. f6 e7 939. f7 e8 940. f8 e9 941. f9 e0 942. f0 e1 943. f1 e2 944. f2 e3 945. f3 e4 946. f4 e5 947. f5 e6 948. f6 e7 949. f7 e8 950. f8 e9 951. f9 e0 952. f0 e1 953. f1 e2 954. f2 e3 955. f3 e4 956. f4 e5 957. f5 e6 958. f6 e7 959. f7 e8 960. f8 e9 961. f9 e0 962. f0 e1 963. f1 e2 964. f2 e3 965. f3 e4 966. f4 e5 967. f5 e6 968. f6 e7 969. f7 e8 970. f8 e9 971. f9 e0 972. f0 e1 973. f1 e2 974. f2 e3 975. f3 e4 976. f4 e5 977. f5 e6 978. f6 e7 979. f7 e8 980. f8 e9 981. f9 e0 982. f0 e1 983. f1 e2 984. f2 e3 985. f

L'inauguration des premiers bureaux "Ordinal multi-space" a eu lieu le 27 novembre 1975 à Cergy-Pontoise.

Le desserrement du tertiaire

Pour implanter de nouveaux bureaux ou s'agrandir, il est nécessaire aujourd'hui, au-dessus de 1000 m², d'obtenir un agrément des Pouvoirs Publics. Ces mesures ont été prises pour freiner l'explosion de Paris, et favoriser la décentralisation, notamment vers la province.

L'évasion vers des régions moins surchauffées que Paris est un désir croissant pour beaucoup. Cette solution n'est pas toujours possible - ni pour l'entreprise, ni pour son personnel -.

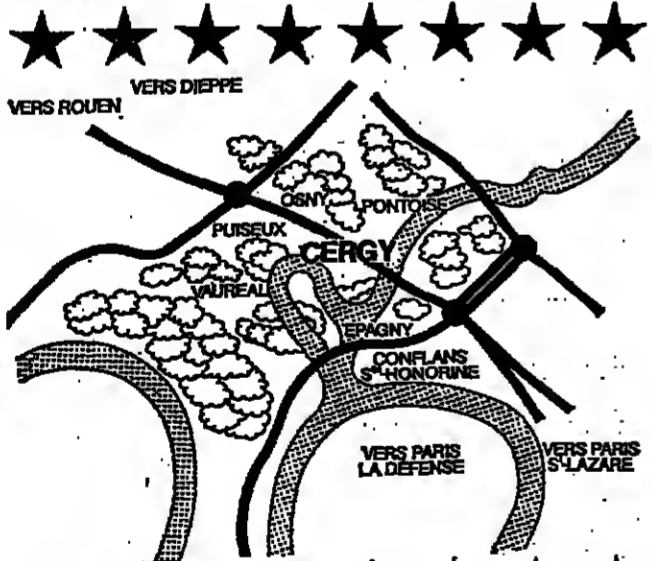
Le desserrement du tertiaire en région parisienne constitue la réponse qui permet de se "décentraliser sans couper ses racines".

De nouveaux pôles d'affaires se sont ainsi développés, complétés par des programmes résidentiels; l'ensemble offrant aux entreprises des conditions nouvelles de vie où le travail trouve son contrepoint habituel/loisirs.

Ainsi se trouvent supprimées, si on le veut, les migrations quotidiennes entre le Paris des affaires et des banlieues dorciées. Pour peu que le site soit beau, les services complets, les loisirs variés, la formule peut devenir séduisante à bien des égards.

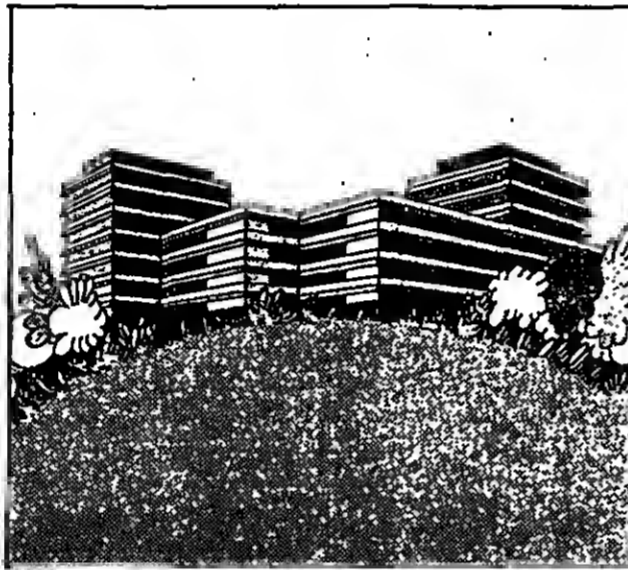
L'exemple de Cergy-Pontoise

L'exemple de Cergy-Pontoise est à ce titre très intéressant. Pour tous ceux qui connaissent Pontoise et ses environs, Cergy se développe dans l'un des plus beaux sites de l'Île-de-France et ne compte pas moins de 160 ha de plans d'eau, ainsi que de nombreuses forêts. Joutant Pontoise, à 30 km du port fluvial de Conflans Ste-Honorine, et à 25 km de Paris, Cergy-Pontoise est un exemple d'un nouveau style de travail et de vie. Bien qu'il rencontre encore des freins dus aux habitudes, ce style doit se développer si l'on se réfère aux études décelant des attitudes nettement positives chez les Cergy-Pontins. Ceci semble prouver la naissance d'une communauté ayant le sens et le goût d'un nouveau type de relations Travail-Loisirs-Habitat.



A Cergy-Pontoise, tous les services publics sont déjà implantés, et plus qu'une ville, c'est une Préfecture. Les équipements de formation sont importants: 40 classes maternelles, P.E.S.S.B.C., sans oublier C.E.S., L.U.T. et une antenne d'architecture. Les sports tiennent également une place de choix avec: stade, piscine, patinoire, clubs de tennis et de voile, ainsi que sport hippique.

Le Centre Commercial des Trois Fontaines offre, aux résidents, divers magasins de grande surface et 120 boutiques pour le shopping. Cergy est donc une ville parfaitement autonome, conçue pour que ses habitants puissent y travailler, faire du sport, avoir de nombreux loisirs et redécouvrir le temps de vivre.



Cergy est située dans un amphithéâtre naturel, verdoyant, qui domine une large boucle de l'Oise.

"Ordinal multi-space", un programme de bureaux-pilotes.

Au cœur de Cergy, proche de la Préfecture entourée d'espaces verts, Ordinal est un ensemble de bureaux d'une conception nouvelle. De vastes patios intérieurs assurent à chacun le maximum de luminosité.

Conçu pour assurer la plus grande flexibilité, ce programme peut répondre à tous les besoins des entreprises.

Respecter l'environnement

Avec Ordinal, l'architecte Claude Balick nous donne une idée de ce que peut être l'entreprise européenne de demain: efficace, structurée, mais chaleureuse et humaine. On ne peut qu'apprécier le parti pris de bureaux développés à l'horizontale, avec quatre étages seulement, en un rythme harmonieusement rompu par sept "mini-tours" de sept étages seulement. Les matériaux les plus modernes ont été utilisés, bandeaux d'aluminium et glaces teintées, mais partout la nature est là vivante, accessible.

Tout a été pensé pour que les bureaux soient intégrés non seulement à l'environnement et à la ville, mais aussi à la vie de tous les jours. On y trouve: banques, restaurants d'entreprise, cafétérias, tabacs, journaux, boutiques, etc. Une voie pour piétons traverse le complexe, resserrant ainsi les liens de ceux qui travaillent à Ordinal avec la vie de Cergy.

Prévoir la croissance

A Ordinal, chaque entreprise choisit son installation "à la carte", en fonction de ses besoins actuels et futurs. L'aménagement intérieur peut être de type traditionnel, "paysagé" ou "semi-paysagé", et il peut ensuite être modifié pour s'adapter aux impératifs de croissance de l'entreprise. Il est possible de s'installer sur un ou plusieurs étages, en prévoyant de continuer à se développer ensuite à la verticale ou à l'horizontale. La première tranche comporte 14.000 m², et la deuxième tranche prévoit 32.000 m², ce qui veut dire que les entreprises qui auront choisi Ordinal pourront planifier leur croissance sans avoir à envisager de déménagement ultérieur. Un point important, il n'y a pas de problème de téléphone: l'ensemble dispose déjà de 600 lignes. D'autre part, un central téléphonique de 60.000 lignes indépendant de Paris a été mis en service à Cergy.

Optimiser l'investissement

Et les coûts? A 2.950 F (H.T.) le m² et à 30 minutes de l'Etoile, on comprend que ce prix soit une motivation dans la décision des chefs d'entreprise.

La qualité de la vie à Cergy

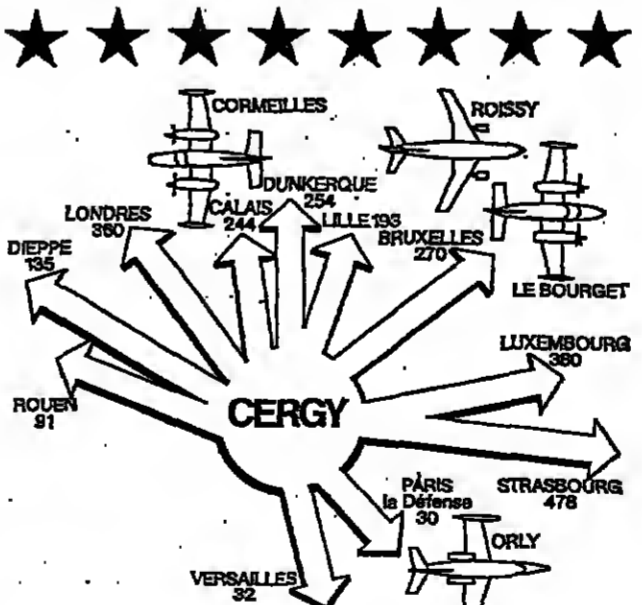
On a un peu l'impression d'une ville moyenne où les gens se connaissent. De nombreuses sociétés ont déjà choisi Cergy: Knoll International, Minnesota 3M, Johnson... A Ordinal même, on trouve la Caisse Nationale d'Assurances C.N.A.V.T.S., les Compagnies d'Assurances A.G.F. et C.R.A.M.A., ainsi que le Crédit Agricole.

interview

Monsieur Bouquet, Directeur d'échelon régional à la Caisse de Crédit Agricole de l'Île-de-France a bien voulu nous donner ses impressions: "Cergy-Pontoise, c'est une Préfecture avec les services d'une grande ville, mais on se retrouve à l'échelle humaine. Cela est très important, car les relations sont beaucoup plus directes et personnalisées. L'environnement qui entoure nos bureaux est à la fois détendu et animé. On respire mieux au propre et au figuré. Bien sûr, il y a les problèmes de tous les débuts, mais sur le plan qualité de la vie, je pense que c'est un succès".

Un nouveau nom sur la carte de l'Europe

Choisir Ordinal à Cergy-Pontoise, c'est miser sur le développement européen. Abrutant le siège d'un nombre croissant de sociétés multinationales, Cergy est en passe de devenir l'un des centres décisionnaires de la Communauté. A 30 minutes de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle, à quelques heures d'autoroute de Bruxelles ou de Bonn, Ordinal se place sur le nouvel axe Paris-Europe.



Ordinal Multi-space

Groupe Conseil en Immobilier d'Entreprise
3, rue des Pyramides
75001 PARIS - Tél. 260.31.03

CARNET

Naissances

— Sylvain et Edwige attendent avec impatience de voir enfin leur petite sœur.

Marie-Aude, née le 21 novembre 1975. Mme Guisard, 4, petit chemin de la Marlière, 91770 Verrières-le-Buisson. 930-07-85.

Fiançailles

— M. et Mme Lalonde, M. S. Lalonde, M. et Mme Robert Salmon, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants Dominique et Guillaume, 42, avenue du Souffle, Neuilly, 33, avenue Foch, Paris (16^e).

Mariages

— Mme Jean-Samy Bouquier, le comte et la comtesse Jacques de Cazillac-Thoron, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants, Michèle et Philippe.

La cérémonie religieuse a été célébrée le samedi 8 novembre en la chapelle de Saint-Jean-Baptiste (13100) dans l'intimité familiale. 14, avenue Salote-Victoire, 13100 Aix-en-Provence. 78016 Paris.

Décès

— Mme André Artaud, M. et Mme Charles Artaud, M. et Mme Claude Artaud, Eric et Audrey.

M. et Mme Jean-Charles Artaud, Thierry et Pascal, M. et Mme Michel Artaud et leurs enfants, M. et Mme Robert Laureau et leurs enfants.

Mlle Denise Artaud, M. Jean-Pierre Caban, Et toute leur famille, ont le douleur de faire part du décès de M. André ARTAUD, leur époux, fils de M. Grand-père, fêcé et parent, survenu subitement à son domicile, le 29 novembre 1975, dans sa cinquante-cinquième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont été célébrées le 29 novembre en sa famille. Cet avis tient lieu de faire-part. 21, rue Lefebvre, 75013 Paris. Tél. 731.41.41.

— Oo nous prie d'annoncer le décès du docteur Alain BELZ KERGODSTIN, chevalier de la Légion d'honneur, officier des Palmes académiques, croix de guerre 1939-1945, survenu subitement dans sa soixante-cinquième année, le 20 novembre. Ses obsèques ont eu lieu, avec les honneurs militaires, le 25 novembre, en la chapelle de l'hôpital Desgenettes, à Lyon.

— Mme E. Combe, Et Mme E. Wheeler, ont le douleur de faire part du décès de M. Claude COMBE, leur époux et père, survenu le 25 novembre, dans sa soixante-deuxième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 29 novembre, en l'église de Châteauneuf à Beaumont-Denis, et a été suivie par l'inhumation dans le caveau de famille. Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Fernand Galoché, son époux, Christiane Galoché, Nicole Galoché, et Manon, ses filles et sa petite-fille d'adoption. Toute sa famille et tous ses amis qui l'ont entouré de leur affection durant sa longue maladie, ont le douleur de faire part du décès de

Mme Fernand GALOCHÉ, née Thérèse BAINOT, survenu dans sa soixante-quatorzième année à l'hôpital Ambroise-Paré, à Boulogne.

L'inhumation a eu lieu le 20 novembre 1975 au cimetière de Boulogne-Billancourt, dans la sépulture de famille.

— Le conseil d'administration, la direction et les médecins de la Fondation ophtalmologique A. de Rothschild, ont le regret de faire part du décès, survenu le 21 novembre 1975, de leur collaborateur, ancien collègue et ami, docteur Pierre LAOUENAN.

— Il a plu au Seigneur de rappeler à lui Dominique SOULIÉ et René YEMPLEYER, morts accidentellement, le 22 novembre 1975, à l'âge de vingt-cinq ans. De la part de la famille de Dominique :

M. et Mme Jean Soulié, Christine, Brigitte et Serge Soulié, Mme Henri Soulié, Mme Paul Guerry Duparay, Mme Monique Sarrasin Soulié et ses enfants.

M. et Mme Pierre de Wollémont et leurs enfants, M. et Mme Yves Soulié et leurs enfants.

M. et Mme Jean-Paul Guerry Dupray et leurs enfants, M. et Mme Louis-Joseph Rony et leurs enfants.

M. Félix Guerry, M. et Mme Román Robert et leurs enfants, Mlle Andrie Berly, Muriel Hennique, M. et Mme Pierre Cental.

De la part de la famille de René : M. et Mme Laurent Tempier, Gilles Tempier, Claudine et Philippe Labouret et leur fille, Victoire, sa filleule, M. et Mme Robert Tempier, M. et Mme Jean Serra, Mme Jean-Pierre Maillard et ses enfants.

M. Bruno et Denise Tempier, Marquis et marquises de La Verpillière et leurs enfants, M. et Mme Pascal Serres et leurs enfants.

Capitaine de vaisseau et Mme du Vigier et leurs enfants. La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité le 27 novembre, en la chapelle des religieuses de l'Assomption à Paris. Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— La famille de M. Samy SIRTZKY, très touchée de la marque de sympathie qui lui a été témoignée dans sa douloureuse épreuve, remercie très affectueusement tous ceux qui se sont associés à sa peine.

Soutenances de thèses

— Samedi 29 novembre, à 14 heures, université de Toulouse-Le-Mirail, salle 205, M. Georges Baudot : « Les premiers chroniques de la civilisation médicale (1520-1550) ».

— Samedi 29 novembre, à 14 heures, université de Toulouse-Le-Mirail, amphithéâtre Guinet, M. Jean Canavaggio : « Recherches sur le théâtre de Cervantes ».

— Samedi 29 novembre, à 14 h. 30, université René-Descartes, amphithéâtre Guinet, M. Jean-Claude Pilon : « Individualisme, socialisme et changement social chez Emile Durkheim ».

— Samedi 29 novembre, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, Mme Latuyère Betail : « Religion, imagination religieuse : leurs formes et leurs rapports dans l'œuvre d'Ernest Renan ».

— Samedi 29 novembre, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Descazes, M. Guy Saunier : « Adikia, le mal et l'injustice dans les chansons populaires grecques ».

Visites et conférences

SAMEDI 29 NOVEMBRE VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. Calons antiques des monuments historiques, 10 h. 30.

6, rue Saint-Romain, Mme Lamy-Mina Carrière : Des années du faubourg Saint-Germain : hôtel de Choiseul-Frasin, 14 h. 45.

5, place Paul-Bonvalet, Mme Garzler-Ahlberg : « La sculpture au musée de Cluny », 15 h. 30.

62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald : « Hôtel de Sully », 15 h. 30.

« Château de Maisons-Laffitte », 18 h. 30, 82, rue Saint-Antoine, Mme Legregois : « Les Halles du Moyen Âge à nos jours », 19 h.

15 h. Musée des arts décoratifs, 101, rue de Rivoli : « Le XIX^e siècle, présentation des collections », 14 h. 45, boulevard Haussmann : « Exposition le Bateau-Lavoir » (Association française des arts), 15 h. 6, place Furtwängler : « Le musée Descazes » (L'Art pour tous), 15 h.

« Musée de Maisons-Laffitte », 15 h. 30, 82, rue Saint-Antoine, Mme Legregois : « Les Halles du Moyen Âge à nos jours », 19 h.

15 h. 128, rue de l'Université : « Histoire et Archéologie », 20 h. 30, 15, rue de Lassay : « L'astologie : l'académie internationale des arts et lettres ».

Le SCHWEPPE'S Bitter Lemon. Un rien d'amer.

PRESSE

PRÉLUDE A UNE FUSION ?

« L'Écho de la mode » et « Femmes d'aujourd'hui » s'apprentent à publier des cahiers communs

Les magazines *L'Écho de la mode* et *Femmes d'aujourd'hui* envisagent une coopération sur le plan rédactionnel, qui vient d'être annoncée officiellement aux délégués syndicaux. Pour ceux-ci, cet accord préluide à la fusion des deux titres.

Après cette décision, l'intersyndicale du groupe Unifié (*L'Écho de la mode*, *Chez nous*, *Mon ouvrage*) — qui regroupe les syndicats C.G.T., C.F.D.T., S.N.J., F.O., auxquels s'associe la C.G.C. — a décidé de demander une entrevue au ministre du Travail pour lui demander de prendre des mesures contre tout licenciement de personnel.

L'intersyndicale a également décidé de créer un comité chargé de coordonner l'action pour la garantie de l'emploi.

Selon certaines informations, cette « concentration » — qui se traduirait, au départ du moins, par des cahiers communs aux deux titres — aurait à la tête des commissions de personnel importantes (le quart des effectifs journalières à *L'Écho de la mode*, de cinquante à cent personnes à *Femmes d'aujourd'hui*). Une nouvelle société de gestion, la Sox, a été créée à cet effet.

La direction de *L'Écho de la mode* ne fait observer que la société Sox n'est qu'un projet.

en cours de réalisation qu'il ne s'agit nullement de fusionner les titres, et que cet accord entre les deux magazines appartenant au même groupe vise, au contraire, à limiter au maximum la récession qui atteint les magazines féminins comme la majorité des autres journaux.

La direction s'étoume également de l'ampleur excessive de l'émotion qui a suscité dans le personnel l'annonce de ce projet.

Rappelons que *Femmes d'aujourd'hui* (environ 500 000 exemplaires) et *L'Écho de la mode* (quatre à 350 000 exemplaires) sont contrôlés par des groupes de presse belges.

« La Fédération française de travailleurs du livre C.G.T. a été créée et appelle l'ensemble de travailleurs du livre, de la presse et du travail à participer pleinement à la journée nationale d'action interprofessionnelle du 2 décembre, organisée par la C.G.T. et la C.F.P.T. »

Cette journée devra être « marquée par des arrêts de travail permettant la participation aux manifestations. »

LES PIÈGES DU REVEILLON

De fausses truffes noires, du foie gras (presque) sans foie gras, du saumon rose, des chocolats « déguisés », Gault et Millau démontrent les pièges de tous les produits du Réveillon et vous donnent aussi leurs meilleures adresses dans la France entière. Le Nouveau Guide Gault-Millau, numéro de décembre.

rustiques
ou mont st-michel

A L'HOTEL DROUOT

Expositions Samedi

Expositions de 11 à 16 heures

S. 1. — Tableaux anciens, paire de plateaux de Delaire, mural du cabinet d'art prime, du 18^e Delorme.

S. 4. — Meubles. M^{me} Rihant-Meotille, Marlin.

S. 6. — Coll. de la comtesse D. de C. : beaux tableaux anciens, miniatures et objets d'art, 18^e, tentures, porcel., argent, bijoux, d'art, sièges et meubles 18^e, tapisseries. M^{me} Libert.

S. 8. — Bijoux argentés, M. Boulet, M^{me} Bodeon, 818-81-08.

S. 10. — Tableaux anciens et mod. art 1900, mobilier ancien. M. Ogier.

S. 14. — Meubles. M^{me} Pescheteau.

VENTE A CHARTRES (28)

GALERIE DE CHARTRES DIMANCHE 7 DÉCEMBRE, à 14 h.

JOUEUX ANCIENS POUPÈES ET AUTOMATES APPAREILS A MUSIQUE

Coll. J. VERNE, ret. aux Phares, M^{me} J. LELIEVRE, C.F., 3, r. Famin, Chartres, tél. : (37) 36-21-04-33. Expo. : vend., sans de 14 à 15 h. matin. Vente : 10 à 12 h. Catalog.

VOYAGES KUONI TOUJOURS PLUS LOIN AU MEILLEUR PRIX.

Nous rêvez plus, allez-y ! Pour un prix minimum, une semaine de dépaysement total à Mexico. Si vous disposez d'un peu plus de temps, notre circuit "Fiesta Mexicaine" mettra à votre portée un pays fantastique aux étapes inoubliables : Cancun, Uxmal, Villahermosa, Oaxaca, Acapulco. Consultez notre programme Mexico, il vous réserve les excursions les plus insolites, les circuits les plus étonnants.

MEXICO 2870^F

KUONI

CATALOGUE KUONI CHEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES, ou KENNEDY, 141, Montparnasse-22, 141 des Capucines à Paris et Grenoble, Lyon, Mulhouse, Nice, Strasbourg.

CADEAUX BIJOUX en pierres fines colliers-bagues-bracelets

TAILLERIE DE ROYAT A PARIS spécialistes depuis 50 ans

8, rue Anber, Paris 9^e - Tél. OPE. 46.26

Sac "Lydie" 1.700 F.

HERMÈS

PARIS - CANNES - DEAUVILLE - LAKE-MONTE-CARLO - STREPOZ - VELODROME - NEW YORK - BEVERLY HILLS - LONDRES

"Faites vos congrès en plein cœur de Paris."

Hôtel Sheraton à Montparnasse. Pour réserver : tél. 260.35.11.

Paris-Sheraton Hotel

cica

Promoteur immobilier

ACHÈTE TERRAINS A CONSTRUIRE SUR PARIS INTRA-MUROS

Paiement comptant. Ecrire ou téléphoner à Monsieur Malterre

CICA

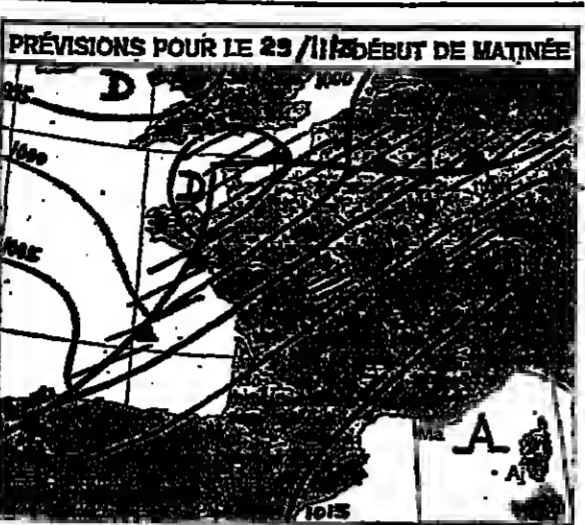
45, rue de Courcelles 75008 Paris 227.04.30

مكتبة الأنجلو

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 28 novembre à 8 heures et le samedi 29 novembre à 24 heures : ...

Samedi, nos régions méditerranéennes bénéficieront de quelques éclaircies au début de journée, puis le ciel se couvrira. Il pleuvra en plaine et il neigeira en montagne, et ces précipitations seront localement abondantes sur le littoral méditerranéen.

Télécommunications

Une journée-débat des associations mondialistes

LES SATELLITES AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ MONDIALE

Organisée par le groupe parlementaire mondialiste de l'Assemblée nationale (dont sont membres cinquante-deux députés de toutes tendances et que préside André Beaunieux) avec le concours des Fédéralistes mondiaux, des associations pour le développement du droit mondial, des Citoyens du monde et du Mouvement universel de la responsabilité scientifique, une journée-débat sur « les satellites au service de la Communauté mondiale » sera organisée, samedi 29 novembre, dans la salle de réunion de l'Assemblée nationale par M. Edgar Faure et animée par le recteur Mallet, chancelier des universités de Paris.

Colloque

Un colloque sur la pensée de Simone Weil et son universalisme religieux est organisé du 28 au 30 novembre au Palais des congrès d'Arc-en-Provence avec la participation du Père Perrin, de Gustave Thibon, de W. Fabinowitch et d'André Devaux. Pour tout renseignement s'adresser : Mme E. de Vincennes, 5, rue Villavieille, 13100 Aix. Tél. 27-86-28.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75007 PARIS CEDEX 09
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
230 F. 150 F. 232 F. 360 F.
TOUS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
144 F. 273 F. 402 F. 530 F.
ÉTRANGER
par messagerie
1 - BELGIQUE-LUXEMBOURG
PAYS-BAS - SUISSE
115 F. 210 F. 307 F. 400 F.
2 - TUNISIE
125 F. 211 F. 337 F. 410 F.
Par voie aérienne
tarif sur demande
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de coller tous les noms propres ou caractères d'imprimerie.

PROBLÈME N° 1318

I. Fut d'abord dans la fiote pour être finalement dans le bain; Certains affirment parfois qu'ils sont vierges; encore faudrait-il le prouver! - II. Avec eux, il est pratiquement impossible de cacher sa mauvaise humeur; Est à toute heure du jour égal à lui-même. - III. Curiosité monumentale (épelle); Consistent; la base de certaines cures; A même d'être appréciées par les palais les plus délicats. - IV. Prétire; Pronom; Grand réservoir; Chef d'accusation. - V. Symbolique; Les mariages lorsqu'ils sont innocents; Article; Préposition. - VII. Salutation angélique; Apporte bien souvent sa modestie contribution au bon fonctionnement d'un ensemble important. - VIII. Comptés en Chine; Pour s'en servir, il est nécessaire de le secourir; Préface. - IX. Domaine obscur; Font révéler; Trop souvent répété; Rol. - X. Déplacer (épelle); Souci pharmaceutique; Pronom. - XI. Ses objectifs sont lointains mais précis; Sa robe est pleine de tâches; En liasse. - XII. Divinité; Un risque à courir; Facilitent maintes recherches. - XIII. Les Vosgues le considèrent comme une bonne pâte; Prend d'abord et tape ensuite. - XIV. Mouvement fort regrettable; Port étranger; Implique une attente. - XV. Les grands continents battent longtemps contre eux; Déposées par un cœur généreux.

HORIZONTALEMENT
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15
I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI
XII
XIII
XIV
XV

VERTICALEMENT
1. Oblige ceux qui ne veulent pas dire un mot à baisser la tête; Savent fort mauvais en cas de résistance prolongée. - 2. En Allemagne; Considéré comme intéressant. - 3. Parent semblables à une âme en peine (épelle); Modestes charges; Visible sur la mer de Glace. - 4. Lettres d'amour; Hante les «vies d'une amoureuse»; Parcoure; Petite pièce. - 5. Perd sa femme; Sont coossus; Dénombrés lors d'un recensement. - 6. Se manifeste avec fracas et parfois avec pertes; D'un ardent; Soubassement. - 7. On lui a donc fait confiance; Rend léger; Note. - 8. Roi de Rome; Pronom féminin; Peu clair. - 9. Permet de raisonner;

On y parle; Roche. - 10. Proteste contre le régime sec en refusant tout travail; Diminutif d'un prénom féminin. - 11. Roi; Ne peut se passer d'eau sa vie durant; Retenit. - 12. Avec «ça», c'est plutôt reconfortant; Marché; Plus en place (inverse). - 13. Ne se contente pas de passer l'éponge; Endroit tout indiqué pour tailler une bavette; Abréviations. - 14. Siège épiscopal; Plante; Fin de particule. - 15. Fossait; Changés de formes.

Solution du problème n° 1315

Horizontalement
I. Tartines. - II. Raison (mariage); Am. - III. Arve; Ale. - IV. Italien. - V. Nées; Anet. - VI. Eure; Se. - VII. Arc; Eau. - VIII. O; Elites. - IX. Sonatine. - X. Les. - XI. Chaussée.
Verticalement
1. Trainee; Oc. - 2. Aar; Euros. - 3. Rivière; Ota. - 4. Tsa-tse; En. - 5. Io; Elans. - 6. NN; Lavait. - 7. Ain; Uille. - 8. Salées; Enée. - 9. Mentheuses.
GUY BROUZY.

Journal officiel

Est publié au Journal officiel du 28 novembre 1975.
UN ARRÊTÉ
Fixant les effectifs du personnel des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires des centres hospitaliers et universitaires.

régie 450. un nouvel ampli-tuner un nouveau Braun.

un nouveau modèle Braun est toujours un événement. L'Ampli-Tuner Régie 450 ne fait pas exception à la règle. Fidèle à la lignée de la Haute-Fidélité Braun, il apporte pourtant une notion nouvelle.

Pour ceux qui préfèrent la musique aux chiffres.

Il est de bon ton aujourd'hui de juger des qualités d'un ampli-tuner à travers d'une forêt de chiffres et de courbes : bande passante, impédance, taux de distorsion... autant de notions étrangères à bien des amateurs de musique.

Entendons-nous bien : la Régie 450 présente des caractéristiques techniques qui le placent d'emblée dans la catégorie

des « très grands ampli-tuners ». Mais nous n'en ferons pas mention.

Avec la Régie 450, la technique est un moyen - et non une fin - qui n'a d'autre objet que de restituer la musique plus claire, plus transparente, en un mot... plus musicale. La qualité de la Haute-Fidélité Braun se mesure à l'oreille. Pas avec des chiffres.

De l'inconvénient des mésalliances

Lorsqu'on a la chance de disposer d'un ampli-tuner aussi exceptionnel que la Régie 450, on ne saurait se contenter de le compléter par une platine ou des enceintes de marque différente - sous peine de ne pas profiter pleinement de ses performances magistrales.

Chez Braun, tous les éléments du « Système Hi-Fi » sont conçus de manière à se compléter, dans la plus parfaite harmonie.

Question de technique, bien sûr. Mais aussi de sensibilité musicale (les ingénieurs d'étude de Braun ont aussi « une oreille »). Ainsi la Régie 450 atteint sa plénitude en association avec les platines PS 450 ou 500 et les nouvelles enceintes compactes à 3 voies (la L 530, par exemple, représentée ici). Rendez visite à l'un des spécialistes Braun. Il n'y a pas de meilleure façon de comprendre ce que Braun entend par Haute-Fidélité, que de l'écouter.

Si vous avez des questions à poser concernant la Hi-Fi, écrivez-nous : MAJOR ELECTRONIC 78810 Feucherolles



Les nouvelles Braun compactes à 3 voies (ici, la L 530) et le nouveau casque KH 500.

Régie 450 prix indicatif constaté : mbins de 3 600 F.T.T.C

Haute fidélité Braun... Notre expérience vous offre plus. BRAUN

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

CLAUDEL LE DIABLE au Français

(Suite de la première page.)

Le thème de l'adultère, annoncé par Claudel, est envisagé d'une façon cavalière, presque à la hussarde. Ysé couche avec Mesa, puis avec Amalric, car ce sont des messieurs, qui se trouvent là, il y a beaucoup de tristesse dans ces étreintes machinales, où le femme est montrée avant tout comme une proie qui attend sagement son chasseur.

Le thème de « la lutte entre la vocation religieuse et l'appel de la chair » est plus trouble : Mesa tergiversé entre Dieu et l'une de ses créatures, les deux émois se répondent, se ressemblent un peu. Le pauvre Mesa s'y perd. D'autant plus qu'il se montre, dans les deux cas, bien timide, malgré quelques romances.

« Partage de midi » est une œuvre d'une exceptionnelle dimension. Une vision claire des réalités politiques, une désinvolture à présenter sans surcharge un sujet « sacré », une mystique paradoxale, une gaieté d'imagination énorme,

une approche tourmentée mais déboulée de la passion, et bien sûr une haute poésie sans pathos, s'allient à la paresseuse, confluent, pour former un fleuve d'une richesse inouïe.

Il est néanmoins difficile de jouer « Partage de midi ». Portés à la scène, les éléments subtils, invisibles, de la pièce risquent de se décomposer et de changer de visage. Des bouffées de grandiloquence, de boulevard, de maniérisme, d'hypocrisie, et même de trivialité pure et simple, peuvent vous surprendre au visage dès que les acteurs se laissent aller à faire avec brio le détail d'une combinaison chimique spirituelle que Claudel avait osée parce qu'il avait la touche juste, le mot juste.

Antoine Vitez, le premier, a évité cet écueil. Sa mise en scène tient la bride très serrée. Le fond de l'air est sec. Le diable est omniprésent, au point que Dieu semble ne devoir sa suprématie qu'à sa bonhomie, son indulgence. Les gens

sont nature, ils s'oublient, ce sont vraiment des créatures, et il s'en faut de peu qu'elles ne soient autres qu'elles ne sont. Elles sont en lutte avec elles-mêmes, par les moyens du bofd, moyens d'autant plus ottobantes qu'ils sont pauvres, hasardeux. Elles ont été à la merci d'une emprise politique, dès le premier acte ce se voit, mais elles ont été aussi, dès le premier acte, à l'obédience. Et il est beau et fort ce travail de Vitez, dans la mesure où l'économie des moyens, la rigueur, le serré du point, fait sourire une multitude d'intentions, de ponctuations dissimulées, d'appels au secours chuchotés et même tus : tout un déclinement pudique de désirs trop humbles.

Le décor de Yannis Kalkas — des toiles bises suspendues aux cintres ou étendues sur les planches — est d'un jansénisme ultra-vitézien.

Le jeu des acteurs — Ludmila Mikael (Ysé), Michel Aumont (Amalric), Patrick Kerbrat (Mesa), Jérôme Deschamps (de Ciz) — ne fait qu'un avec la direction de

Vitez. C'est-à-dire que le travail est remarquable d'élégance, d'invention contenue, et que nous suivons ce travail avec beaucoup d'attention. Mais si l'on met à part Michel Aumont, qui a une nature forte, une richesse de tons et de contre-tons, qui a du caractère aussi, et de l'effort, l'interprétation est le point faible de ce « Partage de midi », parce que les trois jeunes comédiens n'obéissent à la poésie de Claudel que par leur entendement. Ils sont des grenouilles, quand Claudel est un boeur. Ils n'ont pas de voix intérieure ; il semble qu'ils n'aient pas la foi ; en droit même qu'ils sont privés d'amour. Ils sont trop appliqués.

Il faudrait, pour jouer « au niveau » « Partage de midi », de grandes âmes, des maîtres sportifs qui prennent des risques. Des forceurs. De cette maîtrise d'interprétation, Vitez est un peu responsable ; sa direction aura été, cette fois, trop voltairienne.

MICHEL COURNOT.
* Marigny, en alternance.

Variétés

Coluche

Le corps gâtouiller fringué d'une salopette rayée et de chaussons jaunes, la bouille ronde et le nez rouge chaussé de lunettes, Coluche ne joue pas, il est « nature » dans ses naïvetés proclamées, dans ses muséismes, dans ses digressions délirantes, dans son geste spontané imposé par l'évidence, avec ses silences et ses hésitations, avec ses « gimnicks » entendus la veille dans la rue comme le « Je m'excuse, incroyable ! », ou « Oh ! la crise ».

Coluche n'a pas à être populaire. Il l'est naturellement. A treize, quatorze ans, il a été télégraphiste, puis il a fait la chaîne à l'usine avant de plaquer pour se consacrer à écrire dans la déche en faisant la manche dans des quartiers de Paris, mais en ayant des rencontres, en poussant même des idées de rire, en respirant un peu. Le travail avec Romain Bouzeille a été comme un délice. Mais « quand il l'ouvre », son langage et la sensibilité que celui-ci exprime appartenaient à ceux que l'on croise tous les jours dans la ville.

puissance, viennent d'une inspiration pensée dans le quotidien et d'un bullesque « en liberté ».

Le spectacle toujours en mouvement qu'il présente aujourd'hui, est en net équilibre par rapport à celui présenté il y a quelques mois à l'Olympia. L'un vers de Coluche est maintenant peuplé de personnages multiples : il y a le fruste qui peut donner des coups au « Je n'ai droit sans droits », il y a un manager haqué dans le dénuement d'une salle de music-hall, il y a le décideur, le malade, le père ivrogne, il y a Bobby qui, pour un rien, fait « victime » du premier qui le chahute le blues, la voix équilibrée, gracieuse, il y a le musicien clarinettes saxophoniste, violoniste il y a des poèmes, dans les mots comme de la compénétration, une vérité profonde cristalline.

Dans le monologue et le dialogue dans les détours de mime, de clos de musiciens, le registre de Coluche pris, en peu de temps, de belles dimensions. Il y a déjà avec lui, pour l'accompagner, le soussol, un étonnant musicien.

CLAUDE FLOUTER.
* Bobino, 20 h. 30.

RADIO-TÉLÉVISION

« Le Grand Échiquier » : comme dans un moulin

Extraordinaire, cette télévision à claire-voie, ces studios-passoires, quand le spectateur se croit bien installé dans la routine du direct — échanges de micros, chassées-croisées devant les caméras, temps morts entre les chansons, phrases inachevées, mauvais départ — et que surgissent soudain, par le porte invisible qui conduit de la rue au spectacle, des êtres de chair et d'os, en quête d'une minute, de dix secondes d'antenne.

C'est passé jeudi soir, ils étaient tous là, en famille et en rond, au cours d'un excellent « Grand Échiquier » sur la deuxième chaîne : Serge Lama, son frère-sirène et ses nouvelles chansons ; son père, un ancien de l'opéra ; Marie-Cécile, François Mallet-Joris, Léo Ferré fulminant, sifflé venu sifflé partif ; et une poignée de jeunes chanteurs-compositeurs, tous beaux, tous doués, tous gentils, tous souriants, morts de peur, lorsqu'un dos vint s'interposer devant l'objectif, qu'une main brandit un perchoir et qu'une voix un peu essoufflée se fit entendre : « Nous sommes tous jours en grève, au Parisien libéré... Nous avons un patron qui s'appelle M. Amery... Nous

n'arrivons pas à débouquer ce scandale... »

Rideau. Signe de l'FA 2. La suite dans un instant. « Nous vous prions d'excuser cet incident technique... » Et morceau de flûte douce, pour apaiser les esprits. Jusque-là, rien de surprenant. La « technique » était troublée en plein travail ? La technique se vengeait en coupant la communication-pirate, cette technique déjà invoquée comme mauvais prétexte par le premier chaîne, à l'issue d'un incident un peu analogue, sur les pévès de Lille (le Monde du 28 septembre).

Maie le suite fut plus glorieuse. Affrontant sans sourcilier de possibles retombées dont a déjà pâti Michel Lancelot sur le même chaîne — à la suite, il est vrai, d'incidents extrêmement vifs (le Monde du 25 février), — Jacques Chancel revint à l'image et invita courtoisement son invité-surprise à s'exprimer en trente secondes, pas plus. Sourires polis, Polignés de malin. Ravi de vous avoir rencontré. A bientôt, peut-être ! Et maintenant, place aux « chasses sérieuses ».

La tour était jouée : Invité à tenir son rôle, l'ouvrier du Livre

en colère s'était changé en figurant et ses paroles en couplets, parmi d'autres. Jacques Chancel put ensuite expliquer l'incident par un « léger mouvement d'humour » des types du Parisien libéré, Serge Lama le clerc d'une phrase narquoise, sans que leur dévotion puisse passer pour du mauvais goût. Et c'est ainsi que jeudi soir, 27 novembre, l'impulsion subversive a pris place, aux côtés de la « dramatique de reportage » et de l'« enquête-fiction », au rang des nouveaux genres télévisuels.

ANNE REY.
* Des militants du Front des étudiants juifs ont essayé, jeudi soir, d'accéder au plateau où était ancrée l'émission de Jacques Chancel, « Le grand échiquier ». Ils entendaient protester contre la présence, sur le plateau, de deux délégués des Ballots de Sibérie, qui se produisent à l'occasion au Palais des Sports. Ils ont été empêchés et des boucaniers ont été entendus, entre les étudiants, des employés de la télévision et des ouvriers du Livre, qui avaient pu pénétrer sur le plateau et faire une courte intervention à l'antenne. Cette intervention, jugée « intolérable » par la direction d'FA 2, a été accordée sous la « pression » que constituait la présence de quelques centaines d'ouvriers du Livre à l'intérieur et à l'extérieur du studio.

« Soixante minutes pour convaincre » : trop c'est trop

Le spectacle ne manquait pas de piquant. Pour gagner les rétroviseurs à sa cause, à se croiser contre la laxisme, « facteur de désagrégation sociale et de désintégration de l'Etat », l'évêque de Strasbourg n'hésite pas à utiliser les mêmes procédés, sondages instantanés, témoignages à sens unique et autres gagnés chez eux sans médie — que ceux qu'il qualifiait ensuite de « produits toxiques qui polluent l'aquarium de notre vie ». Mgr Elchinger est été plus convainquant s'il n'avait pas tout mélangé : pornographie, violence, mass media, déshumanisation du travail, crise de l'Eglise...

On ne saurait reprocher à Mgr Elchinger de manquer de cœur ni de conviction, mais on aurait pu souhaiter un vrai débat sur un problème réel. Il n'est

pas difficile de convaincre, même en soixante minutes, si on utilise un maximum de dénigrement, si l'on est habile à présenter la version des faits et si on manque d'interlocuteur valable. Les « obstacles » mis sur sa route furent balayés d'un revers de main par l'évêque de Strasbourg d'autant plus facilement que son adversaire n'avait pas le droit de répondre.

Les remèdes proposés par Mgr Elchinger ? La famille, l'école, l'Eglise. Et voilà la boucle bouclée. Car ce sont justement ces institutions-là — est-ce un hasard ? — qui se trouvent en crise ! Autre remède ? L'espérance. C'est un antidote bien anodin pour un poison qui menacerait la vie même de notre société. Trop c'est trop.

ALAIN WOODROW.

LES PROGRAMMES

VENDREDI 28 NOVEMBRE

CHAÎNE I : TF1
20 h. 30 (R.). Au théâtre ce soir : « Lorsque l'enfant paraît », d'A. Roussin, avec G. Casadesu, A. Lugnet, J.-M. Roussin, M. Pascal.
22 h. 45, Variétés : Le club de dix heures, de L. Feyrer et J. Chabannes ; 23 h. 15, IT1 dernière.

CHAÎNE II (couleur) : A 2
20 h. 30, Feuilleton : Ces grappes de ma vigne (l'hérésie), avec J.-L. Boutté ; 21 h. 30,

Un roman à lire
GASTON BAISSSETTE
Ces grappes de ma vigne
"La saga du midi de la vigne et de la colère."
TELE 7 JOURS
JULLIARD

Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. (Explorateurs des secrets de l'univers : bricolage de l'impossible) (voir tribunes et débats).
22 h. 35, Ciné-club (R.) : « Au cœur de

« Le Monde » publie sous le samedi, numéro date du dimanche hebdo, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

la nuit », de A. Cavalcanti, Ch. Cright, B. Dearden et R. Hamer (1945), avec M. Joh S. A. Howes, G. Withers, A. Baird, M. Redgra 0 h. 15, Journal de l'FA 2.

TIK-TOK
Général de l'émission
y'a un truc
Disques VOGUE N° 15.X. 14.00

CHAÎNE III (couleur) : FR 3
20 h. 30, Magazine vendredi : « De nous-nous peur ? La solitude ».
21 h. 20, Documentaire : « Civilisation », Sir Kenneth Clark (dernière partie) ; « matérialisme héroïque » ; 22 h. 10, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE
20 h. Poésie ; 20 h. 5 (S.). La musique et les homi per M. Bernard (Schubert) ; 22 h. 55, Les fictions courtes : leurs enjeux (S) 23 h. De la nuit ; 23 h. 50, Po

FRANCE-MUSIQUE
20 h. Présentation de concert ; 20 h. 30, Festive Lucerne. Orchestre philharmonique de New-York, dir. P. Boulez. Avec Ph. Entremont, mariste ; « Roméo Juliette », extraits, Berlioz ; « Concerto en ré mineur le Noverre » (Kovács) ; « Concerto en ré mineur (Bartók) » ; 22 h. 30, Dossier disque ; 23 h. Cabaret ; 24 h. Musiques marginales, par D. Caux.

SAMEDI 29 NOVEMBRE

CHAÎNE I : TF1
20 h. 30, Variétés : Numéro un (Enrico Macias) ; 21 h. 30, Sério ; Feyton Place ; 22 h. 15, Catch ; 22 h. 50, IT 1 dernière.

CHAÎNE II (couleur) : A 2
20 h. 30, Mésodrame : « Le Docteur noir », d'Alexandre Dumas et Dumanoir, Réal G. Vergez. Avec R. Hirsch, P. Doris, D. Geac.
22 h. 5, Variétés : Dix de der, par Ph. Bourvard ; 23 h. 25, Journal de l'FA 2.

CHAÎNE III (couleur) : FR 3
20 h. 30, Comédie-Ballet : « le Boeur sur le toit », de J. Cocteau, sur une musique de D. Milhaud, interprétée par les ballets de

J. Guéris, sur un enregistrement par l'Orchestre des Champs-Élysées dirigé par D. Milhaud Réal J.-C. Avery.

21 h. 40, Musique : Lettre de Paris et d'autres, Berlioz, de F. Reichenbach ; 22 h. 40, F. Actualités.

FRANCE-CULTURE
20 h. Poésie ; 20 h. 5 (S.). « Mort d'un poisson proie », de J.-J. Varoujan, avec F. Derbon, G. Des E. Scob, S. Joubert, R. Favre, E. Loria, réal. J.-P. 21 h. 20, Ad Lib ; 22 h. 5, La vague du samedi, de J. 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE
19 h. 30, En direct de l'Opéra : « Les Contes d'Offenbach », avec E. Arranzon, C. Edo-Pierre, M. M. S. Serres, R. Duré, F. Durand, N. Gueda, T. H. orchestre de l'Opéra, dir. J. Perle ; 23 h. Violoncelle ; 24 h. Plans sur plans, par C. Godard et A. Lupovici.

DIMANCHE 30 NOVEMBRE

CHAÎNE I : TF1
20 h. 30 (R.), Film : « Echappement libre », de J. Becker (1964) Avec J.-P. Belmondo, J. Seberg, G. Froese, J.-P. Marielle.
22 h. 10, Enquête : Recherche d'un homme, de J.-C. Bringuier et H. Knapp. (Première partie : La machine vivante.) 23 h. 10, IT 1 dernière.

CHAÎNE II (couleur) : A 2
19 h. 20, Variétés : Système 2, de G. Lux ; 21 h. 40, Feuilleton (R.) : Les Histoires perdues, d'après H. de Balzac. Réal. M. Cazeneuve ; 23 h. 25, Journal de l'FA 2.

CHAÎNE III (couleur) : FR 3
20 h. 35, Danse : « Béjart et l'éphémère », de J. Dayan.

FRANCE-CULTURE
14 h. 5, « Maître Manole », de L. Staps, avec M. D. Lebrun, H. Vidal, J. Guzman, réal. A. Daver, dir. 20 h. Poésie ; 20 h. 5, Poésie intermédiaire ; 20 h. 55, Avales de création radiophonique (R.). A propos le Noverre », de J.-C. Oiler ; suivi de Courant-Artier 22 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE
14 h., La tribune des critiques de disques : « Sonate piano en ut mineur et Fantaisie » (Mozart).
20 h. 15, nouveaux récents, premiers albums... Orchestre de chambre de Fribourg : « Concerto grosso n° 3 en ut mineur (Corelli) », « Sonate en ré mineur pour deux violons (Vivaldi) », « Concerto grosso en ré mineur pour trois violons (Vivaldi) » ; 21 h., Échanges littéraires Lutoswsky ; 22 h., Nouvelles auditions (H. Ton H. Martelli, A. Jolivet) ; 24 h., Concert extra européen.

FRIBOURG ET LIBRÉS
SAMEDI 29 NOVEMBRE
« Peut-on réduire le déficit de la Sécurité sociale en diminuant les consommations des médicaments ? » est le sujet du magazine « Temps forts » sur France-Inter à 8 h. 30.

— M.M. J. Pierre-Bloch et C. Palani (Ligue contre le racisme)

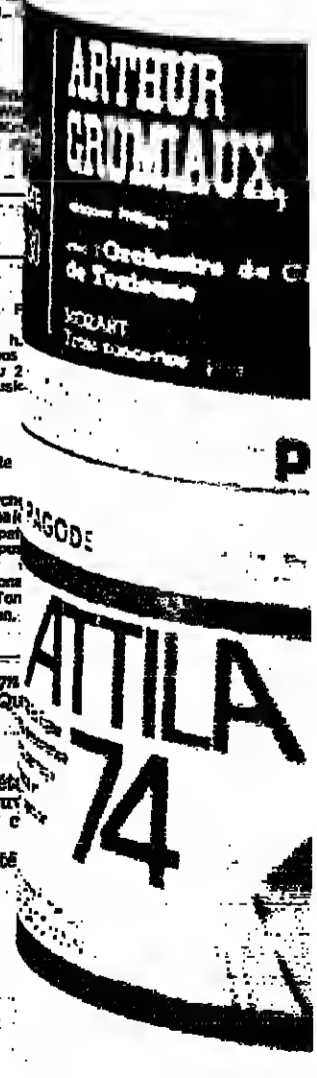
et l'antisémitisme) et F. Brion (Minute) répondent aux questions pour un samedi France-Inter à 10 heures.

— M. André Bossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, est le rédacteur en chef de « Journal inattendu » R.T.L. à 13 heures et l'invité IT 1 dimanche à 19 h. 45.

du 17 au 29 novembre
chez tous les concessionnaires Renault
gagnez
3 Renault 4 "Safari"
12 Renault 4 pendant 1 an
et de nombreux autres lots
le Palmarès sera annoncé dans le cadre de cette rubrique en janvier 76



مكتبة الأنجلو



ARTS ET SPECTACLES

Musique

Vladimir Ashkenazy et Itzhak Perlman

Est-ce la compagne d'Itzhak Perlman, ce violoniste virtuose... Vladimir Ashkenazy, pianiste... Les trois sonates de Beethoven...

LES CERCLES DE PHIL GLASS

«Musica in 12 parts»: Phil Glass au studio 104, en six courts concerts... Les Cercles de Phil Glass...

CONCERTS EN FIN D'APRÈS-MIDI

Les concerts de fin d'après-midi, dont l'heureuse mode a été lancée par le Théâtre de la Ville...

MEHACE DE GRÈVE A L'OPÉRA POUR UNE ÉMISSION TÉLÉVISÉE

L'enregistrement des représentations des Contes d'Hoffmann à l'Opéra qui devait avoir lieu le 15 décembre...

ARTHUR GRUMIAUX, violon

Salle Pleyel 4 décembre à 20 h 30. Orchestre de Chambre de Toulouse.

LA PAGODE

Depuis août 74 le Regis ATILA s'est installé sur les bords, partage Chypre en deux et hâte l'opération immobilière.

Cinéma

«Sao Bernardo», de Leon Hirszman

Avec Gláucia Rocha, Leon Hirszman le plus achevé de ses mouvements artistiques du début des années 60...

JACQUES LONCHAMPT

Ashkenazy et Perlman enregistrant actuellement l'intégrale des sonates de Beethoven...

Formes

Il n'est pas toujours plaisant d'avoir à choisir. Pour partir à la découverte, voir à la redécouverte...

PETITE SUITE ROMANDE

le médéviste Georges Duby. C'est merveille de suivre par le détail l'élaboration rationnelle et mystique de l'édifice à partir des recherches...

En bref

Théâtre

« Voyage au centre de la Terre », en quelque sorte réactionnaire (l'homme, l'état aussi si l'on prend au sérieux ses boutades et ses jugements politiques)...

C'était la France 1

C'est le titre d'un album que se proposent de publier les Éditions du Chêne, mais, actualité de cet album, ce sont les Français eux-mêmes qui vont le composer.

PHILIPS

Grumiaux a notamment enregistré pour Philips: MOZART: Intégrale des concertos pour violon...

«Tant qu'il y a de la guerre, il y a de l'espoir»

d'Alberto Sordi

Acteur comique très populaire en son pays, Alberto Sordi a promis, dans de nombreuses comédies de mœurs à l'italienne, un type « d'homme moyen », un peu valet, un peu fat, aux prises avec les femmes et les pièges de la société.

JACQUES SICLIER

Henri Tachan et les frères Jolly participent au gala de Noël des étudiants en pharmacie...

en version originale

ELYSEES LINCOLN ELYSEES POINT SHOW ST. LAZARE PASQUIER MONTPARNASSE-PATHÉ ST. GERMAIN STUDIO LUXEMBOURG

Dans le collimateur de Robert Altman

Un joyeux jeu de massacre. P. Adler (L'EXPRESS)

« Voyage au centre de la Terre »

Le Voyage au centre de la Terre, descende aux entrailles, approche d'un interdit, parcourt fantasmagorique qui dégrège les boussoles et laisse dans leur ignorance les explorateurs...

ATTENTION à l'horaire du film :

ELYSEES LINCOLN tous les jours 13 h. 20 - 16 h. 05 - 18 h. 55 21 h. 40 - Dimanche 15 h. 05 - 18 h. 05 - 21 h. 10

ACTION

HUMPHREY BOGART «AFRICAN QUEEN» un film de John HUSTON

Londono
CINÉMAS rue F. Sauton (Mabrouk) 324-2924

BECKETT KEATON

LE JEU

avec **LAURENT TERZIEFF**

SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS
14 JUILLET

LA BATAILLE DU CHILI

La lutte d'un peuple sans armes

L'UNIQUE DOCUMENT DE LA DERNIÈRE ANNÉE D'ALLEMAGNE

un film de Patricio Guzman

Studio JEAN COCTEAU
(y.o.)
3, rue d'Arras
Tél. : 033-47-62

RIZZOLI FILM
présente

un film réalisé et interprété par **ALBERTO SORDI**



TANT QU'Y'A DE LA GUERRE Y'A DE L'ESPOIR

A L'ATELIER
création de

« L'HOMME AUX VALISES »

de **IONESCO**

1^{er}, 29 NOVEMBRE

THÉÂTRE OBLIQUE

Cinéma jusqu'au 2 décembre en V.O. hommage à **INGMAR BERGMAN**

du 26 novembre au 2 décembre

SCÈNES DE LA VIE CONJUGALE

en semaine : 19 h. et 22 h. samedi et dimanche 12 h., 15 h., 18 h. et 21 h.

76, rue de la Roquette 11^e
355-02-94

CHAILLOT
THÉÂTRE NATIONAL

FESTIVAL MONDIAL DU PIANO

du 3 au 7 Décembre

VINGT-QUATRE HEURES

d'Alfredo Rodriguez Arias par le Groupe T.S.E.

du 25 Novembre au 14 Décembre

727 81-15

CENTRE CULTUREL DU MARAIS
88, r. François-Bourgeois, 207 75-05

Commedia dell'arte

LES COLOMBAIONI

nouveau spectacle jusqu'au 7 déc.

De mardi au samedi à 21 h. 15
mardi, samedi, dimanche 15 h.
Théâtre laboratoire, 19 heures :

LA COMPÉTITION

23 h. 30, mardi et vendredi :

MUSIQUE LA NUIT - VARIÉTÉS

Deux autres créations :

SOLEIL EN BOUTAILLE
par le « FIL D'ARIANE » et **LES GLOTERS**

groupe de musique, danse libre de Paris. Mise en scène de **PANCHO**.
3, 4, 7 déc. à 22 h. 30, sam. 4, 19 h.

Théâtre de la Commune
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL
93 ABBEVILLIERS

Samedi 29
18 h.

PIERRE ET PAUL
René Allio (1963)

20 h. 30

LE CHANT DU DÉPART
Pascal Aubler (1975)

RESERVATIONS : 833 16-16
et Agences

THÉÂTRE OBLIQUE

concerts

ROGER WOODWARD
BEETHOVEN

le 1^{er} décembre à 21 h.
autour de l'Appassionata

le 3 décembre à 21 h.
dernières sonates

76, RUE DE LA ROQUETTE
805.78.51

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Don Giovanni.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Par-tage de midi.
Odéon, 20 h. 30 : La Sonate des spectres.
Chailot, salle Gémier, 20 h. 30 :
Vingt-quatre heures. — Grande
salle, 18 h. 30 et 21 h. 30 : Hubert
Fagnoulet.
TSP, 20 h. 30 : Coquin de coc.
Petit TSP, 20 h. 30 : Fragments pour
Guevara.

Les salles municipales

Chailot, 20 h. 30 : Valse de Vienne.
Nouvelles Carré, 17 h. 30 : Atelier
musique ; 21 h. : Lucrèce Borgia ;
20 h. 45 : Jam Hiss.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 :
L'île flottante ; 20 h. 30 : La guerre
de Troie n'aura pas lieu.

Les autres salles

Astoria, 20 h. 30 : Le Tuba.
Athénée, 21 h. : L'Arrestation.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : La Grèce.
Carroux de Vincennes, Théâtre
de Vincennes, 20 h. 30 : Al-
Kion. — Théâtre du Soleil,
20 h. 30 : L'Age d'or.
Centre culturel de Marais, 19 h. :
La Compétition-Théâtre Image III ;
21 h. 15 : Les Saltimbanques.
Centre culturel II, 20 h. 30 : Docteur
debout.
Comédie Caennaise, 21 h. 10 :
Riding-Bonding.
Cité des Champs-Elysées,
20 h. 45 : Les Frères Jacques.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Elle,
elle et elle ; 22 h. : L'Homme sang ;
23 h. 15 : Douby.
Dauvot, 20 h. 30 : Monsieur Masure.
Deux-Portes, M. J. C., 30 h. 30 : Les
Mauvais Berges.
Edouard, 21 h. : Vieux chez moi,
l'habite chez une copine.
Européen, 21 h. : Jean ou le Fou
d'Alger.
Gaiety Montparnasse, 20 h. 45 :
Gendry.
Général, 20 h. 30 : Le Black Mikado
Rochette, 20 h. 45 : La Cantatrice
chaque ; le Léon.
La Liberté, 20 h. 30 : Ce soir on
fait les pouelles ; 22 h. : Sada.
Madeline, 20 h. 30 : Feu de vache.
Maurice, 21 h. : Antigone.
Michel, 21 h. 10 : Deux-en-casap.
Michele, 20 h. 30 : Gog et Magog.
Moderne, 20 h. 45 : Hôtel du Lac.
Montparnasse, 14 h. 30 : Le Malade
imaginaire ; 18 h. 30 : Chant pro-
fond de la Bretagne ; 21 h. : Félix
Leclerc.
Montfard, 20 h. 30 : Feu de
roule ; 22 h. : Benoit Mary
Story.
Nouveautés, 21 h. : Les Deux Vierges.
Odeon, 21 h. : Monsieur Klob et
Hozelle.
Olympie-Montparnasse, 23 h. : A toutes
les glories de France.
Palais, 22 h. 30 : La Pyramide.
Palais-Royal, 14 h. 30 : Je chante
les colliers ; 20 h. 30 : La Cage
aux folles.
Piscine, 20 h. 30 : Moby-Dick.
Roche-Moyparnasse, 20 h. 45 : La
Caverne d'Adulisme.

Pour tous renseignements concernant
l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures,
sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 28 novembre

Banquet, 20 h. 15 : Mea Culpa.
Edouard, 14 h. 30 : Jacques le Pa-
tille et son maître.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-
Monsieur.
Salle Valhubert, 20 h. 30 : Le Dis-
trait.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 :
le Secret.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : Andro-
mède ; 22 h. 30 : Aristide Bruant.
Théâtre - Campagne - Première,
20 h. 40 : Catherine Lara ; 22 h. :
Zouk.
Théâtre de la Cité universitaire,
la Roseaux, 21 h. : Mademoiselle
Julia. — Grand Théâtre, 21 h. :
Rashomon.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Les Poings
crispés dans l'ombre.
Théâtre Emile, 20 h. 30 : Ruzha.
Théâtre de l'Estimée (celles amé-
ricaines), 20 h. 30 : Richard II.
Théâtre d'Orsay, grande salle,
20 h. 30 : Des journées antérieures
dans les arbres. — Petite salle,
20 h. 30 : C'est beau ; 22 h. 15 :
l'Œuvre de Vendredi sous les croix
de ses mères.
Théâtre de la Pépiche, 20 h. 30 :
Un Parré pour ce cachier au autre ;
21 h. 30 : Jules Beaucarne.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 45 :
Hamlet.
Théâtre Treize, 20 h. 30 : L'Avare.
Théâtre Tristan-Bernard (ex-Châte-
au-Rochefort), 20 h. 45 : le Troi-
sème Témoin.
Troglodyte, 22 h. : Les Retrouvailles
de l'imaginaire.
Variétés, 20 h. 30 : L'Autre Valse.

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier,
22 h. : Les Bénédictins avec le
professeur.
Arnell, Foyer culturel, 21 h. :
E. Bielow, piano, et P. de Erto,
violoncelle (Beethoven).
Argenteuil, M. J. C. : Ch. Grimm,
F. Dieghi, Djalmá.
Bondy, hôtel de ville, 21 h. : Orpheus
de l'île-de-France, dir. A. Sa-
bourat (Mendelssohn, Mozart, Ru-
sson, Haydn).
Boulogne, M. J. C., 20 h. 30 : Lévy
Baudouin.
Chilly-le-Moi, Théâtre Paul-Renaud,
21 h. : La Mésine ouverte, gaze au
corbu.
Colombes, Agence Saint-Pierre-Satir-
Fath, 20 h. 30 : G. Zander.
Clichy, Maison des arts, 20 h. :
Leur ; 20 h. 30 : Le Soliste de
Zagreb (Vivaldi, Bartok, Bach,
Czek, Liszt).

Les cafés-théâtres

Athys, 20 h. : Kennedy's Child
Au Bee Bee, 20 h. 45 : Nadine M.
22 h. : Les Amours de Jacques
Fraldino ; 23 h. : Corinne Cou-
18 h. 30 et 20 h. : Blue Bell B.
Hance-Manteaux, 20 h. 30 : A.
Sayer ; 21 h. 30 : Y. Dan
22 h. 20 : M. Bergant.
Café d'Orsay, 21 h. : Opéra-Say,
22 h. 15 : Prisonniers sur le sec ;
Café de la Gare, 20 h. et 23 h.
le Graphique de Scopco.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h.
le Graphique de Scopco.
Hotel Héroult, 20 h. 30 : Ai
soujour.
Petit Casino, 21 h. : Monte
22 h. 30 : Cami.
Petit Théâtre, 21 h. : Frank Et
à Paris ; 23 h. 30 : La pipe
ne pipe plus.
Séville, salle 1, 20 h. 30 : le J.
salle 2, 20 h. 30 : la Grimpe
Salle 3, 20 h. 30 : Jean de l'É
22 h. 30 : Feu d'homme
Vieille Grille, 21 h. 30 : Si ce
l'oute, c'est donc ton père

Festival d'automne

Chapelle de la Sorbonne, 22
le Grand Prima, spectacle «
Vieux».

Les concerts

Voit Théâtres de banlieue,
Hôtel Héroult, 20 h. 15 : S. Es-
piano, et le Trio Revalin (Bac
Scherzau, 12 h. 30 : Monique c
tate.
Salle Gaveau, 20 h. 30 : G. Bar-
sopano, et U. Reinmann
ton, avec Ch. Ivaldi, piano (G-
bert, Brahms, Schumann).
Salle Saint-Germain-des-
20 h. 30 : D. Saillieux, A
(Schlick, Cabozon, Obrecht,
Més. Mayone, Schmidt).
Théâtre de la Sorbonne - Ély-
20 h. 30 : Orchestre philhar-
mique des Pays de la Loire,
J.-C. Casadesu, avec E. Ivo
piano (Mozart, Beethoven,
Vivaldi).
Maison de la Maison-Her-
20 h. 45 : O. Allard-Cazay
chapel, Schumann, Franck,
Liszt).

Lundi 8 décembre, 21 heures. Théâtre des Champs-Élysées

CONCERT
LEONTYNE PRICE

Orchestre Lyrique de Radio-France, direction C.-F. Cillario
Aux profits du Comité national pour les handicapés moteurs
4, avenue Emile-Acolas - 75007 PARIS - Tél. : 738-47-56.
LEONTYNE PRICE EN EXCLUSIVITE SUR DISQUES RCA

théâtre de gennevilliers — 793.21.63

la foi, l'espérance et la charité

de Odón von Horvath
texte français de Renée Saurel

3-14 décembre
matinée dimanche 16 h - répétition lundi

L'ŒIL DE LA TÊTE
EFFET SADE
Atelier Philippe Adrien

THÉÂTRE RÉCAMIER, 3, rue Récamier, 548.63.81
location au théâtre et FNAC MONTPARNASSE

PUBLICIS ELYSEES - PARAMOUNT ODEON

CHARLES CHAPLIN

LES FEUX DE LA RAMPE
(LIMELIGHT)

ÉCRIT, DIRIGÉ ET PRODUIT PAR CHARLES CHAPLIN
CLAIRE BLOOM ; SYDNEY CHAPLIN

FIGARO.CI... FIGAROLA

THÉÂTRE GERARD PHILIPPE DE SAINT-DENIS - 243.00.59
location FNAC - agences - théâtre

SERVICE CONTINU NAVY-CLUB-RESTAURANT
MIDI 4 H. DU MATIN

HUITRES - COQUILLAGES - SPECIALITES - FRUITS DE MER
DISCOTHEQUE 22 H. à l'aube avec ses Gogos Girls

SPECIALISTE RÉUNIONS PROFESSIONNELLES - BUFFET CAMPAGNARD
AUX FROMAGES DE FERME - LUNCH - COCKTAIL - 300 à 500 personnes

SALLES CLIMATISÉES - 58, Bd. de l'Hôpital - 75013
FERME LE LUNDI SAUF JOURS FÉRIÉS / 535.91.94 / 535.95.86

UGC MARBEUF - QUINTETTE - 14 JUILLET

L'HUMOUR YIDDISH
A NOUVEAU DANS LE CINEMA AMERICAIN
APRES FRANKENSTEIN JUNIOR, WOODY ALLEN

HESTER STREET

BERGMAN MOZART

La Flûte Enchantée
un film d'INGMAR BERGMAN

GYRANO VERSAILLES • ARTEL PORT NOBERT

2 CHAPITEAUX * 2 GRANDS SPECTACLES *

209, av. Jean-Jaurès, à la PORTE DE PANTIN (M^e Porte de Pantin) PARIS (19^e) - JUSQU'AU 4 JANVIER
Tous les jours, soirée à 20 h. 45 (sauf le Dimanche) - Matinée : Mercredi, Samedi, Dimanche - Relâche le Jeudi
Actuellement : **BEN-HUR**

JEAN RICHARD NOUVEL **HIPPODROME DE PARIS**
présente **BEN-HUR**
SUPER PRODUCTION SUR PISTE GEANTE

CIRQUE Jean Richard

SPECTACLE ENTIEREMENT NOUVEAU

LOCATION - caisse de l'HIPPODROME - Tél. 205-31-47 — et caisse du CIRQUE - 205-41-32 ET TOUTES AGENCES
« Tarif spécial billet couplé pour les deux spectacles » (Chapiteaux très bien chauffés - Parking illimité)

Pendant les vacances de fin d'année, matinée à 15 h., tous les jours

Cousin Cousine

OBSERVATEUR

"Joliment cocasse comme du Lubitsch,
enfin une comédie qui a du ton, quel
événement !"

MICHEL GRISOLIA

CONCORDE Pathé - GAUMONT Lumière - GAUMONT Sud - CLICHY Pathé
CLUNY Palace - PANTHEON - MONTPARNASSE Pathé - CALYPSO
BELLE ÉPINE Pathé / Thiais - PATHÉ / Champigny - ARGENTHEUIL
LES FLANDES/Sarcelles - GAUMONT/Zeny - PARY 2 - TRICYCLE/Amiens

مكتبة النهر

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de dix-huit ans.
La cinémathèque
Châtillon 15 h. : Le Mensonge de Nina Petrovna de Y. Tourjansky...

SHAMPOO (A. v.o.) : Biarritz, 8 (deux salles) (72-56-23) ; O.G.C. Odéon, 8 (72-71-88) ; V.F. O.G.C. - Gobelin, 12 (31-10-18) ; Magic-Convention, 15 (33-30-84) ; Rolonde, 8 (33-08-22) ; Belser, 8 (70-11-24)...

Seul à PARIS LA PAGODE
BLACK MOON FILM DE LOUIS MALLE
GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES v.o. HAUTEFEUILLE v.o. GAUMONT BOSQUET v.f. GAUMONT MADELINE v.f. CAMBRONNE v.f. GAMBETTA v.f. STUDIO PARLY II v.f. TRICYCLE Asnières

Le retour de la Pantère Rose
Le Jeu
Le Vieux Fossil

Parfum de Femme toujours LE FILM A VOIR
Grand Prix d'interprétation Festival de Cannes pour Vittorio Gassman

Fabre de GUERNICA film de ARRABAL

JANE BIRKIN
Jane BERG, 27 ans. Belle plante américaine transplantée du New Jersey dans une préfecture française. Scandaleuse épouse-maitresse de son sauvage époux. Insupportable de santé. Broyée.

T'AS PAS 100 BALLE?
les plus grands acteurs d'Hollywood enfin réunis dans une éblouissante parade des années 30

Parlez-moi d'Amour
un film de Michel DRACH

PAUL NEWMAN
Autour de ce détective de charme, une dangereuse toile d'araignée...
"LA TOILE D'ARAIGNÉE" JOANNE WOODWARD TONY FRANCIOSA

THEATRE FONTAINE 874 82 34
MICHEL GRETON
XAVIER GENIN
VYBULZ
LA SIRENE DE L'ONCLE SAM

LES ONZE MILLE VERGES (Fr.)
PARFUM DE FEMME (A. v.o.)
FRASE IV (A. v.o.)

Les films nouveaux
CHRONIQUE DES ANNEES DE ELABIE, film algérien de Lakhdar Hamlaoui...

7 Morts sur Ordonnance
Un film de Jacques ROUFFIO

ÉLYSÉES-CINÉMA v.o. - CAMÉO v.o. HAUTEFEUILLE v.o. - GAUMONT RIVE GAUCHE v.o. CLICHY-PATHÉ v.o. - GAUMONT CONVENTION v.o.

PALME D'OR FESTIVAL DE CANNES 1975
CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE
PRODUCTION O.N.C.I.C. - DISTRIBUTION C.F.D.C.

Table with 2 columns: Category (OFFRES D'EMPLOI, DEMANDES D'EMPLOI, PROPOSITIONS COMMERC) and Price (34,00, 7,00, 65,00)

Table with 2 columns: Category (L'IMMOBILIER, EXCLUSIVITÉS, L'AGENDA DU MONDE) and Price (25,00, 30,00, 23,00)

ANNONCES CLASSEES

L'immobilier

appartements vente

Paris - Rive droite

ETOLE

Immeuble grand standing... minimum 18 lignes de hauteur

S/PARC MONCEAU MEME

Immeuble haut standing... minimum 18 lignes de hauteur

LAMARCK-CAULAINCOURT

Bel imm. avec asc., étud., avec terrasse

PROPRETAIRE VEND

DANS TRES BEL IMMEUBLE totalement rénové

STUDIOS ET 2 PIEGES

Ultra-moderne entrée, cuisine équipée, salle de bain

12, R. DU SQUARE CARPEAUX

Sur place de 13 h à 17 h tous les jours

LES HALLES - IMMA 17 E

Caract. 56, ch. de 2 chambres, 2 b. de bain

NATION

Imm. grand standing Beau 4 p., b. de bain, asc.

BOUTES-CHAUMONT

5/6 p., asc., 2 b. de bain, asc.

ETOULE - HOCHÉ

4 p., 110 m², asc., 2 b. de bain

5, R. DE CHATEAUBOU

Bel imm. pierre de taille, asc.

MARAI

Audacieux imm. sur 100 m² de terrain

BOUTES-CHAUMONT

4 grandes pièces, asc., imm. pierre de taille

DAUMESNIL

Imm. asc., asc. rev. ext., asc.

BEAUBOURG

Bel immeuble 17 p., asc., asc.

Paris Rive gauche

RUE BONAPARTE

Imm. caractères - 7 p. de 4 p.

LUXEMBOURG

Bel imm. pierre de taille, asc.

INVALIDES EXCEPTIONNEL

5 p., asc., asc., asc.

NEUILLY - ST-JAMES

avec JARDIN PRIVÉ, tout confort

AVORIAZ

Vend appartements 70 et 85 m²

CANNES DES GARDES

Dans résidence grande classe

Port-Beauvilliers

2 p., asc., asc., asc.

Villegratières

A louer pavillon, tout confort

CARDINAL-LEMOINE - Gd ét.

4 ch. + 1 ch. conf., terrasse, asc.

LUXEMBOURG - ODE - 45-70

3 ch., asc., asc., asc.

GAYTE - 2 p. ch. conf. tout confort

11 p., asc., asc., asc.

Montreuil au calme

5 p., asc., asc., asc.

Région parisienne

LA DEFENSE

Immeuble qualité, asc., asc.

STUDIOS PLACEMENT

Immeuble qualité, asc., asc.

LES JARDINS DE PUTEAUX

16, rue des Pavillons - 77-47-98

CHOUISY-LE-ROI IMMEUBLE

Loyer très annuel - 2200 F

BOULOGNE

PORT DE SEVRES

Gd studio, équipement luxueux

CHATOU - 3° R.E.R.

Part. vend appart. 5 pièces

MONTREUIL - MARIE

16, avenue Pasteur

LE RAINCY

Habitacle de suite

VINCENNES

50 m. métr. Châteaur. Bois

STUDIOS : 69.000 F

2 PIÈCES : 118.000 F

3 PIÈCES : 250.000 F

BOULOGNE

Charmant séjour de 4 ch.

CACHAN-BOURG-LA-REINE

Imm. 1972, asc., asc., asc.

BOULOGNE - PRES BDIS

Charmant séjour de 4 ch.

SAINT-CLOUD - VAL-D'OR

Site préservé, vue, part. 23 p.

PARIS 20°

9-11, rue de Valenciennes

PARIS 11°

36, rue de Montreuil

VILLEJUIF 94

3 p. imm. asc. stand. 2 ét.

GARCHES 92

3 p. imm. asc. stand. 2 ét.

PARIS 20°

9-11, rue de Valenciennes

PARIS 11°

36, rue de Montreuil

VILLEJUIF 94

3 p. imm. asc. stand. 2 ét.

GARCHES 92

3 p. imm. asc. stand. 2 ét.

PARIS 20°

9-11, rue de Valenciennes

PARIS 11°

36, rue de Montreuil

VILLEJUIF 94

3 p. imm. asc. stand. 2 ét.

GARCHES 92

3 p. imm. asc. stand. 2 ét.

PARIS 20°

9-11, rue de Valenciennes

PARIS 11°

36, rue de Montreuil

VILLEJUIF 94

3 p. imm. asc. stand. 2 ét.

GARCHES 92

3 p. imm. asc. stand. 2 ét.

PARIS 20°

9-11, rue de Valenciennes

PARIS 11°

36, rue de Montreuil

VILLEJUIF 94

3 p. imm. asc. stand. 2 ét.

GARCHES 92

3 p. imm. asc. stand. 2 ét.

appart. achat

URGENT Achat à particulier

même en ch. étud. au 2° p.

120 m² récent, standing, vue panoram.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

Recherche Paris-19° 7° arr.

locations non meublées

Paris

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

250 m. métr. 4/ét. Grand

JEAN-JAURES SUR CANAL

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Paris

QUEL MAIRE POUR LA CAPITALE ?

Une occasion de raviver la démocratie locale

par FRANÇOIS SERRAND (*)

POINT DE VUE

P our la première fois dans l'histoire, la Ville de Paris cesse de s'étendre. Mais si elle annexe pas les communes limitrophes, ne doit-elle pas retrouver les bases qu'elle avait avec elles il y a quelques années ? L'extension du département de Paris aux communes qui sont accolées à la ville de la capitale supprimait le muraille de Chine que constituait pour l'administration parisienne, l'enceinte du boulevard périphérique. Entendue de près, la capitale a recherché son développement dans une excessive

concentration d'emplois tertiaires et expulsé grand nombre d'habitants de revenus modestes. En maintenant dans une même circonscription géographique la ville et le département de Paris, le projet gouvernemental présente un autre inconvénient majeur. Il enferme dans un difficile tête-à-tête le préfet et le maire de Paris, au risque de nouvelles confusions et d'un alourdissement des procédures de décision.

Souhaitons pour le moins que le Parlement transfère à l'assemblée élue de la région certaines compétences de la Ville de Paris : la politique de circulation et des transports comme celle de l'implantation des grands pôles d'emplois et des établissements hospitaliers de l'assistance publique. C'est seulement au niveau de la région que peuvent être apportées des solutions pour assurer les équilibres de ce vaste ensemble urbain.

Nous savons aussi que c'est de l'animation de la vie locale, prise en charge par les citoyens, qu'émerge la perspective d'un des grands changements de la société : la qualité de la vie. Pour réaliser une nouvelle politique urbaine, il est donc nécessaire d'y associer désormais la population.

L'essai de cette nouvelle vie de la cité se situe au niveau du quartier. C'est là que les citoyens peuvent communiquer entre eux et avec leur ville. Encore faut-il qu'ils y puissent, comme autrefois sur la place de village, mais dans des lieux couverts, d'espaces d'accueil, d'information et de réunions. Les premières réalisations dues à l'initiative de la Fédération des comités parisiens de participation à l'urbanisme et à la vie de la cité prouvent la nécessité et l'efficacité de ce nouveau type d'équipement local déjà proposé dans le VI^e Plan. Largement ouverte à toutes les catégories de la population et à toutes les opinions, strictement indépendante du pouvoir comme des groupes politiques, ces centres d'information et d'animation favorisent une véritable vie collective au moment même où tout concourt à son émiettement. Il appartient sans doute au Parlement d'en reconnaître les droits de cité et d'ouvrir ainsi aux citoyens un champ de possibilités permanentes d'expression et d'exercice de leurs responsabilités.

Au niveau de l'arrondissement, la commission formée par les élus pourrait organiser avec des représentants de la population. Encore faut-il qu'elle soit « obligatoirement » saisie pour avis de tous les projets de son secteur. Cette consultation pourrait trouver son prolongement au niveau de la ville et le Parlement la doterait d'un comité consultatif.

Il ne s'agit plus d'une simple réforme administrative. Mais la démocratie locale peut-elle demeurer enfermée dans la conception surannée du dix-neuvième siècle sur laquelle elle repose encore aujourd'hui ? Le vote du citoyen tous les six ans ? Depuis lors, la société a quelque peu évolué. Loin de constituer une menace pour nos institutions, l'insertion de cette nouvelle dimension civique est la clé de voûte d'une coopération urbaine dont dépendent la sécurité et la vitalité d'une démocratie moderne.

Les mésaventures d'une exposition américaine

L'exposition Architectures marginales aux U.S.A., inaugurée le mardi 18 novembre, au Centre culturel américain, rue du Dragon, à Paris-6^e, a été fermée presque aussitôt. Elle a été transférée, pour ouvrir ce vendredi 23 novembre, au Musée des arts décoratifs, rue de Rivoli, Paris-1^{er}. Le cycle de conférences et de films prévu doit s'y dérouler aussi, à commencer par la conférence de M. Ron Fleming sur le recyclage des bâtiments.

Avec plus de trois cents photos et documents, l'exposition réalisée par le Centre de création industrielle offre un large panorama des différentes manifestations inter-atlantiques de l'architecture « douce », écologique, spontanée, en un mot de l'architecture sans architecte : maisons-dômes de Drop-City, cathédrales de bois installées sur l'eau à Sausalito, abanes dans les arbres, ou bien les célèbres tours de Wicks construites par un « facteur Chevrolet » américain ; ou encore les œuvres des ouvriers retraités qui fabriquent une maison avec des bouteilles ou un jardin avec des pneus de bois.

Après avoir visité minutieusement l'exposition le lendemain de son ouverture, plusieurs fonctionnaires de l'ambassade des États-Unis ont demandé à son organisateur, M. Jean Dethier, membre du Centre de création industrielle, « coproducteur » de la manifestation, de retirer douze panneaux. Sur les panneaux concernés, figuraient notamment des citations de Marcuse, Allen Ginsberg et Jerry Robbins, ou bien de « Les Enfants de la majorité » de Marcuse, à propos des retraités âgés.

Un panneau reproduisant des ouvertures de livres sur ce sujet a également attiré l'attention des

« visiteurs » qui ne voulaient en aucun cas voir figurer l'ouvrage de Jerry Robbins intitulé *Do it yourself* (Contre-révolution et révolte de Marcuse).

Les responsables du Centre de création industrielle et du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, « patron » du C.C.I., ont refusé de modifier l'exposition et décidé son transfert rue de Rivoli. Le motif invoqué officiellement est le « grand succès » de l'exposition, qui a conduit les organisateurs à trouver des locaux plus vastes. A l'ambassade des États-Unis, M. Ted Faxon, attaché culturel, indigné que la décision de fermer l'exposition a été prise par les responsables du Centre Beaubourg. Il refuse de préciser sur quels documents porte le « *misunderstanding* » et regrette que cette exposition « dont l'ensemble n'est pas de notre goût » n'ait pas été préparée en plus étroite collaboration.

La réaction des responsables américains s'expliquerait par la venue en Europe d'une mission d'inspection des centres culturels à qui certains reprocheraient de coûter trop cher, soit d'être trop libres. Le Centre culturel de Paris que dirige M. Don Foresta, est l'un des plus actifs. Il se trouve aujourd'hui en première ligne.

Les débats parlementaires nous éclaireront aussi sur le pouvoir qu'auront les élus de l'opposition. La question-clé à cet égard est le mode d'élection de la commission permanente. Sera-t-elle par un vote à la proportionnelle, à l'image de son assemblée ?

Au-delà des pouvoirs du Conseil de Paris, c'est sur la nouvelle dimension de la démocratie locale que les débats exprimeront ou non le volonté de changement des groupes politiques. Leur vote sera à cet égard une excellente référence pour les futurs choix des électeurs mieux que les programmes électoraux. La question fondamentale du changement qu'attendent les Parisiens est, selon les propos tenus du président de la République, « la participation effective des citoyens à l'amélioration de leur cadre de vie ».

Nous constatons aujourd'hui les conséquences de l'affrontement des puissants intérêts immobiliers. Et nous savons que là où les habitants sont parvenus à intervenir, avec le concours de leurs associations, ils ont évité de lourdes et coûteuses erreurs à la collectivité. Notre intervention sur les faits des Halles n'en est qu'un des multiples exemples.

(*) Fondateur du COPRAS (Comité pour la participation, la recherche et l'animation dans la société urbaine).

La spéculation dans les quartiers anciens

La transformation du centre de Paris qui se vide (en sept ans le quatrième arrondissement a perdu plus du quart de sa population) et dans lequel les immeubles anciens sont rénovés et revendus à des conséquences souvent dramatiques pour ses habitants traditionnels obligés de vider les lieux et d'aller vivre ailleurs.

Si dans les zones de rénovation officielles leurs droits sont en général bien protégés, il n'en est pas de même au pourtour des grandes opérations d'aménagement comme celle des Halles où se développe une spéculation effrénée et incontrôlable, ou dans des quartiers anciens devenus des quartiers de luxe comme le Marais. Le Conseil de Paris doit d'ailleurs débattre de cette question avant la fin de la semaine.

Une vieille dame à sa fenêtre

Au quatrième étage d'un immeuble avoisinant de la rue Saint-Martin, cette vieille dame passe ses journées à compter les grues du chantier des Halles. En 1970, des promoteurs ont acheté son immeuble. Un an après, elle a appris « qu'on allait le ravauder ». Elle ne voulait pas aller en banlieue, dans une H.L.M., et le promoteur lui a successivement fait valoir : « Un appartement dans une cour si petite qu'elle pouvait serrer le bout de ses voisins par le fenêtre », et si sombre que, en sortant, « elle a pris ses jambes à son cou ». Un logement dans lequel « la cuisine était si minuscule qu'elle ne pouvait pas y placer sa cuisinière à gaz » ; un autre où « il fallait descendre trois étages pour aller aux toilettes ». Son loyer, fixé à 200 F par trimestre aujourd'hui, atteignait 1 200 F dans tous les logements qu'on lui proposait.

Malgré tout, en sortant du dernier appartement, « le délégué du promoteur a réussi à lui faire signer immédiatement l'engagement », et elle a dû faire appel à son syndicat de locataires pour faire annuler sa signature.

Ce qu'elle a vécu, d'autres, beaucoup d'autres parmi ses voisins, l'ont connu aussi. C'est pourquoi, elle ne peut raconter sa propre histoire sans évoquer « le vieux monsieur de quarante-cinq ans à qui on a bouché sa cheminée, au mois de décembre, pour qu'il quitte plus rapidement son logement », ou « le couple du troisième étage qui a dû appeler les pompiers tant il pleuvait dans l'appartement ». Une cheminée voisine était tombée, crevant la toiture et ils ont dû faire de multiples

démarches pour que le propriétaire vienne traiter une tâche. Et encore : la dame du deuxième étage, partie en week-end, a trouvé sa porte murée en rentrant chez elle. Elle est allée « acheter un marteau pour pouvoir retrouver ses affaires ». Les jeunes ménages de l'immeuble sont partis en banlieue, car « on transforme tout en studios et il n'y a pas de place pour un couple avec des enfants ». Quant à la locataire du rez-de-chaussée, « le promoteur lui a déclaré que, si elle ne partait pas, il allait jeter ses affaires sur le trottoir ».

Les habitants de l'immeuble commentent encore aujourd'hui les événements survenus il y a quelques mois dans la maison mitoyenne de la rue Saint-Martin : « Ah, de faire partir les locataires plus rapidement, le nouveau propriétaire a fait couper l'eau, le gaz et l'électricité. » « Une jeune femme est venue me voir en pleurant, se souvient-elle. Elle ne pouvait quitter son logement, au début du mois de décembre avec deux bébés, alors que son mari était malade. » L'événement a suscité des vocations de militants et l'E.D.F., vigoureusement alertée, est venue réparer les dégâts.

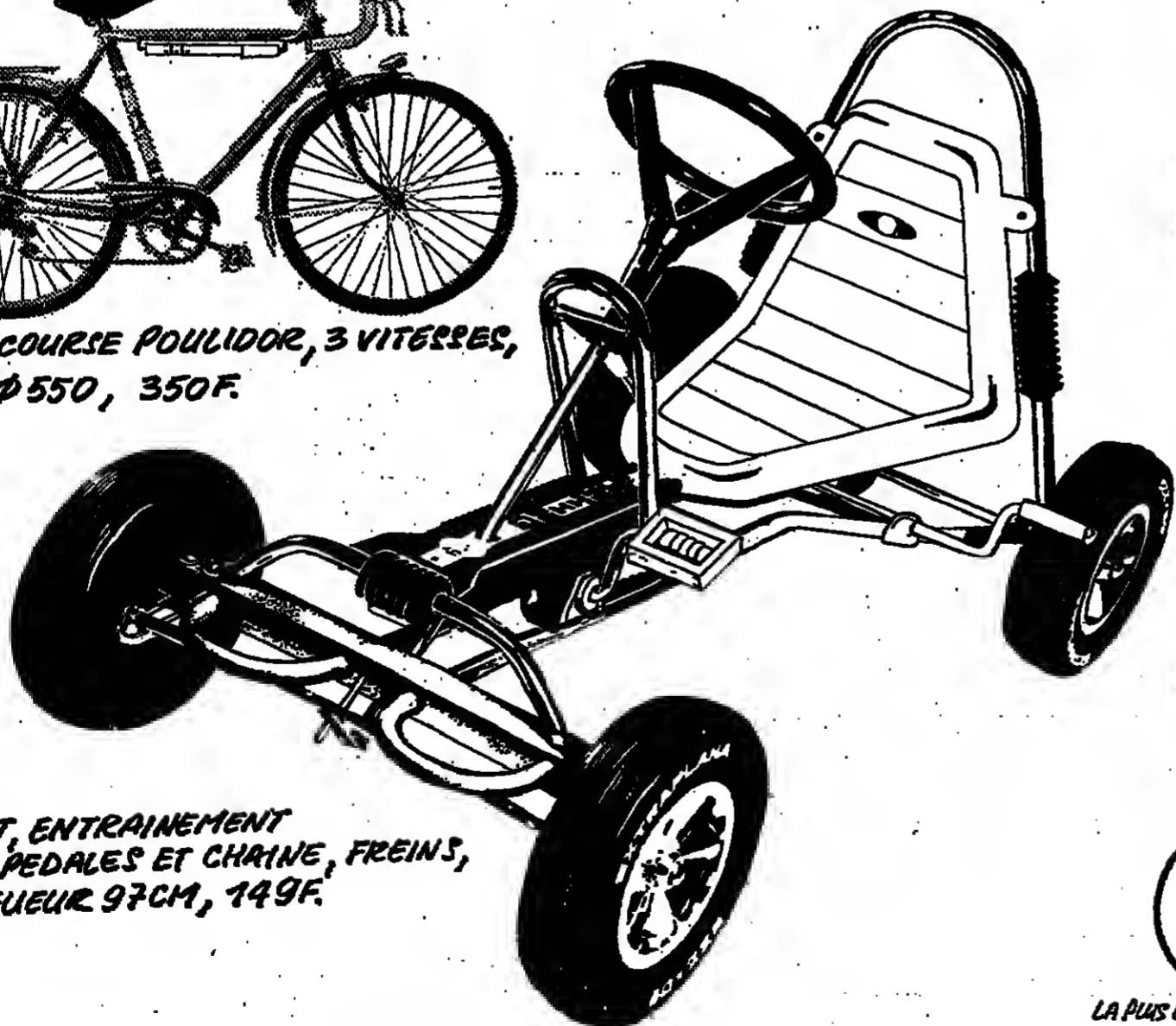
La vieille dame est, quant à elle, bien décidée à ne quitter un logement qu'elle occupe depuis plus de cinquante ans que si le propriétaire lui propose « un appartement convenable dans le quartier ». Elle attend. Avec malgré tout une préoccupation : le loyer de son nouvel appartement sera-t-il assez large pour qu'elle puisse emporter ses plantes vertes ?

M.-C. R.

Etonnez vos enfants.



VELO 1/2 COURSE POUILLOR, 3 VITESSES, ROUES Ø 550, 350F.



KART, ENTRAÎNEMENT PAR PÉDALES ET CHAÎNE, FREINS, LONGUEUR 97CM, 149F.



TRICYCLE A BENNE BASCULANTE, 60F.



VELO GALFA, ROUES Ø 300, 120F.

Galerias Lafayette

LA PLUS GRANDE EXPOSITION DE JOUETS D'EUROPE.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Paris

Le budget de la capitale en 1976

- + 18 % POUR LES IMPÔTS LOCAUX;
- + 10 CENTIMES POUR LES TRANSPORTS EN COMMUN ?

Le préfet de Paris, M. Jean Tauziat, va proposer aux conseillers de Paris d'augmenter les impôts locaux de 18 % en 1976. Une partie du nouvel effort fiscal demandé aux Parisiens est la conséquence de la récente décision des élus de porter à 950 F par mois le plafond des ressources des personnes âgées demeurant dans la capitale.

Le budget de fonctionnement présenté par l'administration s'élève à 6.745 millions de francs. Dans ce budget, les dépenses de police représentent 456 millions, soit une augmentation de 17,6 %. La participation de la Ville de Paris au déficit des transports parisiens (R.A.T.P. et S.N.C.F. banlieue) passe de 405 millions en 1974 à 495 millions pour 1976. Le préfet de Paris souligne : « Le crédit de 400 millions prévu pour la R.A.T.P. est uniquement destiné à faire face aux besoins de l'année 1976. Il traduit, par rapport à celui de 1975 (345 millions), une augmentation de 16 %. Il repose sur l'hypothèse d'un relèvement de tarif de 10 centimes dans le courant de l'année prochaine. Une augmentation de 10 centimes est également envisagée sur le réseau S.N.C.F. banlieue.

A PROPOS DE...

LES PROGRÈS DES TRANSPORTS EN COMMUN

Aider les bus

M. Marcel Cavallé, secrétaire d'Etat aux transports, a annoncé, à l'issue d'une journée d'étude organisée par le Conseil supérieur des transports, qu'en 1976 le trafic des autobus aura augmenté de 2,4 % sur les autobus de province (vingt-neuf villes) et de 7 % sur les autobus parisiens (+ 12 % sur les lignes pilotes). Ces chiffres confirment le renversement de tendance constaté en 1974.

C'est gagné ou presque : les autobus et l'ensemble des transports en commun remontent la pente. On avait cru depuis le lin de la guerre qu'ils étaient définitivement condamnés à céder le pas à la voiture individuelle. On s'est progressivement aperçu que celle-ci, en devenant trop nombreuse, se condamnait elle-même : qu'en ville elle circulait mal, était difficile à gérer et chère à entretenir. De meilleurs transports en commun, plus rapides, plus pratiques, plus confortables, pouvaient dans une certaine mesure lui damer le pion.

Il reste maintenant à accompagner ce « changement ». M. Claude Collet, le directeur des transports terrestres, a rappelé les « points noirs » qu'il fallait faire sauter pour cela : politique d'urbanisme et politique des transports sont trop rarement rattachés ; le choix de l'autorité responsable des

transports en commun dans les villes, reste difficile ; les problèmes de financement des infrastructures et des déficits d'exploitation restent préoccupants ; la place respective de la voiture particulière et des transports collectifs pour le desserte intérieure des villes reste généralement à déterminer.

Il faut en conclure que sur plusieurs plans le problème des transports en commun est un problème politique et que les solutions qu'on prétend lui apporter ne dépendent que pour une faible partie des autorités de telle ou telle ville. Quelle place les municipalités et l'ensemble des responsables politiques veulent-ils faire à la voiture individuelle et aux véhicules collectifs ? C'est-à-dire, souvent, quelle peine consent-on à faire aux citadins automobilistes ? La réponse à ces questions n'est ni facile ni neutre.

Faits et projets

Environnement

● **ASPHYRIES DE DUNKERQUE : DEMANDE D'ENQUÊTE.** — A la suite des cas d'asphyrie — quatre morts et plusieurs dizaines d'intoxiqués — survenus le 24 octobre dernier à Dunkerque (Nord), onze associations locales de défense de l'environnement réclament au ministère de la qualité de la vie l'ouverture d'une enquête. Les associations font remarquer que ce n'est pas la première fois qu'une inversion de température se produit à Dunkerque mais que c'est la première fois

qu'elle entraîne des accidents en chaîne. Elles demandent l'installation immédiate d'un réseau de contrôle de la pollution.

Tourisme

● **LE « CLUB » A CUBA.** — Le Club Méditerranée ouvrira, en avril 1976, un village de vacances à Cuba. Créé par des architectes cubains, l'ensemble, qui comptera cent lits répartis en cinquante bungalows, sera bâti à Bacuranao, station balnéaire située à 15 kilomètres de La Havane.

Transports

● **CONCORDE : DEUX MILLE CINQ CENTES RÉSERVATIONS.** — Air France annonce avoir, à ce jour, enregistré deux mille cinq cents réservations fermes sur Concorde, entre Paris et Rio-de-Janeiro. ● **DÉFICIT POUR LES COMPAGNIES AÉRIENNES.** Les cent onze compagnies régulières membres de l'Association de transport aérien international (IATA) ont perdu au total 80 millions de dollars l'an dernier, soit près de 40 milliards de francs.

LA VIE ÉCONOMIQUE

ÉNERGIE

CONCLUANT UN ACCORD AVEC LA SONATRACH

La société belge Distrigaz achète 70 milliards de mètres cubes de gaz algérien

Alger (A.F.P.). — La Sonatrach et la société belge Distrigaz ont signé, le 27 novembre 1975 à Alger, un contrat de vente et d'achat de gaz naturel algérien portant sur une quantité globale de 70 milliards de mètres cubes. Le gaz naturel sera livré à Arzew, et regazéifié dans le port belge de Zeebrugge. Le transport maritime du gaz naturel liquéfié sera assuré pour moitié par la Compagnie nationale algérienne de navigation et pour moitié par Distrigaz.

Le contrat prévoit la livraison, à partir de 1979 et pendant vingt ans, d'une quantité annuelle de 3,5 milliards de mètres cubes. Distrigaz dispose d'une option pour une quantité supplémentaire de 1,5 milliard de mètres cubes par an. Dans le cadre de ce contrat, la Sonatrach disposera d'un financement belge d'un montant de l'ordre de 330 millions de dollars et de conditions favorables.

C'est le sixième contrat de vente de gaz naturel liquéfié conclu ces trois derniers mois par la Sonatrach. A Alger on fait remarquer que la société belge a accepté des conditions identiques à celles qui ont été refusées en avril dernier par le consortium européen dont Distrigaz était membre.

[Voici donc le premier contrat signé séparément avec un membre du consortium européen formé pour un projet commun dit « Eurogaz ». C'est implicitement la première confirmation officielle que le consortium a voté en faveur de ce « Monde »

LE GOUVERNEMENT DE BOULOGNE DÉCIDE DE CONSTITUER UNE « RÉSERVE NATIONALE DE CHARBON DE 10 MILLIONS DE TONNES

Boulogne (A.F.P.). — Le gouvernement oost-allemand a décidé, le 28 novembre de constituer « une réserve nationale » de charbon de 10 millions de tonnes. M. A. Gruenewald, porte-parole adjoint du gouvernement, a précisé jeudi devant la presse qu'en outre, les importations de charbon en B. seraient limitées l'année prochaine à leur niveau de 1974, soit 4,7 millions de tonnes.

On fait de la baisse de la consommation d'énergie en R.F.A. Charbonnages oost-allemands, beaucoup de mal à écouler production, qui, pour des raisons sociales, a été maintenue à un niveau comparable à celui l'année dernière. Les stocks devraient en conséquence atteindre au moins 25 millions de tonnes. Fin de cette année, constituant une charge financière insupportable pour les entreprises.

En outre, la cherté du charbon et du gaz naturel a fait que son utilisation dans les centrales électriques considérablement diminuée cette année (moins de 25 par rapport à 1974). En 1975, 22 millions de tonnes de charbon ont été consommées ; production d'électricité contre millions de tonnes l'année dernière, 1974, 24 % de la production d'électricité était réalisée à partir de charbon ; en 1975, ce pourcentage tombé à 24 %. Ce recul a principalement bénéficié au gaz naturel, dans la même période, est passé de 12 % à 26 %.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DEMANDE QUE L'ARTISANAT ET LES PETITES ENTREPRISES BÉNÉFICIENT DU FONDS EUROPÉEN

Le Conseil économique et social vient d'examiner un rapport sur les objectifs de la politique régionale européenne.

Le Conseil, suivant son rapporteur, M. Roger Courbey, s'est essentiellement préoccupé des solutions qui doivent être apportées à ces problèmes posés par les disparités existant entre les régions d'Europe et à l'intérieur des États eux-mêmes.

« On ne peut méconnaître que le Marché commun, dans la mesure même où des taux de croissance soutenus ont été obtenus dans les régions les plus en retard, a laissé s'accroître les disparités régionales, suscitant un sentiment d'injustice et un climat d'insécurité économique et sociale dans les régions dites de développement », écrit M. Courbey.

Le Conseil recommande que les efforts nécessaires à la suppression des inégalités soient notamment sur quatre points :

- La concertation entre les États et l'harmonisation des structures économiques et financières ;
- L'utilisation de nouveaux critères pour la répartition de l'aide du fonds européen de développement régional. A cet égard, le rapporteur regrette « le manque d'actualité des statistiques existantes sur les régions européennes » ;
- Le développement des infrastructures de transport ;
- Une réelle coordination entre les divers instruments financiers de la communauté.

Le Conseil économique et social a aussi admis qu'il fallait éviter, dans l'esprit communautaire, une surabondance des aides nationales et recommander que les petites et moyennes entreprises, ainsi que l'artisanat, ne soient pas écartés du bénéfice de nouveaux critères de développement régional.

Pour ce qui concerne les modalités de l'action du Fonds européen, le conseil économique et social approuve l'idée de « complémentarité ». Une action se substituant aux aides nationales et venant les relayer en tout ou partie serait contraire à la finalité du Fonds. Encore convient-il d'éviter qu'au terme de la première année, des transferts budgétaires viennent en pratique annuler et éteindre complémentarité pour les années suivantes.

TRANSPORTS

AIR FRANCE SANS BOMBONS

Air France a décidé de ne plus distribuer de bombons à ses passagers. Ceux-ci en ont sucé 120 tonnes en 1974. Cela représente une dépense non négligeable mais surtout, dit-on, un travail supplémentaire pour les femmes de ménage chargées aux escaliers de ramasser les papiers et les déchets de gomme à mâcher.

Qu'on se rassure cependant. La compagnie a prévu de continuer à acheter chaque année 12 tonnes de caramels destinés uniquement aux enfants.

Le Soleil ou la Neige de l'ITALIE
avec **ELASION**

— La **DOLCE VITA** et les splendeurs de Rome, Naples, Venise, Florence, Sorrente. En week-end ou pour une et même plusieurs semaines !!
(de 780 f à 1885 f PARIS/PARIS)
— La mer tiède en Sicile à Taormina
(1 semaine de 1495 f à 2895 f PARIS/PARIS)
— La neige immaculée au Club-Hôtel VALTUR dans les DOLOMITES (de 935 f à 2515 f, 1 semaine PARIS/PARIS, en pension complète, leçons, remontées, avantages club inclus)
— Les croisières de rêve sur de magnifiques paquebots en Méditerranée.

FORMULE AUTOMOBILISTES "JOLLY LIBERTÉ"
23 hôtels au choix
(420 f pour 6 nuits, chambre double, avec petit déjeuner)
Consultez votre agent de voyages
Il connaît bien ELASION et demandez lui notre brochure 50 pages en couleurs.
En collaboration avec Alitalia.

MATELAS • SOMMIERS • ENSEMBLES
TRECA EPEDA SIMMONS

LIVRAISON TRÈS RAPIDE
EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI
CAPELOU
DISTRIBUTEUR
Seule adresse de vente :
37, av. de la République
PARIS XI^e • Tél. 357.46.35
METRO PARMENTIER

La roseraie 2

à Mareil-Marly (près de St-Germain-en-Laye)

Soyez romantique.



La Roseraie 2, du studio au 5 pièces, prix fermes et définitifs.

La Roseraie, ici, pas la peine de se lever au chant du coq. On peut attendre que 8 heures sonnent au clocher pour être à 9 heures place de l'Étoile par le R.E.R. C'est cela le progrès discret mais efficace qui profite à la campagne.

Le progrès partout dans ces petits immeubles de 3 ou 4 étages qui n'ont rien à envier à leurs proches cousins parisiens.

Progrès et luxe dans les appartements au confort outillé. Des moquettes et de la tapisserie dans les pièces de réception, des cuisines équipées, des salles de bains aménagées, des rangements pratiques. Et beaucoup d'autres détails pour vivre sans contrainte le rythme de la campagne.

Renseignements et vente
sur place : 25, rue du Belvédère, Mareil-Marly.
Bureau de vente et appartement-échantillon ouverts tous les jours y compris le dimanche de 12 h à 18 h et le samedi de 10 h à 18 h. Tél. 958.30.59.

Immobilière Bruno Rostand,
4, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. 073.58.27.

bruno rostand

Je suis intéressé(e) par la Roseraie 2. Merci de m'envoyer votre documentation.

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____
Ville _____
Tél. _____

Bon à retourner à Bruno Rostand,
4, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.



HERMÈS

L'ordinateur de bureau HERMES DATA SYSTEM 211 :
nous l'avons pensé pour les PME et les établissements décentralisés de grandes entreprises.

Hermès Data System 211 est un ordinateur de conception modulaire : il évolue avec le développement de votre entreprise. Importante mémoire de masse sur Floppy-Discs compatibles IBM (de 1 à 8 unités). Technologie garantissant une très grande fiabilité des informations. Imprimante rapide à aiguilles avec doubles caractères noir et rouge. Double tracteur pour l'entraînement de formulaires continus et double introducteur frontal magnétique.

Langage direct adapté aussi bien à la gestion qu'au calcul technique. Lecteur-enregistreur sur cassettes magnétiques. Ecran de visualisation. Bibliothèque standard de programmes.

Nous désirons
 assister à une démonstration de l'ordinateur HDS 211
 recevoir une documentation

Nom _____
Fonction _____
Société _____
Adresse _____
Tél. _____

Retournez ce bon à Hermès
7 rue Galvani 75017 Paris
Tél. 758.87.91

مركز الأمل

LA VIE ÉCONOMIQUE

L'Europe à la dérive...

(Suite de la première page.)

La réponse instinctive serait celle-ci : les Anglais prouvent qu'ils sont décidément restés fidèles à leur grande tradition : empêcher que quelque chose de sérieux s'organise entre les nations du continent. Quand on ne peut y parvenir (se rappeler les tentatives de lancement d'une zone de libre-échange contre le Marché commun), il faut entrer dans le jeu ensemble pour qu'il ne se fasse à tourner rond. C'est ce qu'a souligné que « la nature, la structure, la conjoncture, qui sont propres à l'Angleterre diffèrent de celles des autres continents » pour insister en 1963 son entrée dans le Marché commun avait été « une vue juste ».

À la réflexion, cette assurance doit être tempérée par d'autres considérations. Durant les années 1960, la France a joué au sein des communautés européennes un rôle d'« enfant terrible » qui ne remarquait pas moins que celui de la Grande-Bretagne au sein de l'Organisation pour l'économie européenne. Souvent, seuls de son avis contre tous, n'hésitant pas à replier sous la tente (qu'on se souvienne de la crise dite de « chaise vide » de 1965), Paris entendait manifester bien haut, lui aussi, son pouvoir de dire « non ».

N'oublions pas non plus la réaction progressive de nos partenaires, particulièrement devant l'attitude hantée du général de Gaulle à l'égard de la Grande-Bretagne. La prolongation de ce refus, après

la nouvelle demande britannique, aurait bloqué la machine communautaire (ce qui malgré tout n'est pas le cas aujourd'hui). Or, la France tirait quelque profit de la Communauté. Le général de Gaulle l'avait si bien senti qu'il fit une « ouverture » à Londres, lors de son fameux dialogue avec Christopher Soames du 4 février 1966, qui ne put aboutir, on le sait, du fait de la diffusion prématurée de la nouvelle par le Foreign Office.

Surtout, le maintien de la Grande-Bretagne à l'extérieur de la Communauté eût été concevable s'il y avait eu une véritable alternative, un « projet » sérieux d'aller vers ce style d'Europe dont rêvaient les prés fondateurs, vers ces États-Unis d'Europe chers à Jean Monnet. Or, s'il était bien clair que la France de la V^e République n'en voulait à aucun prix, des signes peu à peu convergents indiquaient que les Allemands s'entendaient plus « militer », sur non plus, pour cette Europe-là. Les sarcasmes dont le chancelier Schmidt abuseva la Commission de Bruxelles, et aussi d'ailleurs la manière dont fonctionnent les conseils des ministres, montrent assez que les « pragmatistes » ont fait outre-Rhin des pas de géants. C'est aujourd'hui M. Giscard d'Estaing qui paraît le plus déterminé à sortir l'Europe de l'ornière en la tirant par où la France répugnait assez auparavant à le faire : le timon des institutions.

part qui a été transmis aux chefs d'État et de gouvernement pour leur rencontre du 1^{er} décembre est un chef-d'œuvre de compromis : le bilan de la politique agricole commune est considéré comme positif ; des mesures doivent être prises pour améliorer l'équilibre des marchés. Cette prudence s'explique par deux raisons :

1) L'histoire du Marché commun montre que, décidément, et malgré toutes ses imperfections, la politique agricole commune est le pilier de la construction des Neuf. Des coups trop durs portés à cet endroit risquent de ramener définitivement la C.E.E. à une zone de libre-échange, jusqu'à ce que le sort de l'union douanière lui-même soit, au reste, compromis. Or, si l'Europe va à la dérive dans tout ce qu'elle a essayé d'entreprendre depuis les années (politique des transports, de l'énergie, harmonisation des fiscalités, des politiques économiques et monétaires, etc.), du moins a-t-elle un point d'ancrage que tous voudront absolument préserver, c'est l'existence d'un marché de deux cent cinquante millions de consommateurs.

2) L'agriculture est la richesse de demain. La poussée démographique, la lente réadaptation des pays du tiers-monde aux cultures vivrières, l'impossibilité de grands ensembles comme l'U.R.S.S. de se suffire à eux-mêmes, plaident assez en faveur d'une expansion de ce secteur où l'Europe de l'Ouest est particulièrement bien placée. Ce sentiment anime l'ardeur de ceux qui voudraient, par peur du gaspillage financier, limiter la production européenne aux besoins de ses nations. Ainsi, les Allemands avaient fortement protesté contre un accord d'exportation à long terme de produits

agricoles vers l'Égypte. Finalement, ils sont moins hostiles à une politique d'exportations permanentes de denrées alimentaires.

Ce n'est pas dire, évidemment, qu'il faille conserver en l'état une politique agricole commune qui conduit aux montagnes de beurre et de poudre de lait que l'on sait, preuve manifeste de l'hâtus entre système de prix et aide alimentaire.

De même, il n'est pas normal que les États subventionnent les excédents sans aucune restriction. Les Neuf pourront-ils repousser longtemps l'idée d'un « quatrième » à des prix garantis au-delà duquel les prix du marché journaliers, ce qui reviendrait à faire payer une partie des surplus par les gros exploitants ?

Prise entre les exigences nationales édictées par la crise et les recherches d'une coopération planétaire, l'Europe est toujours à la recherche de son identité. L'espérance soufflée où il veut, à Hambourg ou à Bruxelles, et il faudrait faire preuve d'un inquisiteur dogmatisme pour bouter les progrès d'une solidarité internationale, sous le prétexte qu'elle ne se coule pas dans les moules préparés par le traité de Rome.

Cela dit, dans un monde où les idées et les politiques auxquelles on tient se s'imposent que si la puissance montre le bout de l'oreille, le rassemblement des peuples de la C.E.E. pour un destin commun donnerait un peu plus d'espoir au Vieux Monde que cette constellation diffuse que nous connaissons. Certes, on fait l'Europe avec les nations qu'on a et il n'y a pas d'idée platonicienne à défendre. Du moins pouvait-on espérer une communauté moins aboulique.

PIERRE DROUIN.

La faiblesse des gouvernements nationaux

C'est là précisément le deuxième « point noir » de la réunion de Rome. Manifestement, les esprits ne sont pas encore mûrs pour se saisir, à travers les brouillons du rapport Tindemans — chargé on se sait de définir avant le 31 décembre prochain une « conception » ensemble de l'union européenne — l'opportunité d'une « élance » de l'Europe par ce canal.

La légitimité des décisions prises à Bruxelles est fondée sur le consensus des représentants des États membres, et il ne peut en être autrement. La règle de l'unanimité s'impose à l'égard de ce petit commun dénominateur, comme c'est le cas aujourd'hui avec la Grande-Bretagne pour la conférence Nord-Sud, quand l'un des membres ne veut pas jouer le jeu, que peuvent faire les autres ? Mais l'insuffisance du cadre de décision bruxellois, comparativement à ce qu'on pense pouvoir ne s'explique pas surtout par la force des gouvernements nationaux, qui entendent ne pas voir la blanche hermine de leur souveraineté, mais par la faiblesse de ceux-ci.

C'est la thèse intéressante d'un connaisseur des affaires européennes, M. Spierenburg. Dans

le rapport d'une commission sur « l'union européenne » que le gouvernement des Pays-Bas lui avait demandé de présider, il écrivait fort justement : « Les gouvernements plient littéralement sous le poids des sollicitations auxquelles ils sont soumis dans les démocraties occidentales et ne disposent plus de la marge de négociation indispensable pour aboutir à des décisions au niveau communautaire... Ce n'est pas la force mais précisément la faiblesse des gouvernements nationaux qui fait obstacle à l'unification européenne ».

Indiscutablement, la réunion régulière du conseil européen des chefs d'État et de gouvernement voulue par M. Giscard d'Estaing est une bonne chose. Ce conseil pourrait être un jour le vrai noyau d'un pouvoir confédéral. Mais deux risques le menacent : le premier est qu'il s'académise ; une fois qu'on aura constaté que certains sujets sont définitivement bloqués ; le deuxième, qu'il constitue une instance d'appel systématique, le conseil des ministres des « Neuf » prenant de moins en moins de décisions pour les reporter au plus haut niveau, encombrant ainsi l'ordre du jour des « sommets ».

Si l'efficacité des centres de décision communautaires est encore à démontrer, ce qui est sûr, c'est que le vent démocratique n'a jamais soufflé vraiment à Bruxelles. L'élection au suffrage direct des parlementaires rendra l'Europe plus sensible au cœur des citoyens. C'est là un pas fort attendu.

Dans l'histoire des institutions européennes, la phase qui permettra aux peuples d'être le même jour leurs représentants à Strasbourg sera, en effet, très importante. Associés au destin de la construction européenne, les citoyens pourraient — enfin — lui donner une âme.

La « base » européenne n'a absolument pas la possibilité de faire entendre sa voix aujourd'hui, sauf dans la rue, quand les agriculteurs viennent, à Bruxelles, promener leurs vaches jusque sous le nez des ministres, ou que les viticulteurs français arrêtent la circulation dans le Midi. Signe qui ne trompe pas, au reste, sur la réalité du pouvoir communautaire en la matière. Comme c'est à peu près le seul, on comprend que les responsables y regardent à deux fois avant de remettre fondamentalement en cause la politique agricole commune.

Le seul pilier

Ce qui s'est passé aux derniers conseils des ministres de l'agriculture est tout à fait significatif. On s'attendait au pire après les « coups de sang » bien connus des Allemands à propos de la lourdeur des charges budgétaires dont l'« Europe verte » est la principale bénéficiaire, comme on le sait. Or tout a baigné dans l'huile : personne n'a remis en cause les principes de base sur lesquels repose l'éédifice, et le rap-

LE TARIF LE MOINS CHER VERS LES ETATS-UNIS SANS LES CONTRAINTES DU CHARTER.

- NEW YORK 1619 F
- BOSTON 1591 F
- WASHINGTON 1796 F
- CHICAGO 1877 F
- DENVER 2785 F
- LOS ANGELES 2398 F
- SAN FRANCISCO 2398 F

Ce sont les nouveaux tarifs Apex aller et retour TWA avec départs quotidiens de Paris sur vols réguliers 747 et 707.

Comme il ne s'agit pas de charters, vous bénéficiez du service complet TWA : un choix de 3 plats en classe économique, une sélection de 2 films et 8 programmes musicaux sur chaque vol*.

En outre, vous pouvez poursuivre votre voyage vers l'une des (ou toutes les) 35 villes américaines du réseau intérieur TWA en bénéficiant de tarifs aussi réduits. Alors que sur un charter vous auriez payé plein tarif pour la suite du voyage.

Si vos plans changent pendant votre séjour en Amérique, et si vous désirez rentrer plus tôt, vous pouvez reporter la valeur de votre billet à valoir sur un tarif régulier, sans le perdre intégralement comme avec un charter.

Mieux encore, les tarifs enfants sont encore moins chers que sur un charter. Les conditions sont simples. Vous devez réserver et régler deux mois avant votre départ et séjourner entre 22 et 45 jours.

Enfin, si vous deviez annuler avant le départ, les frais d'annulation s'élèveraient seulement à 256 francs ou au maximum à 10% et vous pouvez même vous assurer à titre personnel contre ce risque.

Ces tarifs sont soumis à l'approbation gouvernementale et peuvent être modifiés sans préavis.

Ils offrent jusqu'à 52% de réduction sur les tarifs réguliers d'hiver en classe économique. Et vous profitez en plus d'un luxe et d'une liberté qui font défaut aux charters.

Appelez votre agent de voyages ou TWA, 720.62.11. Demandez les tarifs Apex TWA.

* Un accord international nous oblige à percevoir un léger supplément pour les destinations en vol.

A découvrir au moins une fois dans sa vie

Le massage thaïlandais à Paris

Dès son plus jeune âge, la jeune fille asiatique est initiée à l'art subtil et millénaire du massage thaïlandais. Un massage très raffiné, pratiqué dans un bain d'eau tiède et parfumée, avec relaxation et cérémonial du thé au jasmin. Prenez un rendez-vous personnel en téléphonant à l'Institut très luxueux de Claude Massard, rue de la Paix. Et offrez-vous le privilège de découvrir, vous aussi, toutes les subtilités du merveilleux massage thaïlandais.

L'Institut vous propose également ionisation, oxygénation, bronzage, traitements spéciaux et tous les autres types de massages, sportifs ou de relaxation, avec massagers et massesseuses expérimentés.

Institut Corporel Claude Massard
6, rue de la Paix - 75002 Paris - tél. 261.27.25-261.27.26

(PUBLICITE)

UNITED ARAB EMIRATES DEVELOPMENT BANK
ZAABI BUILDING, AIRPORT ROAD
ABU-DHABI
P.O. Box : 2.449 - Télex : AH 2.427
COMPETITION

FOR INTERNATIONAL HOTEL PROJECT IN ABU-DHABI

Further to our advertisement for the above mentioned competition, we hereby announce that previous dates has been extended to be as follows:

1. Registration limit and drawing of general conditions and criteria of competition up to december 31, 1975.
2. Submission of projects not later than 2.00 pm on april 1, 1976 at the bank premises in Abu-Dhabi.

Competition is approved by the International Union of Architects.

TRÉCÉPÉSIMM

CAPEL

8 jours d'évasion valent 100 notes

le service mettez vos cadres au soleil.

Incentour

Envoyez INCENTOUR 76, 16 pages en couleur, remplacez ce bon après le rempli :

CENTRE VOYAGES
du Louvre Paris 1^{er} 260 37 60

Tél. :

OMIQUE
ACHÈTE 70
gaz algérien
GOUVERNEMENT
PRÉFÈRE
RESERVE
DE CHANGEMENT
DE 10 MILLIARDS

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

La reprise peut être relativement lente

déclare M. Chirac

M. Jacques Chirac a pris deux fois la parole jeudi 27 novembre. D'abord devant les troisième assemblée nationale des chambres de commerce et d'industrie au Palais des congrès de

Paris, puis devant les responsables départementaux de la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles, réunis pour parler de l'Europe verte.

Devant les industriels et les commerçants, le premier ministre s'est montré relativement optimiste quant à la conjoncture économique actuelle : « Aujourd'hui, à la suite notamment du plan de développement de l'économie lancé par le gouvernement le 4 septembre dernier, nous sommes engagés dans la voie du retour de notre activité à un niveau normal. »

(consommation des ménages, climat amélioré des chûtes d'entreprises industrielles et commerciales, détente des trésoreries des entreprises, reprise du trafic des transports de marchandises). M. Chirac a ajouté : « Il serait toutefois dangereux de se faire trop d'illusions : cette reprise peut, en fait, être relativement lente. Ses effets sur l'emploi ne se feront sentir que progressivement. »

du VII^e Plan sera d'abord offensif. Certes, nous devons nous attendre à une croissance de notre économie sans doute plus modérée que par le passé. (...) Mais ce n'est pas une raison pour nous replier dans la stagnation, pour organiser la réduction du travail et la baisse de la production, pour renoncer à nos ambitions, pour accepter des contraintes que nous aurons à supporter dans les années qui viennent. Nous devons faire des choix et maintenir avec rigueur les caps fixés. »

« Essayer de réduire le coût de la politique agricole commune »

Devant les responsables agricoles, M. Chirac a estimé que « l'effort de réduction des dépenses (sur la politique agricole commune)

ne) qui est actuellement engagé ne saurait porter atteinte aux principes fondamentaux de la politique agricole commune. Car si on laissait admettre ces principes de base qui sont l'unité des prix, c'est-à-dire la libre circulation des produits, la préférence communautaire et la solidarité financière, on risquerait de voir l'édifice lui-même se lézarder. »

Après avoir tracé un rapide bilan de l'Europe verte, M. Chirac a assuré que nous pouvions aborder la négociation européenne avec une tranquillité assurée. Ainsi, les ministères de l'Agriculture, après plusieurs délibérations, viennent de ramener à leurs justes proportions toutes les critiques classiques sur le coût, les prix, ou les protections douanières de la politique agricole commune. »

Le premier ministre a précisé, toutefois : « Cela ne veut pas dire que toute réforme soit inutile. (...) Il est indispensable aujourd'hui, comme à tout moment, d'essayer de réduire le coût (de la politique agricole commune) et d'améliorer le fonctionnement. »

« Le premier objectif pour nous est donc d'éviter tout retour en arrière, a ajouté M. Chirac, mais cela, bien entendu, ne suffit pas. Il faut qu'à côté des affaires agricoles d'autres progrès soient faits. A cet égard, on ne peut malheureusement constater un certain nombre de difficultés. La complexité des réglementations et les pressions divergentes des intérêts retardent les travaux d'harmonisation des législations qui seraient pourtant si nécessaires pour réduire le coût de la politique agricole commune et de la fiscalité, dans celui de l'accès aux professions, dans celui de l'environnement. »

Au cours de la matinée, M. Ortoli, président de la Commission de Bruxelles, avait manifesté son opposition au plafonnement des dépenses du Fonds européen agricole (FEOGA), mais les questions que pose le revenu des agriculteurs par le seul biais de la politique des prix. Des mesures d'accompagnement, sous forme d'aides directes, peuvent être envisagées, mais elles doivent conserver un caractère complémentaire et temporaire.

Enfin, M. Ortoli a déclaré en faveur d'une suppression progressive des montants compensatoires et pour l'amélioration de la consultation des professionnels au sein des instances de gestion des marchés.

CHAHUT CID-UNATI POUR LA RÉFORME DES CHAMBRES DE COMMERCE

Dans le grand auditorium du Palais des congrès de la porte Maillot, tandis qu'une brochette de présidents de chambres de commerce accueillait M. Chirac, d'Ornano et Ansquet, ils s'étaient tenu cois. Ils avaient même applaudi vigoureusement, à deux reprises, le discours du premier ministre, qui soulignait l'importance considérable des petits commerces. Les organisateurs de ces fautes consulaires pouvaient croire que les responsables du CID-UNATI, élus des chambres de commerce, avaient renoncé à manifester leur mécontentement.

C'était mal leur connaître. L'annonce du début des travaux de commission sur les trois thèmes officiels (l'entreprise dans sa commune; le pouvoir économique et ses partenaires; les chambres de commerce et la gestion du futur) déclencha le chahut. Environ deux cents élus consulaires, groupés autour de M. Fargier, vice-président de la chambre d'Arbeaux, réclamèrent, sur l'air des lampions et au nom de la démocratie, un temps de parole, tandis que mille cinq cent congressistes « traditionnels » quittèrent la salle avec indifférence. Armé d'un porte-voix, M. Fargier contesta que ces assises soient l'expression de la base puisque neuf cents élus CID-UNATI avaient réclamé en vain la création d'une commission sur la réforme des chambres consulaires.

Le CID-UNATI ne demande plus la création de chambres de commerce distinctes des chambres d'industrie, mais la création dans chaque chambre de deux collèges qui permettraient, du niveau local au niveau national, une représentation plus équitable des commerçants au face des industriels. Ayant, à contrecoeur, quitté le grand auditorium, les délégués de M. Gérard Nicoud espèrent, vendredi, présenter leurs projets en assemblée plénière, au moment de la discussion des rapports fiscaux et avant que M. Michel Fontana ne clôture ces assises.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars	Deutsche marks	Francs suisses
48 heures	4 7/8	5 7/8	3 7/8
1 mois	6 1/8	7 1/8	4 1/4
3 mois	6 3/4	7 1/4	4 1/2
6 mois	7 3/8	7 7/8	4 3/4

OLEN
CLASSEMENT MODERNE de vos dossiers, imprimés

EN PROMOTION
UF66 à 90 titres
2193 F.ttc.
1974 F.ttc.

MAGASINS EXPOSITION:
PARIS 8^e: 25 av. FREDLAND. Tél. 801.81.72.
LYON 3^e: 176 r. DUGUESCLIN. Tél. 078.62.70.11.
BRUXELLES: 73 rue BARA. Tél. 021.523.38.28.

DOCUMENTATION GRATUITE
à CLEN zone Industrielle de
ST-BENOIT la forêt 37500 CHINON

LES VITICULTEURS MÉRIDIONAUX ENVISAGENT UNE « MARCHÉ VERTE » SUR L'ITALIE

Les viticulteurs languedociens, réunis le 27 novembre à Montpellier, ont envisagé d'organiser, dans les prochains jours, une « marche verte » partant de Perpignan pour visiter et les pouvoirs publics n'ont pas trouvé de solutions aux problèmes de la viticulture. (Les importations de vins italiens ont nagé à un rythme élevé, et les discussions sur la création d'un office ou d'une organisation interprofessionnelle plénière.)

Les viticulteurs pensent se rendre en Italie, en un long cortège motorisé, pour exposer les raisons de leur mécontentement aux viticulteurs italiens. — (A.F.P.-A.P.)

À L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU G.A.T.T.

Accord général sur les tarifs et le commerce, le 26 novembre, à Genève, son président, M. Peter Leu (Suisse), a lancé un appel en faveur de la libéralisation du commerce international. « Le risque subsiste, a-t-il dit, de voir des mesures restrictives adoptées à tort par un pays ou un autre, de premier plan en ce qui concerne le commerce, entraîner une réaction en chaîne de mesures protectionnistes qui, de façon inévitable, aggraveront et prolongeront la récession dans le monde. » — (U.P.L.)

Modérer les revenus et les prix

M. Chirac s'est ensuite déclaré convaincu que « nous connaissons une situation de l'emploi tendue pendant plusieurs années, situation qui ne pourra être résolue par la diminution de la durée du travail et l'abaissement de l'âge de la retraite. »

Enfin, conclut le premier ministre, nous devons parvenir à une évolution plus modérée des prix et des revenus. Dans ce dernier domaine, un effort particulier de modération doit être obtenu. C'est l'une des clefs essentielles du rétablissement de notre économie et de sa croissance à venir. »

COMSIP-ENTREPRISE, UN MÉTIER, DES HOMMES, DES TECHNIQUES (Les raisons d'une présence permanente en France et dans le monde)

L'économie moderne est marquée par la transformation profonde des structures industrielles des nations pour lesquelles l'industrialisation est devenue synonyme de facteur de développement et d'élévation du niveau de vie. Cette véritable mutation se concrétise à la fois par une nouvelle répartition des investissements et par une recherche accrue de l'efficacité des suites de production.

Février 1975
Le Centre national d'études spatiales vient de renouveler le contrat qui le lie à Comsip-Entreprise depuis 1967. Aux termes de ce contrat, qui entre dans le cadre du programme européen français et européen, Comsip-Entreprise assure une mission d'exploitation et de maintenance des installations du Centre spatial guyanais à Kourou. Ces équipements de haute performance sont exploités par des équipes spécialisées intervenant dans les télémesures, les télécommunications et liaisons satellites, les moyens de règle et de sécurité et les ensembles de lancement.

Novembre 1975
MER DU NORD-ELF NORGE poursuit activement le programme d'équipement du champ de gaz de FRIGG dont la production sera en l'ordre de deux fois celle du champ de Lacq. ELF-Norge a confié les travaux à de grands entrepreneurs (Union industrielle et d'entreprises, SEA Tank Co, Brown and Root, McDermott, Hughes Lummus...), qui, eux-mêmes, ont recherché les compétences de Comsip-Entreprise pour :

Avril 1975
IRAN. — La National Iranian Steel Industries Company (NISIC), vient de conclure un contrat d'études, fourniture, montage et mise en service des installations électrotechniques (distribution de l'énergie électrique, automatismes, contrôles, sécurité) de l'ensemble des équipements de manutention des matières du complexe sidérurgique d'Ahwaz.

Septembre 1975
U.R.S.S. — La société Cretsol-Loire-Entreprises, qui vient d'être créée, a signé avec Mechimprom (U.R.S.S.) un important contrat pour l'acquisition et le séchage de gaz naturel concernant le troisième tranche de la mise en exploitation du gisement d'Orenbourg, a de même que pour les tranches précédentes confié à Comsip-Entreprise la réalisation des installations de contrôle.

Cette intervention porte sur le télécontrôle d'environ trois cent cinquante puits, sur l'instrumentation et l'automatisme de cinq usines de déshydratation de gaz, sur la supervision des conduites de gaz sous pression les usines de distribution aux usines de déshydratation.

Ce contrat mettra en œuvre les compétences de Comsip-Entreprise en instrumentation, régula-

TRAVAIL TEMPORAIRE

Le NORMATT entend « moraliser » la profession

Création d'une société de caution mutuelle, en liaison avec la Chambre syndicale des banques populaires, fusion des syndicats patronaux, le SNETT (Syndicat national des entreprises de travail temporaire) et la promotion du travail temporaire, négociation et signature d'une convention collective avec les centrales ouvrières, harmonisation des rapports entre entreprises de travail temporaire (E.T.T.) et l'Agence nationale pour l'emploi : tels sont les mesures et les souhaits exprimés jeudi 27 novembre, au cours d'une conférence de presse à Paris, par M. Michaël Grunelius, président du NORMATT, président-directeur général de Manpower-France, afin d'« attirer » une profession qui ne bénéficie pas, dans l'opinion publique, d'une réputation de rigueur.

M. Grunelius a répondu aux quatre principales critiques qui, selon lui, sont généralement portées contre les E.T.T. Contrairement à ce que l'on croit, a-t-il d'abord assuré, les entreprises de travail temporaire, qui sont au nombre de neuf cent soixante-dix en 1973 contre mille vingt-deux en 1974, souffrent aussi de la crise économique et sociale : la profession a enregistré, en un an, une baisse de ses activités de 20%. En deuxième lieu, le président du NORMATT a contesté le fait que les E.T.T. réalisent des « profits exagérés » : sur 100 F facturés, a-t-il indiqué, le bénéfice net, après les coûts salariaux, les frais généraux et les impôts, est de 2,50 F.

Ensuite, en matière de sécurité, les entreprises utilisatrices sont tenues par la loi de respecter, pour les travailleurs temporaires, les mêmes règles et obligations que pour leur personnel permanent. Mais la font-elles ? M. Grunelius a souligné que le taux de cotisation, fixé chaque année par le ministre du travail sur la base des statistiques réelles relatives au nombre et à la gravité des accidents, était dans les E.T.T. de 5,4 % pour les emplois indus-

triels ou de chantiers contre exemple, 19 % dans la construction métallique, et 31 % de bâtiment (personnel permanent). Le président du NORMATT a affirmé que, depuis l'accord intervenu, en 1974, avec l'AF (Agence centrale des organes de sécurité sociale), la part qui consistait pour les E.T.T. verser aux travailleurs les valeurs de bas salaires, comparées des frais de déplacement élevés, avait pratiquement disparu.

La profession, qui a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires de 3,2 milliards de francs C.F. (3 milliards en 1973 et 2,3 milliards en 1972), est à la fois très cotée et très dispersée : les premiers E.T.T. (SIS, Man et Boco) assurent le tiers volume total d'activité, tandis que cinq cents autres n'emploient qu'un seul salarié permanent. C'est bien ce qui est important : moins de tiers des E.T.T. sont affiliées à l'un ou l'autre des syndicats (SNETT et NORMATT) qui comptent ensemble quelque quatre-vingt mille travailleurs temporaires qui quotidiennement au travail « garantissent de moralité ».

(PUBLICITE)

Mais pour cela il faut des techniques et des hommes. Fort de ces techniques, l'automatisation et l'électrotechnique constituent de nouveaux choix pour l'exploitation des connaissances scientifiques, l'utilisation des techniques nouvelles, la mise en œuvre de moyens de production, la transformation du cadre de vie, et total pour le développement économique et social.

Ce métier est pour finir la mesure des processus industriels par des hommes capables d'en assurer la conduite. Ainsi, dans les salles de contrôle et les centres d'opérations, environnés d'écrans de visualisation, l'opérateur d'aujourd'hui dispose d'une capacité de surveillance et d'intervention inimaginable il y a encore quelques années.

En sment, les équipes de Comsip-Entreprise ont conseillé le client dans la préparation de ses choix techniques, effectué les études de conception et d'exécution, approvisionné et réceptionné les matériels, réalisé le montage, participé à la mise en route des installations, formé des hommes capables de conduire les systèmes d'électrotechnique, d'automatisation et d'instrumentation et de les entretenir.

Cette formation des hommes, elle la fait tant dans son laboratoire de formation que chez ses clients, lors de la réalisation ou du démarrage d'installations nouvelles. C'est ainsi que, chaque année, plusieurs dizaines d'ingénieurs et de techniciens-formateurs sont détachés pour des périodes allant de quelques semaines à plusieurs années dans plus de quinze pays différents (Algérie, Iran, Irak, Arabie Saoudite, Venezuela, Indonésie, Chine).

Ainsi Comsip-Entreprise contribue de manière significative au transfert technologique d'Europe occidentale vers les pays en voie de développement. Transfert d'autant plus important qu'il concerne des techniques constamment imprégnées des derniers progrès de la science et de plus elles-mêmes portées d'avenir.

Porteuses d'avenir, ces techniques le sont au niveau :

— de la sécurité : le développement des moyens de mesure et d'analyse permet d'anticiper les phénomènes et de prévoir les incidents. Ceci, par exemple, est particulièrement vrai dans le cas des centrales nucléaires dont on n'aurait pu imaginer le développement sans disposer d'une multitude de mesures et d'automatismes ;

P. ERRAYAN.

مكتبة الأمل

LA

Ateliers d'artistes

LEA ILO

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Des grévistes des Vosges s'organisent en ateliers d'artisanat

De nos correspondants

En grève depuis le 22 octobre pour obtenir la réintégration de M. Philippe Antoine, délégué C.F.D.T. licencié avec autorisation du ministre du travail, 52 des 78 salariés de la Simax (fabrique de pointes et d'agrafes), à Rupt-sur-Moselle (Vosges), ont organisé une production parallèle pour s'assurer des ressources.

Le fabricant n'a pas des points et des agrafes qu'ils surmontent des difficultés de commercialisation, mais divers objets de décoration, de broderie ainsi que des bijoux et des bijoux. « Nous nous sommes transformés sans difficulté en petits artisans », nous explique l'un d'eux.

La préparation et la répartition des travaux sont assurées par des commissions, une pour le travail du bois, une pour celui des bijoux et de la résine, une autre pour la broderie, les bijoux en métal et autres travaux manuels. La plupart des objets sont réalisés au domicile des grévistes, la matière première étant souvent fournie gratuitement par la population. Seule la finition est effectuée dans un local mis à leur disposition par la municipalité de Rupt-sur-Moselle et transformé en atelier autogéré avec horaires à la carte.

La commercialisation de tous les produits, dont le premier est sorti le jeudi 27 novembre, sera assurée par les unions départementales C.F.D.T. et des comités entreprises.

Simultanément la C.F.D.T., seul syndicat présent chez Simax, a engagé une action auprès du tribunal administratif de Nancy pour faire passer la décision de M. Durafour autorisant le licenciement de M. Antoine.

Incidents entre grévistes et non-grévistes à Saint-Chamond

Des incidents ont eu lieu jeudi 27 novembre aux établissements Furnon (mécanique générale), à Saint-Chamond, où une quarantaine des cent cinquante salariés ont en grève depuis le 17 novembre pour des revendications salariales et d'amélioration des conditions de travail. Après l'échec de négociations et la menace exprimée par le P.-D.G. de licencier les grévistes, ceux-ci se sont barricadés dans les locaux et ont empêché jeudi matin l'entrée du chef d'entreprise et d'un certain nombre de non-grévistes qui l'accompagnaient.

Après avoir investi la cour et placé un piquet devant le portail de l'usine, les non-grévistes coupèrent de l'extérieur l'électricité et le chauffage. La C.F.D.T., qui s'élève contre « des méthodes d'intimidation et de propagation de la rumeur », a demandé l'inspection du travail et l'intervention de la préfecture sur les risques d'affrontement. Quant au P.-D.G., M. Furnon, il se refuse à débiter « avec des gens qui ont des idées d'extrême droite », et déclare que la conjoncture actuelle ne lui permet pas de conserver tout le personnel. Les grévistes ont été licenciés pour motif économique.

Inquiétude à Roanne

Par ailleurs, à Roanne, les salariés des Ateliers roannais de constructions textiles (A.R.C.T.), qui sont en construction de lignes pour l'industrie textile emploie mille six cents personnes s'inquiètent de la résolution de leur action en annulant le report au printemps de la direction, les horaires de travail, abaissés (ils varient entre 35 et 38 heures par semaine) et les salaires.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Les usines Chrysler C.G.T. et la C.F.D.T. ONT DÉBOUTÉES LEUR ACTION EN ANNULATION

Un appel d'instance de Poissy a déboué le 27 novembre les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de leur action en annulation des élections professionnelles au lieu les 9 et 10 novembre dernier aux usines de Poissy. Les deux syndicats ont obtenu que de multiples scrutins aient été organisés au scrutin pour lequel deux huissiers désignés, l'un par la C.G.T. et l'autre par le tribunal administratif, ont procédé sur requête de la direction.

La C.G.T. et la C.F.D.T. ont obtenu la reconnaissance de leur action en annulation des élections professionnelles au lieu les 9 et 10 novembre dernier aux usines de Poissy. Les deux syndicats ont obtenu que de multiples scrutins aient été organisés au scrutin pour lequel deux huissiers désignés, l'un par la C.G.T. et l'autre par le tribunal administratif, ont procédé sur requête de la direction.

Le 2 décembre

LA GRÈVE DES CHEMINOTS C.G.T. ET C.F.D.T. SERA ACCOMPAGNÉE D'AUTRES DÉBRAYAGES

La C.G.T. et la C.F.D.T. préparent la Journée nationale d'action interprofessionnelle du 2 décembre. Le but, on le sait, est de protester contre l'insuffisance du projet de loi sur la retraite, contre l'aggravation du chômage, la dégradation du pouvoir d'achat, etc.

Les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. des cheminots sont jusqu'à présent celles qui ont donné les consignes les plus rigoureuses soit des arrêts de travail étalés sur trente-six heures, du 2 décembre, de 0 heure au lendemain midi, pour appuyer leurs demandes sur les salaires et les conditions de travail. Des arrêts de vingt-quatre heures sont également prévus dans les arsenaux et l'assistance publique de Paris. Il faut aussi s'attendre à des débrayages dans la métallurgie, le bâtiment, la chimie, la fonction publique, l'É.D.F. (sans coupure de courant), etc.

À Paris, un défilé est prévu à 15 h. 30 de la République à l'Opéra.

Le gouvernement diffère les réformes

(Suite de la première page.)

À la vérité, c'est bien mal payer une action gouvernementale qui n'a finalement, depuis dix-huit mois, remis en cause rien d'essentiel.

L'élection de M. Giscard d'Estaing avait été accueillie avec soulagement, bien sûr, par le patronat, mais aussi avec une certaine réticence : nombre de dirigeants patronaux penchaient pour M. Chaban-Delemas et l'avaient parfois prouvé. Le goût des réformes manifesté par le président de la République inquiétait quelque peu, et trois projets précis, la réforme de l'entreprise, la taxe conjoncturelle et la taxation des plus-values, étaient envisagés avec, c'est la moins qu'on puisse dire, beaucoup de réserves.

On sait ce qu'il en est advenu : la réforme de l'entreprise, qui n'a fait l'objet d'aucune mesure pratique neuf mois après le rapport Sudreau, est remise aux calendes ; la taxe conjoncturelle n'a pas été prélevée en 1975 ; la taxation des plus-values, encore à l'étude, est si contestée que l'on peut s'interroger sur son avenir.

Déjà, le rapport de la commission Monguilan, chargé par M. Chirac d'étudier le dernier volet (le Monde des 17 et 18 octobre), avait exclu les héritages et les donations, admis des abattements pour hausse des prix, proposé un taux modéré de taxation.

Voilà que M. Fourcade organise d'autres replis stratégiques, pour ne pas affaiblir les possédants : les moins-values, croît-on savoir, pourraient être déduites de l'assiette de l'impôt (ce qui risque de réduire à rien la taxation envisagée, puisque les cours de Bourse sont encore, malgré une remontée spectaculaire cette année, inférieurs de quelque 15 % à ceux de février 1974). Surtout, le ministre de l'économie et des finances n'envisage d'imposer, pour l'instant, que les contribuables qui vivent régulièrement de leurs plus-values, sans déclarer au fisc d'autres revenus. Combien y en a-t-il de ce genre ? Très très peu, assurément.

Il n'est pas douteux que le patronat, notamment le C.N.P.F., a remarquablement négocié ces dossiers délicats. Ne s'opposant jamais publiquement à la réforme, il a tout habilement mené une guerre de harcèlement pour parvenir à leurs fins. L'attitude du gouvernement leur a facilité la tâche. Ce qui est vrai pour les trois projets déjà évoqués l'est aussi pour d'autres. Ainsi, dans le domaine social, qu'est-il advenu de la modification, maintes fois promise, des mécanismes du financement de la Sécurité sociale, des vastes projets de réforme du droit à la retraite et, en ce qui concerne

l'emploi, de la mise en place d'un système de prévention fondé sur des indicateurs sociaux ? Les crédits sociaux et le chômage s'aggravent, dans l'attente de décisions toujours reportées.

Retour au libéralisme économique

Da même, écarté par les mises en garde du Club de Rome sur l'épuisement éventuel des ressources naturelles et préoccupé par l'enrichissement du pétrolier, le gouvernement avait annoncé son intention de lutter fermement contre la gaspillage des matières premières et de mobiliser le pays sur les économies d'énergie. Fort peu a été fait jusqu'ici. Pérodoxalement, c'est même M. Mitterrand qu'a félicité M. Anquetin, pour avoir formulé, dans son contre-projet de septembre, des propositions précises visant à inciter les entreprises à produire des biens durables, alors que le projet de budget ne prévoyait, lui, rien de semblable. Quant aux économies d'énergie, elles sont, pour l'essentiel, le fait des particuliers et non des industriels, qui sont pourtant les plus gros consommateurs.

La conjoncture, dirait-on, ne se prêtait guère à la réalisation des réformes annoncées. C'est vrai. L'essentiel pour les pouvoirs publics était sans doute de parer au plus pressé, et d'abord de tenter de lutter contre les effets immédiats de la crise qui a durement frappé l'économie française. Mais alors pourquoi n'a pas été clairement indiqué qu'il n'était pas possible de faire tout en même temps et qu'entre une grande politique de réformes et le rétablissement de la santé financière des entreprises, le gouvernement avait choisi la seconde option ?

Tout indique en tout cas qu'il en est bien ainsi. La Bourse ne s'y est pas trompée, qui a vigoureusement monté ces derniers jours en supportant à la fois la reprise économique et une éventuelle réévaluation des bilans. À l'évidence, l'heure n'est plus aux eudécisions réformatrices. Elle est, comme le souhaitait le patronat, au libéralisme économique.

PHILIPPE LABARDE.

● LA DEUXIÈME SEMAINE D'INFORMATION « L'AGE ET LA VIE » aura lieu du 5 au 13 juin 1976 au Palais des Expositions de la porte de Versailles. Cette manifestation, animée par le groupe A-3 et par la société Exposition, fait appel à la collaboration de nombreuses sociétés industrielles et commerciales intéressées par la clientèle du troisième âge.

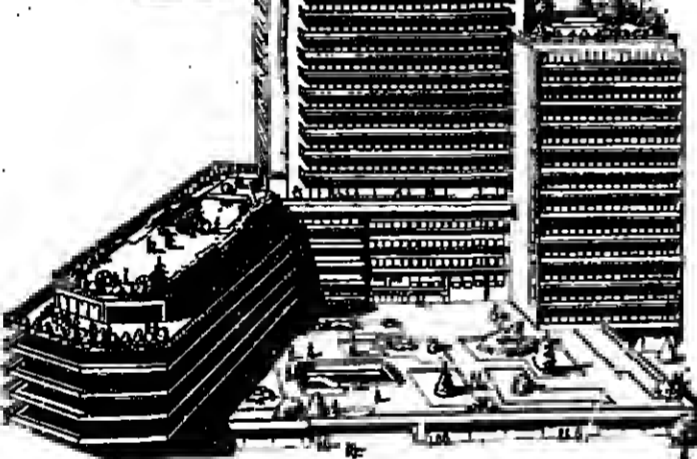
Présentant à la presse, le mercredi 20 novembre, le programme de ce deuxième Salon, M. Jean Carrette, l'un des dirigeants du groupe A-3 et du Groupe d'études et de recherches pour les solutions aux personnes âgées (1), a déclaré que vingt-sept mille entrées avaient été enregistrées lors de la première manifestation, l'été dernier. « Nous espérons, a-t-il déclaré, au moins doubler ce chiffre l'an prochain. »

(1) 16, rue Oberkampf, Paris (11^e).

● LA CHINE a engagé des négociations avec des compagnies américaines spécialisées dans les équipements pétroliers en vue du développement de ses capacités de forage et de traitement de ses ressources pétrolières, indique le New York Times daté du vendredi 28 novembre.

Selon le correspondant du quotidien new-yorkais à Houston (Texas), les contrats déjà signés ou en cours de négociation avec une demi-douzaine de firmes de cette ville se montent à plusieurs millions de dollars. La Chine, dont les réserves pourraient se comparer à celles du Proche-Orient selon les experts américains, s'intéresse particulièrement à des installations d'exploration à la fois « off shore » et terrestres, y compris des équipements sismiques fonctionnant en liaison avec des ordinateurs. — (A.F.P.)

OFFENBACH DERNIERE



Il reste quelques rares, beaux et grands appartements avec terrasses dominant tout Paris. Il reste aussi quelques studios et deux pièces. 235.000 F un 2 pièces, cave comprise - 47 m² et 13 m² de loggia. 150.000 F un studio, cave comprise - 32 m² et 8,50 m de loggia. Prix fermes et définitifs.

Et pour ces prix, des prestations

de qualité. Autour de vous, deux parcs à l'anglaise. Sur le toit, une piscine privée plein sud: Du marbre dans les halls d'entrée, de la moquette dans chaque appartement, un équipement de salle de bains soigné, (baignoires repos...). De l'élégance, du calme et, devant votre balcon-terrasse (1,50 m de large), le Bois de Boulogne en panorama.

Lumière, espace et air pur : les derniers vrais luxes.

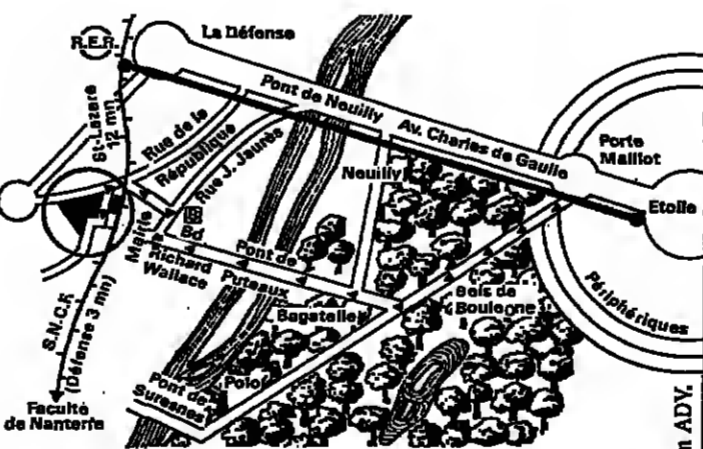
Un mot encore. La gare est toute proche, à 3 minutes de la Défense et 17 de Saint-Lazare. Pour l'Étoile, c'est 9 minutes par le R.E.R. L'autobus ? Le 144 est au pied. Le groupe scolaire ? De l'autre côté de la rue. La Faculté de Nanterre ? Voisine.

Cette position unique qui crée une forte demande de location, est particulièrement intéressante pour les acheteurs-investisseurs. Venez nous voir et visiter votre appartement sur place.

LE PARC OFFENBACH 33, RUE CARTAULT, IL COURONNE LA COLLINE DE PUTEAUX.

GEFIC Réalisation CCI
TÉL ALM 98-98

Bureau de vente ouvert tous les jours de 14 h à 19 h samedi et dimanche de 10 h à 19 h.



PEAUX LAINÉES

Mouton retourné véritable

POUR LUI

le 3/4 depuis 790 F

Choix et Grandes Tailles

LA VOGUE

38, boulevard des Italiens, PARIS (9^e)

15, boulevard Saint-Denis, PARIS (10^e)

Centre Commercial, VELIZY 2

Ouvert du lundi au samedi inclus

LES MARC

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

L'état-major de Rhône-Poulenc est profondément remanié

M. Jean-Claude Achille, administrateur-directeur général de Rhône-Poulenc depuis 1968, abandonne ses fonctions pour devenir, à la demande du président Renaud Gillet, vice-président. Cette décision a été prise jeudi 27 novembre, lors d'une réunion du conseil d'administration du groupe. M. Renaud Gillet a également appelé à la vice-présidence du

groupe M. Pierre Jonven, ancien président de Pechiney-Ugine-Kuhlmann et actuellement administrateur de Rhône-Poulenc. M.M. J.-C. Achille et P. Jonven assisteront M. Gillet dans la recherche d'un nouveau directeur général. Tous les cadres dirigeants de Rhône-Poulenc ont été convoqués en conseil spécial pour vendredi après-midi.

UN EFFET DE LA CRISE

La crise qui couvait au sein du premier groupe chimique français éclate dans un grand jour. La nomination de M. J.-C. Achille apparaît comme une véritable disgrâce. Il était notoire que le président et le directeur général de Rhône-Poulenc ne s'entendaient plus. Enfant chéri de M. Wilfrid Baumgartner, ancien président du groupe, M. Achille ne partageait pas les vues du nouveau patron sur la conduite des affaires. Il n'était pas le seul. D'autres avant lui ont payé de leur place, ou de leur rang, leurs divergences de vues avec le directeur général. M. Renaud Gillet, directeur général de la division phyto-sanitaire, « remercié » au printemps dernier; M. Durieux, directeur général adjoint de Rhône-Poulenc Textiles, mis sur une voie de garage, et M. Paul Jean, directeur de la division santé, congédié il y a à peine un mois.

n'a commencé à mettre en route son programme de rééquipement qu'en 1969. Pour rattraper ce retard, il a dû commencer à s'endetter, rendant ainsi son équilibre financier plus fragile à l'occasion d'une crise, malgré la constitution d'importantes réserves dans les années précédentes. A cet égard, il convient de noter que les taux d'intérêt ont toujours été plus élevés en France qu'en Allemagne, par exemple. L'alourdissement des charges salariales a joué également en défaveur de Rhône-Poulenc. En l'espace de deux ans, les salaires ont augmenté de 33 % en France, contre 18 % en Allemagne. La mise en place, depuis le début de 1974, des nouvelles structures fonctionnelles et opérationnelles dont le groupe s'est doté, sur le

conseil de la firme américaine Mac Kinsey, ne pouvait qu'aggraver les rivalités entre des hommes venus des horizons les plus divers et rendre ainsi leur collaboration difficile, voire impossible. Les remous qui agitent l'état-major du groupe ne font qu'amplifier le malaise éprouvé par l'ensemble des cadres, dont les traitements ont été réduits de 5 % à 10 % en octobre dernier, au moment où l'ensemble du personnel a été soumis à une sensible réduction d'horaires. Ils constituent la première illustration des effets de la crise sur une grande société éprouvée par la tourmente, et dont les structures restent fragiles.

ANDRÉ DESSOT.

FAITS ET CHIFFRES

Conflits

et revendications

● A L'É.G.P., la journée de grève a été suivie massivement par le personnel et marquée par la grande discipline des grévistes — il y a eu très peu de coupures de courant sauvages. Des délégations C.G.T., C.F.D.T., puis F.O., ont été reçues successivement dans l'après-midi de jeudi 27 novembre par le directeur général, M. Boiteux. En réponse à une demande syndicale d'ouverture de négociations sur leurs revendications, la direction a accepté le principe d'une réunion dans le cadre de la convention salariale vers la mi-décembre.

Énergie

● UNE DELEGATION SOVIÉTIQUE est partie pour Téhéran le 27 novembre, pour des entretiens avec des représentants de l'Iran, de la France,

de l'Allemagne de l'Ouest et de l'Autriche, sur le projet de livraison de gaz naturel iranien à l'Europe occidentale, par un gazoduc passant par l'U.R.S.S. et la Tchécoslovaquie. Ce projet est à l'étude depuis des années, mais, selon des responsables autrichiens et un journal de Téhéran, l'accord devrait être signé le 30 novembre. — (Kistler, A.F.P.)

Sécurité sociale

● LE BUREAU EXÉCUTIF DU PARTI SOCIALISTE estime que s'il est nécessaire de procéder à une refonte du système de financement de la Sécurité sociale, notamment en jécisant en partie les ressources, il convient d'abord de mettre un terme à la scandaleuse spoliation que subit le régime général. Le parti socialiste demande que la Sécurité sociale soit rendue à une gestion démocratique au service de la population par l'abrogation des ordonnances de 1967.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GRUPE EMPAIN SCHNEIDER

SPIE - BATIGNOLLES

USINES ET FONDERIES ARTHUR MARTIN

L'emprunt Gas de France 10,20 % 1975, d'un montant de 330 millions de francs, sera ouvert à partir du 1^{er} décembre prochain.

En Uruguay, Spie-Batignolles vient de signer un marché pour la réalisation du terminal pétrolier d'Anceps, dans le Est de la Plata. Ce terminal se compose d'une boucle flottante d'amarrage reliée à la terre par un sea-line, d'un parc barrière de stockage et de transit, et d'un pipe-line alimentant la ville de Montevideo. Le montant du marché à exécuter en dix-huit mois est de 210 millions de francs.

À la suite de récentes informations parues dans la presse au sujet de la démission de M. Renaud Gillet, président de la société Usines et Fonderies Arthur Martin, il est apparu nécessaire à Ets AB de faire la mise au point suivante :

ETS SELLIER LEBLANC

L'assemblée générale ordinaire tenue le 27 novembre 1975 sous la présidence de M. Michel Leblanc, président-directeur général, a approuvé à l'unanimité le bilan, les comptes et le conseil. Le dividende fixe à 3 F annuel s'ajoute à 7 F d'imputé déjà payé au Trésor (avoir fiscal), contre respectivement 5,67 F et 2,53 F pour l'exercice précédent. Le conseil a également décidé de verser un coupon de 7 F.

En ce qui concerne l'activité courante de la filiale uruguayenne de Spie-Batignolles, le conseil, qui exécute des travaux dans les domaines du génie civil, des aménagements pétroliers et de l'électrification.

Il est rappelé que la Société à Bourgeois GECOMA a été créée par la participation de 75,74 % qu'elle détient dans la société Usines et Fonderies Arthur Martin.

SOCIÉTÉ DU GRAND HOTEL DE LA RIVE GAUCHE HOTEL LUTERIA

Le chiffre d'affaires du 1^{er} janvier 1975 au 30 septembre 1975 s'est élevé à 15 600 000 F T.T.C., contre 12 000 000 francs en 1974, soit une augmentation de 29,55 %.

En ce qui concerne l'activité courante de la filiale uruguayenne de Spie-Batignolles, le conseil, qui exécute des travaux dans les domaines du génie civil, des aménagements pétroliers et de l'électrification.

À la suite de cette décision de la démission de M. Renaud Gillet, il est apparu nécessaire à Ets AB de faire la mise au point suivante :

Par ailleurs, Brasilia Obras Publicas, filiale brésilienne de Spie-Batignolles est en pleine croissance. Elle entreprend, cette année, outre son activité traditionnelle en routes, bâtiments et ouvrages hydrauliques, la réalisation totale de sites de stockage de grains d'une capacité de 170 000 tonnes, correspondant à un chiffre d'affaires de 430 millions de francs.

Il est précisé que l'opération de rachat des actions de la S. des Usines et Fonderies Arthur Martin, actuellement en cours, sera terminée au plus tard le 31 décembre 1975. Les actionnaires devront présenter leurs titres à la Société à Bourgeois GECOMA, 40, avenue de New-York, Paris (18^e), au plus tard le 31 décembre 1975.

SOCIÉTÉ ANONYME DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Société anonyme au capital de 70 778 700 F. Siège social : 40, avenue de New-York, Paris (18^e). Registre du commerce : Paris n° 55 B 9013.

Obligations convertibles 7 % octobre 1970 de 500 F nominal

AMORTISSEMENT DES OBLIGATIONS

Les tranches tirées au sort des obligations de l'emprunt converti 7 % de 1970, destinées à être amorties entre le 1^{er} janvier 1975 et le 1^{er} janvier 1976, a été effectuée le 5 novembre 1975. Les obligations désignées par le sort pour être remboursées sont les numéros 29 464 à 30 620.

REMARQUE IMPORTANTE

Il est rappelé aux porteurs d'obligations sorties au tirage d'amortissement qu'ils conservent, pendant les trois mois qui suivent la date fixée pour le remboursement des obligations amorties (soit du 1^{er} janvier au 31 mars 1976 inclus), la faculté de demander la conversion en actions de leurs obligations ainsi amorties.

CEM - COMPAGNIE ELECTRO-MÉCANIQUE

La dernière assemblée générale des actionnaires a décidé d'attribuer à la raison CEM, le plus en plus, la compagnie est connue tant en France qu'à l'étranger.

La Compagnie des agents de change a donné son accord pour que la raison CEM, le plus en plus, la compagnie est connue tant en France qu'à l'étranger.

GARANTIE FINANCIÈRE

(loi 70-9 du 2 janvier 1970, décret 72-678 du 20 juillet 1972)

L'Union de banques à Paris, agence Hauteville, 62, rue d'Hauteville, Paris (10^e), informe le public qu'elle a mis fin, en accord avec le cabinet Comte, S.A.R.L. au capital de 20 000 francs, 54, rue de Fécamp, Paris (10^e), représentée par son gérant, Mme Gilberte Gelot, née le 3 juillet 1910, à Paris (20^e), et demeurant 118, boulevard Davout, Paris (20^e), à la garantie financière accordée à cette dernière, depuis le 28 décembre 1973, au titre de l'activité « Transactions sur immeubles et fonds de commerce ». En conséquence, la garantie qui lui a été accordée à ce titre par l'Union de banques à Paris cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication (art. 44 du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 44 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectuée pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 1^{er} janvier 1970 qui restent couvertes par l'Union de banques à Paris à condition d'être produites dans un délai de trois mois de la présente publication, au siège de l'Union de banques à Paris, 21, place de la Madeleine, Paris (8^e). Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le paiement ou le non-paiement des sommes dues, et ne peut en aucun cas être retenu en cause la responsabilité du cabinet et-dessus.

ÉPÉDA TRÉCA DUNLOPILLO

vous conseillent pour TOUTE VOTRE LITERIE à des PRIX IMBATTABLES Exposition d'Ameublement et tout l'Electro Ménager

RADIO J. S.

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1955 109, RUE DES BAINS, 75020 PARIS 73, Av. Mayne-Rasat, 91200 ATHIS MONS

HUITRES 20 TESTS INQUIÉTANTS

Dans 20 points de vente de Paris (grands épiceries, supermarchés et marchés), Gault et Millau ont acheté des huitres qu'ils ont fait analyser dans un laboratoire officiel. Les résultats sont assez stupéfiants pour qu'ils ne puissent plus les ignorer. Le Nouveau Guide Gault-Millau, numéro de décembre, chez votre marchand de journaux.

Nous n'abandonnons pas aux seules machines le soin de définir les qualités d'un brillant : nous leur préférons l'œil exercé de l'expert. **GODECHOT ET PAULIET** Diamantiers DEPUIS 1829. ACHAT - VENTE - EXPERTISE 86, AVENUE RAYMOND-POINCARÉ, PARIS 16^e MÉTRO V-HUGO 727-34-90 PARKING FOCH

(PUBLICITE) REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE. MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENERGIE. **SONATRACH** AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL. Un appel d'offres international est lancé en vue de la réalisation produit en main d'une Usine d'Ammoniac liquide de 1.000 TM/J à Skikda. Le projet comprend : — L'étude d'engineering et l'établissement des plans de construction ; — La construction des unités de production, du stockage et expédition, des bâtiments ; — La mise en route. RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES. Les Sociétés intéressées ayant des références dans la réalisation de ces Usines pourront retirer, à partir du 10 novembre 1975, le cahier des charges auprès du représentant dûment mandaté, à SONATRACH, an 9, rue Abou-Nouas, HYDRA - ALGER, tél. : 60-40-00 au Zone Industrielle de Skikda, PROJET AMMONIAC SKIKDA, tél. : 95-57-40. DÉPÔT DES OFFRES. Les soumissions doivent être adressées avant le 5 avril 1976 à M. le Vice-Président, ENGINEERING ET DEVELOPPEMENT, 9, rue Abou-Nouas, HYDRA - ALGER, sous double enveloppe. L'enveloppe intérieure devra porter la mention : « SOUMISSION - NE PAS OUVRIR ».

(PUBLICITE) REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE. SECRETARIAT D'ETAT AU PLAN. COMMISSARIAT NATIONAL A L'INFORMATIQUE 4, boulevard Mohamed-V, ALGER. AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL. Le Commissariat National à l'Informatique lance un avis d'appel d'offres national et international en vue de la réalisation clés en main d'un centre de traitement de l'information à ORAN. Les entreprises intéressées par ce présent avis peuvent consulter et retirer les dossiers d'appel d'offres au siège du Commissariat National à l'Informatique, 4, boulevard Mohamed-V, ALGER (5^e étage). Les offres, accompagnées des pièces exigées par le règlementation en vigueur devront être adressées sous pli cachetés ou plus tard le 17-12-1975 à 12 heures, délai de rigueur. Les enveloppes renferment les offres devront obligatoirement porter la mention suivante « Appel d'offres - Réalisation d'un centre de traitement de l'information à ORAN - Ne pas ouvrir ». Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90 j.) à compter du 17-12-1975.

هكمان النحل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 27 NOVEMBRE

Flambée de hausses

La Bourse de Paris s'est littéralement emballée ce jeudi. Le mouvement de reprise, qui s'est développé la veille, s'est en effet, considérablement amplifié, avec un volume d'affaires en augmentation très sensible.

LONDRES

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stock prices in London.

NEW YORK

Tous les marchés financiers américains ont été en hausse le 27 novembre à l'occasion du « Thanksgiving Day ».

L'INFORMATION DES ACTIONNAIRES VA ÊTRE AMÉLIORÉE

Les services du ministère de l'économie et des finances ont lancé un projet de loi aux fins d'améliorer l'information produite par les entreprises à leurs actionnaires.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ENQUÊTES MACRA. Le directeur général de Jean-Jacques Lagardère a confirmé que le chiffre d'affaires du groupe dépasserait 1 milliard de francs en 1975.

Main financial table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Contains multiple columns of stock market data for various companies and indices.

BOURSE DE PARIS - 27 NOVEMBRE - COMPTANT

Table of stock market data for Paris, listing various stocks and their prices.

MARCHÉ À TERME

Table of futures market data, including various contracts and their prices.

Marché à terme

Table of futures market data, continuing from the previous section.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates for various currencies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market prices and related data.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2-3. EUROPE
 - PORTUGAL : les « modérés » redoutent désormais une offensive de la droite.
- 4. AFRIQUE
- 4. PROCHE-ORIENT
- 5. DIPLOMATIE
- 5-6. AMÉRIQUES
 - ÉTATS-UNIS : le C.I.A. est devenu un monstre bureaucratique ingouvernable.
- 7-9. POLITIQUE
 - Avant le congrès de parti radical : « Réamifier le feu », par G. Féromet.
- 10. APARTEID
- 12. MÉDECINE
 - Le projet de réforme du code de déontologie.
- 13. ÉDUCATION
- 13. SPORTS
- 13. SOCIÉTÉ
- 15. JUSTICE
 - À propos de la cassation de l'arrêt condamnant Pierre Goldman, une libre opinion de F. Fourgeat : « Un revirement, pas une faveur ».
- 16. POLICE
 - « Dossiers B... comme barbonnes » : un étrange royaume de l'ombre.

LE MONDE DU TOURISME ET DES LOISIRS

- Il faut sauver le capital des promeneurs : Nancy en sursis.
 - Trois étages sous la mer.
 - CLIN D'ŒIL : Complexes chinois.
 - Châliers de la table : Cinq cartes dont quatre stupides.
 - Mode : Malson ; Photographie : Hippisme ; Jeux.
- 26 à 29. ARTS ET SPECTACLES
 - CINÉMA : *Tout ça va de la guerre, il y a de l'espoir*, d'Alberto Sordi ; *Sau Bernard*, de Leo Hinzman.
 - VARIÉTÉS : Coluche.
 - 30. INSTITUT
 - 33-34. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
 - « Quel maire pour la capitale ? », un point de vue de F. Serrand.
 - 34 à 38. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (26)
Annonces classées (31 et 32) ; Aujourd'hui (25) ; Cinéma (24) ; « Journal officiel » (23) ; Météorologie (21) ; Météo (20) ; Finances (30).

europcar ©
645.21.25

LES PRIX DE DÉTAIL AUGMENTENT EN FRANCE A UN RYTHME ANNUEL DE 9,5 %

Le ministère de l'économie et des finances a confirmé, vendredi 28 novembre en fin de matinée, que la hausse des prix de détail avait été de 0,8 % en octobre par rapport à septembre (voir nos éditions d'hier). « L'indice des prix à la consommation s'est établi en octobre à 156,7, marquant une augmentation de 0,8 % par rapport au mois précédent. L'augmentation représente 0,8 % pour les produits alimentaires, 0,5 % pour les produits manufacturés et 0,8 % pour les services. En un an, d'octobre 1974 à octobre 1975, la hausse des prix atteint 10,2 % ». Calculés sur les trois derniers mois connus, la hausse du coût de la vie est maintenant de 9,5 % en rythme annuel.

LA LIVRE AU PLUS BAS

Le dollar a poursuivi, vendredi matin 28 novembre, sur les marchés des changes, la remontée amorcée jeudi après l'annonce qualifiée d'un important excédent de la balance commerciale américaine en octobre et, surtout, de l'aide apportée par le gouvernement fédéral à la ville de New-York, la sauvant ainsi de la faillite et écartant la menace pesant sur les marchés financiers. À Paris, il s'est établi au-dessus de 4,46 F contre 4,44 F la veille, et à Francfort il a largement dépassé le cours de 3,62 DM. Le livre, en revanche, a vivement fléchi, tombant au plus bas depuis jamais enregistré vis-à-vis de la monnaie américaine (2,015 dollars), son taux de dépréciation depuis la fin de 1971 battant tous les records.

An sommaire du supplément

EUROPA

Le Monde de lundi (daté 2 décembre)

- Un dossier sur le coût du crime.
- Une interview de Ralf Dahrendorf, directeur de la London School of Economics.
- Une chronique sur la protection contre le licenciement des travailleurs en Europe.
- Une comparaison des points de vue des participants au futur dialogue Nord-Sud. Ce supplément est préparé en collaboration avec la *Stampa*, *The Times* et *Die Welt*.

En Bretagne LA GRÈVE GÉNÉRALE A SURTOUT TOUCHÉ LE SECTEUR PRIVÉ

Le mouvement de grève générale organisé le jeudi 27 novembre dans les quatre départements bretons par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et FEN a été diversement suivi. Si dans les administrations, les P.T.T., les hôpitaux et les différents organismes sociaux les perturbations n'ont pas eu de trop fortes conséquences, de même que chez les paysans et les commerçants, en revanche, dans l'enseignement et dans le secteur industriel privé, les mots d'ordre ont été très largement suivis, atteignant parfois un taux de 90 %.

D'importantes défilés ont été organisés à Brest (8 000 personnes), à Rennes (5 000), à Quimper (4 000).

Première manifestation de ce genre depuis mai 1968, cette grève régionale avait pour but, dans l'esprit de ses organisateurs, de souligner la grave situation économique des départements de l'Ouest, l'inadéquation du chômage et les conséquences fâcheuses du centralisme administratif.

NOUVELLES BRÈVES

- Deux ingénieurs de la Société stéphanoise de constructions mécaniques, MM. Michel Feliol et Jean-Claude Chauchard, qui étaient en mission commerciale auprès de la Société nationale de sidérurgie d'Annaba, ont été arrêtés par la police algérienne dans cette ville le lundi 24 novembre, indiqués-on au siège de la société stéphanoise. On affirme de même source ignorer les raisons de ces arrestations, en dépit de démarches auprès de l'ambassade de France à Alger. Une délégation de la Fédération de la métallurgie C.F.E.T. est venue de son côté jeudi au ministère des affaires étrangères pour élever une protestation.
- M. Emmanuel Vélizy, le vice-doyen mondial des greffés de cœur (la doyenne est Mme Annick opéré le 21 octobre 1968 à l'hôpital de Milwaukee), a été jeudi 27 novembre le septième anniversaire de sa transplantation cardiaque.
- Il avait été opéré le 27 novembre 1968 au centre « Carlini » à Marseille, par le professeur Raymond Henry, titulaire de la chaire de chirurgie expérimentale à la faculté de médecine de Marseille, et le professeur agrégé Jean-Raoul Montès. Il s'agissait de la première transplantation cardiaque réalisée à Marseille et de la neuvième en France.

La recherche médicale en France prend un retard qui risque d'être irréversible

estime le Syndicat autonome des enseignants en médecine

Faute de crédits suffisants, la recherche médicale française risque d'accumuler un retard bien-tôt irréversible qui fera sentir, d'ici à quelques années, ses effets jusque dans la qualité des soins prodigués en France. Telle est la thèse au professeur Canlorbe, secrétaire général du Syndicat autonome des enseignants en médecine, développée lors d'une conférence de presse le 27 novembre.

En 1968, ont indiqué les orateurs représentant la médecine, la pharmacie, l'odontologie et la recherche scientifique, la fraction du produit national brut française consacrée à la recherche était de 2,8 % dans notre pays, ce qui le plaçait à la troisième place dans le monde. En 1974, cette fraction n'est plus que de 1,8 %, et la France a régressé au dix-neuvième rang. La recherche médicale elle-même, disent-ils, bien qu'ayant relativement progressé par rapport à d'autres domaines scientifiques, a vu ses ressources réelles diminuer de 30 % au cours

de cette période, en raison de l'augmentation des salaires et de la dépréciation de la monnaie. Selon le professeur Malaise, au nom du Syndicat national indépendant de la recherche scientifique, il est illusoire de croire que les difficultés de la recherche médicale sont les mêmes à l'échelle mondiale. La France, contrairement aux États-Unis, à la Grande-Bretagne et à l'Allemagne, ne dispense pas, selon lui, des moyens suffisants pour que les équipes fassent de la recherche originale.

Les enseignants du Syndicat autonome se sont félicités, d'autre part, des résultats qu'ont obtenus leurs collègues aux élections des commissions du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.). Ils ont, en revanche, déploré que par suite de « dispositions discriminatoires » le corps électoral de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ait été amoindri quatre cinquièmes des hospitaliers universitaires « sous prétexte qu'ils ne bénéficiaient pas pour leur recherche d'un financement de cet organisme ».

Le congrès du parti vauclusien M. ROSSI : la réunification radicale aura lieu.

M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a évoqué, le 27 novembre, au micro de France Inter, les tentatives de rapprochement de la famille radical. Parlant du Mouvement des caux de gauche, il a déclaré : « Finalement, il n'y a pas de différence de doctrine, d'après des problèmes, de plus en plus profonds entre eux et nous sommes issus de la même / de pensée. Par conséquent, est simplement une affaire d'homme, une alliance qui / faite par les adhérents / grammaire commun. Mais qui / regarde finalement cette / on s'aperçoit qu'ils sont / plus proches de nous / ne peuvent l'être, par / de M. Georges Marchais / conséquent, ils apparaissent / comme nous, à cette / règle et, un jour ou l'autre / ça fera que la réunification / lieu ».

M. ROBERT FABRE : nos tanks ne peuvent se contenter d'aller coiffer les affiches du parti socialiste.

(De notre correspondant région Cannes. M. Robert Fabre, président du Mouvement radical de gauche, a le 27 novembre, une conférence de presse au cours de laquelle il a évoqué le problème des accords électoraux entre le r. et le parti soc. « En ce qui concerne les municipales, a-t-il dit, l'entente sera facile, car plusieurs sièges à distribuer. On vient même déjà au / de nous. Mais, au niveau de / tonales comme à celui des / listes, la question est de / suffisamment valable cho. / représentations quel que / tant pour contribuer à assu / victoire de l'union de la p. / Dans ce cas, il faut que / tenaires nous laissent la p / laquelle nous avons droit. / On ne peut pas deman / nos militants de se battre / une foi, pour une idée, si / leur vie ils doivent se con / aller coiffer des affiches p / candidats d'un parti voisin, / ami. (...)

« Nous pensons qu'une ent / avec le parti socialiste mult / rail nos élus de part et d' / alors qu'une concurrence su / arriverait à réduire les él / deux côtés, donc les chanc / victorie de l'union de la gau / ».

Après la mort de sa fille

UN PÈRE DE FAMILLE DÉPOSE UNE PLAINTE CONTRE X. POUR « ERREUR AU NIVEAU MÉDICAL »

M. Jean Lamerthe, concierge en C.F.T. à Cambray, a déposé plainte contre X. à la suite du décès de sa fille, Béatrice, âgée de sept ans. La plainte a été enregistrée sous le motif « erreur au niveau médical ». Les faits se sont déroulés le mardi 18 novembre. Au début de l'après-midi, la jeune Béatrice se rendait à l'école lorsqu'elle fut renversée par un cycliste. L'enfant fut examinée par un médecin, qui ne constata rien de grave. Elle retourna donc à l'école. Dans la soirée, cependant, son état empira. L'enfant souffrait de très fortes douleurs à la tête. De nouveaux examens, le médecin diagnostiqua alors un choc nerveux et prescrivit des calmants. Selon le père, celui-ci fut conduit dans la nuit de mardi dans un hôpital, « où, dit-il, après trois heures d'attente », un spécialiste fut appelé, qui ordonna une radiographie.

Devant l'état de la fillette, il déclara son transport au centre hospitalier régional de Lille, mais l'enfant devait décéder pendant le trajet.

Comptes bancaires intérêts

au taux actuariel annuel brut de

7,5 à 11,5%

(selon la formule choisie)
de 3 à 12 ans - à partir de 5000 f.

SOCIÉTÉ DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS

filiale de la Société Générale de Paris et de la Lançonnelle, Roubaix et Paris

Demandez une documentation, en écrivant, sans engagement de votre part à
SOBI code 506 H 26 bd d'Italie MONTE-CARLO (Principauté de Monaco)

VOTRE MAISON : L'ACHAT LE PLUS IMPORTANT DE VOTRE VIE

L'achat d'une maison n'est pas seulement un acte financièrement important. Il engage votre avenir, celui de vos enfants, la qualité de votre vie future. La situation, l'environnement, la construction, les plans d'une maison digne de ce nom doivent être parfaits. Les maisons, réalisées par Breguet Construction dans ces deux Domaines tiennent compte de ces exigences. Demain, ces maisons, si proches de Paris, seront aussi recherchées que les appartements du Bois de Boulogne.



«Oranger», 224 m², 7 pièces, 3 s. de b., garage 2 voitures.

DOMAINE DE MONTMELIAN
95 St. Witz
Tél. 471.56.55
à 25 km de Paris
à 2 km de l'Autoroute du Nord



«Chelsea», 120 m², 5 pièces, 2 s. de b., garage.

DOMAINE DU BOIS+LA+CROIX
77 Pontault-Combault
Tél. : 406.53.56 et 64.63.
à 18 km
du Bd Périphérique.
A 12 km à pied de la gare

visitez aussi, à LYON, le Domaine de Bois-Dieu
69380 Lissieu
Tél. : (78) 47.60.12

Près de la prestigieuse forêt d'Ermenonville, le 1^{er} Domaine de grande classe situé au Nord de Paris et desservi par l'Autoroute. Piscine chauffée, tennis, club-house, école, commerces, 4 modèles de maisons, de 136 à 224 m², 5 à 7 pièces, idéalement luxueuses, livrables entièrement terminées. Construction traditionnelle. Chauffage électrique intégré. Garage 1 et 2 voitures. Jardins 700 à 2000 m². CRÉDIT AGRICOLE.

Le Grand Calme à 18 km de Paris par la Porte de Bercy, l'Autoroute A 4 et la N 4. A 12 minutes à pied de la gare (40 trains par jour pour Paris). Tout près d'un centre ville. Parc privé de 18 ha. Tennis, club-house, école, 5 modèles de maisons, de 93 à 155 m², 4 à 7 pièces, livrables entièrement terminées. Construction traditionnelle. Garage. Grands jardins. Crédits LA HENIN. Prix : 265.000 à 366.000 F.

VISITE DES MAISONS MODELES TOUS LES JOURS DE 10 A 19 H.
Téléphonez ou écrivez pour recevoir une documentation gratuite.

Breguet Construction

مكتبة النهر